

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX I

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
Avenue Léon Duguit 33604 Pessac

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Frédéric POULON, professeur de sciences économiques

n° 3 (1988)

La cohésion sociale en France aujourd'hui

LES CAHIERS

**DE DECTA
III**

RÉALISATEURS :
Jean-Patrice LACAM et Lucien ORIO,
Professeurs agrégés de Sciences Sociales

AVANT-PROPOS

Ce Cahier présente les textes des interventions du séminaire sur la "cohésion sociale en France aujourd'hui" qui s'est tenu au printemps 1988. Au départ il trouve son origine dans des rencontres tenues au sein de l'ARIES (Association de Réflexion sur les Institutions, les Economies et les Sociétés) créée au printemps 1988, qui compte aujourd'hui une dizaine de membres intéressés par les problèmes du lien social ⁽¹⁾. Par la suite il a pu se développer grâce à l'accueil chaleureux de Frédéric POULON qui a bien voulu l'accepter dans le cadre des mini-séminaires DECTA III.

Le séminaire n'avait pas d'a priori sur la manière d'approcher et de définir la cohésion sociale. C'est plutôt par l'apport de plusieurs disciplines (économie, science politique, sociologie et psychologie) qu'une compréhension du phénomène a été tentée. Non que les points de vue n'aient pu être confrontés (il n'y a dans ce Cahier qu'une juxtaposition des textes ayant servi de base à la discussion), mais parce que l'objet lui-même se laisse difficilement appréhender. Devenu un thème central du discours politique, la cohésion demeure en effet difficile à définir. Sans vouloir établir des convergences factices entre les auteurs, il semble que trois axes se dégagent :

- Celui de la définition de la cohésion (ou de la non-cohésion) qui selon les uns se rapproche du thème de l'intégration, de la solidarité des individus et des groupes, ce qui renvoie aux problèmes concrets de l'exclusion, de la privation et de la société duale. Pour d'autres, le thème qui définit le mieux la cohésion est celui de la "gestion" des différences ou comment, à un moment donné de son histoire, une société perçoit la différence comme une menace pour son identité.

- Celui des mécanismes qui assurent la cohésion. L'illusion que la cohésion puisse être simplement le fruit d'une volonté consciente y apparaît clairement. Que ce soit à travers les réponses à la diversité sociale et culturelle, la communication à travers l'échange du temps ou toutes les pratiques microsociales, les mécanismes assurant la cohésion sont souvent

(1) ARIES - 12, rue Louise 33400 TALENCE

méconnus par les acteurs eux-mêmes. Peut-être que dès lors on peut diagnostiquer une crise de la cohésion à partir du moment où l'on entend la construire explicitement ?

- Enfin, le repérage de certaines propositions qui seraient susceptibles d'intéresser le Politique. Là aussi, les textes ne manquent pas d'apporter des réponses variées, les unes réhabilitant la fonctionnalité du clientélisme si décrié officiellement, les autres proposant de manière audacieuse une pensée nouvelle de la répartition des revenus, qui fasse du revenu minimum autre chose qu'un simple choix éthique et un mécanisme d'accompagnement de l'austérité.

Au terme de ce parcours, le lecteur pourra se demander si la France a plus ou moins de cohésion qu'auparavant. Il n'est pas sûr que les textes lui fournissent la réponse, ceux-ci dans leur sécheresse ne restituant pas la richesse et l'intérêt des débats qui se sont déroulés au cours des séances. Mais peut-être lui permettront-ils, nous l'espérons, de mieux poser les questions à propos des mutations entraînées par l'effondrement de certaines institutions, la nouvelle complexité culturelle et les effets ravageurs de la crise économique.

Jean-Patrice LACAM et Lucien ORIO

—
Séminaire DECTA III
II^{ème} Séminaire annexe 1987-1988

THEME GENERAL : LA COHESION SOCIALE EN FRANCE AUJOURD'HUI

POLARISATION, FRAGMENTATION ET CLIVAGES :
société démocratique ou société libérale ?

par

Lucien ORIO
Professeur en classe préparatoire au
Lycée Montaigne de Bordeaux

Séance du
Mercredi 20 avril 1988
Salle E. 330
à 16 h 30.

PRESENTATION ET RESUME

Ce texte introduit à une réflexion sur la cohésion sociale en général et les problèmes de la France en particulier.

- La première partie pose les conditions générales de la cohésion sociale celle-ci n'est pas conçue comme le résultat d'une construction volontaire mais comme un équilibre entre des groupes sociaux ethniques, religieux ... grâce à des effets non voulus tenant au degré de polarisation, de monétarisation et d'intensité de leurs conflits ainsi que des possibilités de médiation existant entre eux.

La cohésion sociale peut être pensée, dans un premier stade comme un processus intelligible qui permet la coexistence pacifique entre des groupes. Elle se définit donc comme une cohérence. Mais cette cohérence rencontre la nécessité de l'organisation politique, ce qui sera appelé dans le texte, la sociabilité politique. Pour que la cohésion sociale puisse se maintenir il faut que le modèle politique puisse répondre à l'évolution du corps social.

- La seconde partie dégage les clivages que l'on peut discerner dans la France aujourd'hui. Celle-ci est marquée par la montée des aspirations identitaires ce qui conduit à dire que trois modèles de sociabilité politique sont en présence.

- La troisième partie pose l'hypothèse explicative sur les difficultés de la cohésion sociale. Celle-ci sera distinguée des problèmes de solidarité qui sont plus dramatiques mais ne mettent pas en cause la cohésion. Elle s'est moins dégradée que devenue complexe, posant des problèmes d'identité et de représentation de celle-ci. Les différents modèles de sociabilité politique ne fournissent pas de réponse adéquate à ces défis. Le problème central est donc d'après ce texte l'indéquate du modèle qui jusqu'à présent a dominé. Existe-t-il d'ailleurs un modèle pertinent et praticable ?

1. PROPOSITIONS CLES SUR LA COHESION

11. Dans toute société on peut repérer un ensemble de traits qui différencient les individus et qui sont susceptibles de se transformer en clivages c'est-à-dire une séparation qui prend du sens pour les groupes qui la vivent et peut produire de l'organisation et des conflits.

Les clivages possibles sont très nombreux et l'on peut difficilement en présenter une liste exhaustive : ils recouvrent des variables matérielles, mais aussi ethniques, idéologiques, religieuses etc ... Pour ordonner ceci un classement en trois catégories peut être utile :

- des variables d'assignation : fondées sur des différences de race, de religion de groupe linguistique, qui sont fortement assignées à l'individu et ne se modifient que lentement dans le temps.

- des variables d'acquisition : ce sont celles qui soustendent les conflits de classe dans les sociétés industrielles, comme le partage du revenu national. On y trouve la profession et les préoccupations de mobilité et d'éducation ainsi que l'appartenance à une organisation politique ou syndicale de masse.

- des variables d'expression : dont les caractéristiques sont très différentes car elles traduisent plus une émancipation de l'individu et sont plus intériorisées que portées par de grandes organisations bureaucratiques.

Certains auteurs comme Ronald INGLEHART [1] ont proposé de classer ces trois types sous les noms de "préindustrielles", "industrielles" et "post-industrielles" ce qui pourrait suggérer une perspective évolutionniste. Ainsi les besoins se déplaceraient de l'acquisition et la recherche de la sécurité, qui INGLEHART qualifie d'aspirations "matérialistes" à la recherche de l'accomplissement de soi, de la participation, ici "post-matérialistes". Ce déplacement lié à la montée du niveau de vie et de l'éducation expliquant la montée des mouvements de contestation des années 60-70.

Bien qu'il ait des éléments de pertinence, cette analyse date un peu, avec la résurgence des valeurs sécuritaires et le retour des préoccupations économiques mais de plus il y a simultanément des variables comme le montre la résurgence des conflits de type "préindustriels" dans de nombreux pays (Irlande, Espagne, Belgique ...) sans parler du débat obsessionnel en France sur l'identité et le déclin (lié à l'immigration et à la crise économique).

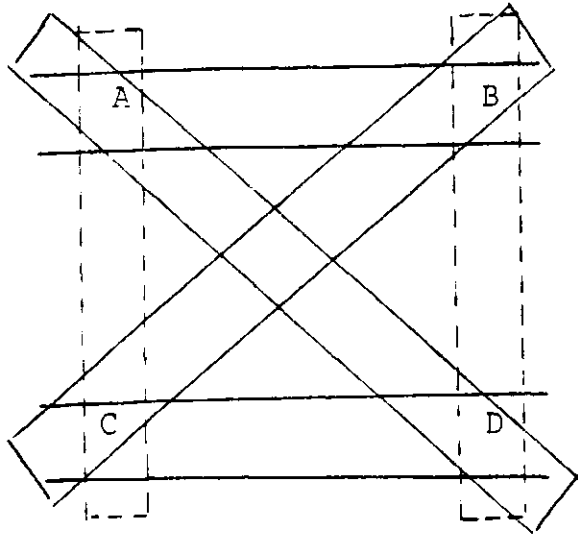
12. Si les clivages existent de manière latente, on peut se poser la question de savoir à quelles conditions un clivage peut devenir central, c'est à dire faire courir un risque à la cohésion d'une société ?

On pense souvent la cohésion sociale comme le résultat d'une intention ou d'une volonté politique. Bien que cela soit possible (par exemple le projet de l'Etat-Providence), la cohésion apparaît comme un effet de composition, non explicitement voulu par une instance supérieure, le rôle de celle-ci étant plutôt de conjurer la perte possible de cohésion que de la construire. Il faut donc étudier les conditions de la cohésion sociale. Cela sera fait sous forme de propositions, mais auparavant quelques définitions préalables sont nécessaires :

Tous les individus ou citoyens appartenant à une société ne sont pas concernés par un clivage donné ou n'ont pas d'opinion voire s'en désintéressent (par exemple le clivage religieux en France). On dira qu'il y a cristallisation si une proportion importante de la population est concernée par le clivage. De même une population sera dite parfaitement fragmentée s'il n'y a pas deux paires d'individus qui appartiennent au même clivage, et à l'autre extrême homogène (parfaitement non fragmentée) s'il n'existe pas de clivage. Enfin la polarisation existe quand tous les clivages sont à chaque fois superposés. C'est le type même de la société de castes où les clivages peuvent même être légalisés par la loi ou la coutume.

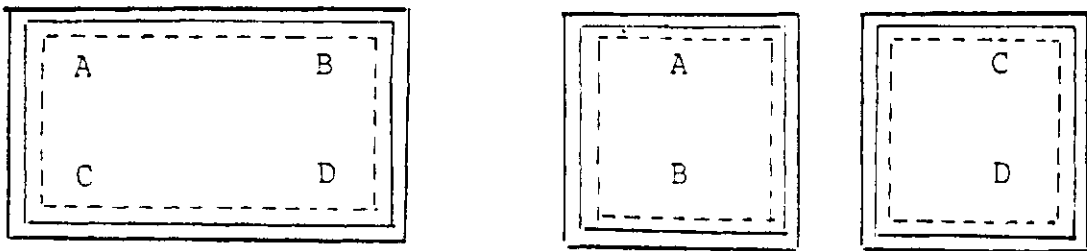
Pour fixer les esprits, nous proposons la représentation suivante. Soient quatre individus et quatre clivages, par exemple de classe, de revenu, de religion et de race.

Figure n° 1 cas d'une fragmentation parfaite.



- Légende :
- A-B-C-D représentent les individus
 - les traits les lignes de clivages

Figure n° 2 Société Homogène et Société Polarisée



Commentaire : Dans le cas de la figure 1, le tissu social est complexe. Les individus sont intégrés dans des ensembles sociaux très différents. La société homogène n'est traversée par aucun clivage apparent, soit que l'expression en soit réprimée (totalitarisme) soit qu'il se dissolve comme dans le cas éphémère de la foule, soit que l'on assiste à l'émergence d'un groupe central homogène (cf. les thèses de la classe moyenne). Le schéma sur la polarisation suggère l'égalité numérique des groupes. Ce n'est pas forcément le cas et il peut y avoir plusieurs pôles. Dans ce cas on parlera de multipolarisation.

Quelles sont donc les propositions sur la cohésion sociale ?

Première proposition : La cohésion dépend du degré de fragmentation

Si la société est trop polarisée de telle sorte que tous les clivages se superposent les risques pour la cohésion sont élevés. Ralf DAHRENDORF [2] a développé une théorie assez proche de celle-ci à propos des conflits d'intérêt et de leur intensité dans les sociétés contemporaines. Selon lui on peut y observer un pluralisme des conflits, le conflit étant la forme exprimée du clivage. Ce pluralisme entraîne une grande diversité de conflits entre de nombreux groupes qui ne peuvent ni s'ordonner en deux camps ni se hiérarchiser. La fragmentation rend le tissu social plus complexe et conduit l'individu à des allégeances diversifiées interdisant la logique de l'affrontement binaire. La conception de MARX peut s'analyser comme le rabattement de tous les clivages sur un seul qui devient la "contradiction principale".

Deuxième proposition : La cohésion dépend de la capacité de monétisation des conflits. Que signifie capacité de monétisation ? Nous poserons qu'il existe deux types de conflits. Ceux qui sont susceptibles de prendre une expression monétaire et les autres. Dans le premier cas l'exemple type est celui de la répartition du national, dans le second des clivages confessionnels, moraux ou ethniques. La capacité de monétisation est importante parce qu'elle favorise le compromis (ce qui n'exclut pas la violence) qui est à la base des démocraties, elle autorise de manière incrémentale un rapprochement des points de vue [3]. Soit par exemple un conflit pour une augmentation de salaires entre patronat et salariés (imaginons cela dans le cas d'un pays à négociation salariale hautement centralisée comme la Suède [4] il y a dans la fourchette qui sépare les propositions des uns et des autres, par exemple 5 - 10 %, toute une gamme de possibles qui peuvent inclure le pur rapport de force - la victoire de l'une des deux valeurs extrêmes - mais aussi le rapprochement des points de vue. En ce sens le conflit est créateur d'ordre et de règles.

En revanche les accommodements possibles sont plus difficiles dans l'autre type de conflit. S'il y a un vainqueur ou un vaincu, ou le maintien du statu quo il ne peut y avoir de satisfaction. Des conflits comme la guerre d'Algérie ou la Nouvelle-Calédonie nous le montrent. Que dire alors de conflits comme celui d'Irlande du Nord ? Et celui des Fourons en Belgique.

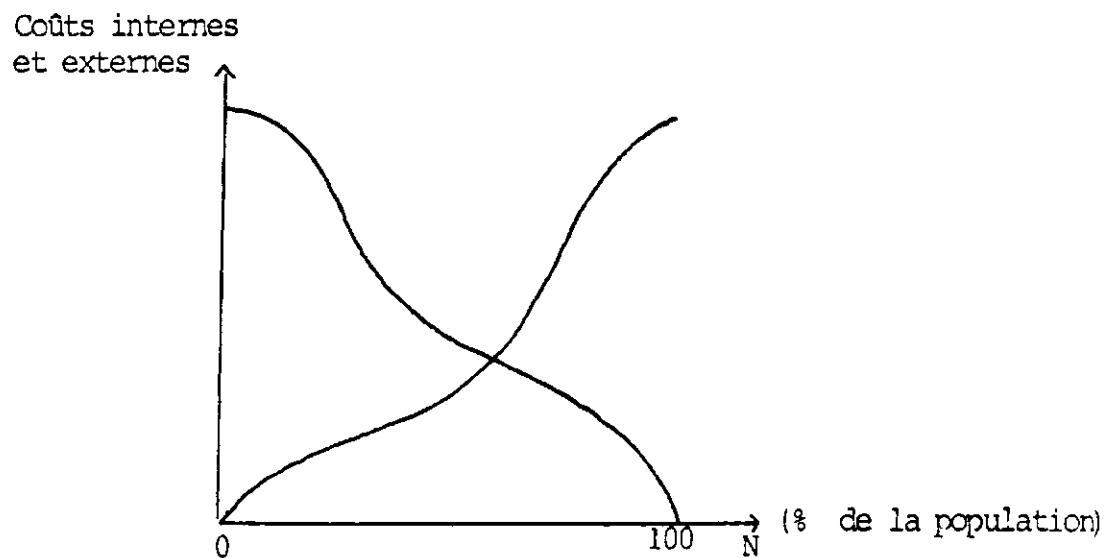
On peut même pousser le paradoxe en disant que les rapprochements ou les améliorations de situations objectives, pour un observateur extérieur, peuvent conduire à une exacerbation des positions. Tel paraît être le cas du Pays Basque espagnol depuis la mort de Franco, bien illustratif d'anomie.

Troisième proposition : La cohésion sociale est liée à l'intensité des préférences

L'intensité des préférences traduit le degré de concernement des individus et des groupes. Précédemment nous avons parlé de cristallisation. Celle-ci nous indique l'étendue du clivage, mais ne donne pas son importance réelle pour la cohésion sociale. La mesure et la prise en compte de l'intensité est une question difficile à résoudre, mais intuitivement on sait qu'elle est importante. Pour réfléchir au rôle qu'elle joue on peut partir de la distinction proposée par Giovanni SARTORI [5] entre les décisions et des actions individuelles, collectives et collectivisées. Si les deux premières se réfèrent au nombre de personnes qui prennent la décision (ou qui agissent) la dernière désigne le champ d'application, l'étendue du groupe qui va être affecté. Ainsi une décision individuelle peut être collectivisée comme dans le cas d'une dictature très personnelle. Lorsque les clivages existent dans une société il peut apparaître des minorités actives ou "nomiques" qui cotoient des majorités plus apathiques, c'est-à-dire à faible intensité de préférence. L'Action présente deux coûts ou risques. Les coûts internes qui correspondent à l'organisation du groupe qui agit et qui sont une fonction croissante du nombre et les coûts ou risques externes qui décroissent

en fonction du nombre qui prend la décision ou qui agit . On peut représenter ceci par la figure suivante

Figure n° 1



Dans les sociétés modernes, des groupes restreints peuvent avec un faible nombre imposer des risques externes importants à la collectivité et à la cohésion sociale. On songe par exemple à l'impact de formes d'action violentes comme le terrorisme dont l'efficacité est amplifiée par la médiatisation. Sans recourir à des formes d'action aussi extrême, les minorités actives peuvent avoir un impact qui va au delà de leur force réelle. Des politistes comme Robert DAHL [6] ont longtemps soutenu que l'apathie politique de larges masses de la population était la condition nécessaire de la stabilité des systèmes politiques, évitant ainsi la surcharge des systèmes de décision. Le bon citoyen n'étant pas celui qui est actif intéressé et participant comme l'indiquait la théorie de la démocratie, mais son contraire. Les minorités actives renversent ce schéma et l'enjeu devient l'étendue la cristallisation du clivage. Dans le cas du conflit irlandais on peut penser qu'il y a une forte intensité accompagné d'une forte cristallisation par exemple.

Quatrième proposition : La cohésion sociale peut être affectée
en cas de polarisation par le degré de face
à face entre les groupes concernés

Ce face à face peut dépendre de plusieurs dimensions :

- la médiation : La médiation ou le médiateur, est l'instance qui va servir d'interface entre les groupes et éviter la confrontation directe. L'Etat peut jouer ce rôle en évitant la confrontation ou en disposant de ressources susceptibles de calmer le jeu (ressources coercitives ou distributives). Il canalise sur lui la violence (par exemple les colères des agriculteurs demandant une part plus importante du revenu national forcément au détriment d'autres groupes). Quand la médiation s'affaiblit ou que l'Etat se range délibérément dans un camp, le risque grandit. Tel semble être le cas de la Nouvelle Calédonie depuis 1986, ou de la force britannique en Irlande du Nord.

- les proximités et les localisations : Les proximités doivent s'entendre au sens propre du terme, géographique ou locale. Les concentrations de population peuvent accentuer les clivages alors que la dispersion les atténue. On peut observer ce phénomène assez facilement dans le cas de tensions raciales ou ethniques. La question qui reste ouverte étant de savoir si ces tensions localisées, qui marquent une perte de cohésion à des endroits donnés peuvent se généraliser à l'ensemble du corps social.

"

"

"

De ces propositions nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1. Plus une société est polarisée, plus les clivages seront dangereux pour la cohésion si l'intensité de ceux-ci devient forte et la médiation faible.
2. Plus le clivage n'est pas monétisable, moins les compromis sont possibles sauf à entraîner une défaite ou une domination d'un groupe au détriment d'un autre.
3. On peut esquisser une typologie simple résumant certains aspects de ces propositions à partir d'exemples connus.

Tableau 1 : Cas possibles résumant les propositions sur la cohésion sociale

	Monétisable	Non Monétisable
Polarisation forte	1936, 1968 Accords Matignon Accords Grenelle	Conflits sur l'éco- le laïque 1984 Conflit linguisti- que belge
Fragmentation ou Mul- tipolarisation	Lutte des groupes pour la répartition du revenu national	Conflit Libanais

"

"

"

2. TENDANCES FRANÇAISES

21. Pour présenter les clivages qui traversent la société française nous allons partir de choix forcément arbitraires en croisant deux dimensions. La première est celle que nous avons déjà évoquée dans la première section à savoir les variables d'assignation, d'acquisition et d'expression. La seconde est la distinction simple mais productive du choix entre l'action (ou le repliement) individuel et l'action collective, les passages de l'un à l'autre étant possibles .

Cela nous donne le tableau suivant : [7]

Tableau 2 : Typologie des clivages de la société française

:	:	:	:	:
:	Variables	: Assignation	: Acquisition	: Expression
:	:	:	:	:
:	Action :	:	:	:
:	Individuelle	: Vernaculaires	: Utilitaristes	: Narcissiques
:	:	:	:	:
:	Collective	: Identitaires	: Progressistes	: Sectariens
:	:	:	:	:

Six cas se dégagent, qui décrivent des types de citoyens, mais qui sont bien sûr très théoriques comme dans toute typologie. Commençons d'abord par préciser les dénominations :

- Les "Vernaculaires" représentent les citoyens insérés dans des structures traditionnelles dont le milieu rural est l'archétype. La dénomination indique ici un type de sociabilité centré sur le local et le communautaire (presse locale, clientélisme politique, utilisation des parlers locaux de manière fréquente etc ..) par opposition à un citoyen "véhiculaire" qui n'apparaît pas tel quel dans la typologie.

- Les "Identitaires" ne sont pas centrés sur le local comme les précédents mais attachés ou voulant se retrouver dans les variables d'assignation. On y trouve des cas concrets très variés, ce qui donne une catégorie très hétérogène. Citons par exemple les mouvements territoriaux-linguistiques (basques, corses, bretons ...) mais aussi et de manière un peu paradoxale les "beurs" en compagnie des partisans de la "francité". Malgré son hétérogénéité analytique, c'est dans cette catégorie que se joue aujourd'hui une partie importante de la cohésion tout au moins de sa problématisation et de sa représentation sociale.

- Les "Utilitaristes" représentent la figure classique du citoyen de la société industrielle limitant son action politique au vote, plus préoccupé de promotion individuelle que de destin collectif.

- Les "Narcissiques" L'expression a été utilisée par Richard SENNETT, Christopher LASCH et que Gilles LIPOVETSKY [8] désigne sous le processus qui accomplit "une révolution permanente du quotidien et de l'individu lui-même : privatisation élargie, érosion des identités sociales, désaffection idéologique et politique".

- Les "Sectariens" terme préféré à protestataire est une traduction de "sectarian" utilisé par Mary DOUGLAS et Aaron WILDDAVSKY [9] pour désigner les modes d'organisation périphériques de la société par opposition selon eux aux deux formes que sont la hiérarchie et l'individualisme de marché. Sont désignés par ce terme tous les mouvements, tels l'écologie, le pacifisme les alternatifs de toute obédience, organisés en petites structures, centrés sur un problème précis, clé selon eux de l'intelligibilité du social (les "single issue-groupe selon les anglo-saxons) qui peuvent se retrouver à des niveaux très locaux. Ce sont eux qui ont bénéficié de la baisse des coûts internes ces groupes sont parfois confondus avec les identitaires.

- Les "Progressistes" L'appellation se réfère au mouvement social du XIXème siècle porteur de l'idée de progrès, mesuré presque essentiellement en termes matériels, telle qu'elle survit encore au niveau des discours politiques et syndicaux de gauche et qui serait facilement illustré par le mouvement ouvrier et le syndicalisme. Mais cette référence de gauche ne doit pas tromper même si le terme "progressiste" peut induire en erreur. Tous les groupes organisés de défense d'intérêt répondent aujourd'hui à ce modèle.

" "

"

Ces précisions étant faites quelques remarques supplémentaires sont nécessaires :

- d'abord il faut insister sur le fait que ces différents cas sont des catégories élémentaires, les individus ou les groupes concrets étant une combinaison de chacun d'eux. Si l'on veut préciser on peut dire qu'entre les différents types il y a des prolongements, des passages de l'un à l'autre mais ce sont les oppositions qui posent la question de la cohésion sociale. On peut retrouver des oppositions entre catégories par exemple les sectariens et les progressistes, sous la forme de l'opposition entre les partisans de l'environnement et les industrialistes. Mais c'est surtout à l'intérieur du groupe des Identitaires que se loge l'opposition principale et qui peut faire dire qu'aujourd'hui en France, la crise de la cohésion sociale, si crise il y a, est un problème d'identité et de représentation de cette identité.

22. Les types décrits dans le précédent paragraphe ne nous disent pas comment peut s'opérer la coexistence, ou leur social, entre ces différentes composantes. La clé d'interprétation sera l'attitude vis à vis de la différence. La société française a longtemps été dominée par une morale du code social. C'est-à-dire que les comportements individuels passaient par des institutions normatives plus ou moins contraignantes qui exerçaient leur pouvoir d'imposition et de socialisation. Aujourd'hui l'évolution est double. Si les institutions n'ont pas disparu, on peut parler de morales du code (au pluriel) et même le passage dans certains cas à une éthique plus individuelle. Pour illustrer ceci on peut donner les exemples du mariage et de la sexualité, la pratique religieuse etc ... Dans ce dernier cas par exemple on voit nettement le déclin de l'institution.

Ce passage du Code à des codes, nous permet de définir trois attitudes :

- l'indifférence proclamée qui est une autre manière de dire le droit à la différence. Si chacun peut faire ce qu'il veut dans tous les domaines à condition de ne pas affecter autrui, nous retrouvons les postulats du libéralisme traditionnel et de l'économie classique à savoir que chaque individu classe souverainement ses préférences sans influence ni comparaison avec celles des autres. Il y a là comme on l'a souvent remarqué une hantise du social, une crainte des rivalités, du mimétisme qui fait dire à Jean Pierre DUPUY [10] qu'il s'agit de conjurer la peur des foules.

- la volonté d'intégration, ce qui correspond le mieux au modèle "progressiste" (au sens strict) disparition des différences, progression collective plutôt qu'individuelle, refus ou résistance à l'individualisation des pratiques sociales (que l'on pense aux attitudes des appareils syndicaux face aux questions de la flexibilité de l'horaire de travail).

- la volonté de distanciation ou d'exclusion. Ici il s'agit d'une proclamation de la différence, de sa revendication qui peut conduire au rejet de la différence d'autrui. On le retrouve plus particulièrement chez certains identitaires : refus du pluriculturalisme, rejet de l'immigration. Les progressistes ont la hantise de la disparité, le fantasme de l'homogène, ici on trouve la crainte de la contagion (presque au sens propre, comme le montre l'assimilation Sida/immigré); la crainte de la disparition et de la massification. Classer tous les identitaires pose bien sûr problème mais on retrouve les préoccupations qui ont été mises en avant par le Front National, non sans succès, mais aussi les mouvements nationalistes.

Ces trois attitudes correspondent à trois modèles de sociabilité politique qui travaillent la société française :

- Le Modèle Libéral qui garanti pour chacun le principe de sa liberté d'action grâce au principe auto-limitatif de l'égalité du droit. Le "contrat" libéral présuppose sans discussion l'irréductibilité rationnelle des intérêts c'est-à-dire l'impossibilité de principe de la constitution d'un intérêt général. Certaines sociétés occidentales connaissant une diversité culturelle linguistique et ethnique ont construit des systèmes politiques que les politistes ont appelé démocratie consociationnelle : ce sont des sociétés à divisions ethniques ou religieuses profondes, ou les clivages se superposent, mais qui ont réussi à pratiquer "une politique de l'accommodement" ou les conflits se règlent dans un esprit de concession et de tolérance et non à travers l'application mécanique du principe de majorité. Selon Pierre BIRNBAUM [11] ce modèle correspond à celui des Pays Bas et surtout de la Suisse, pays pour lequel on ne trouve ni véritable centre ni véritable Etat.

- Le Modèle Démocratique. S'il ne met pas en cause la liberté d'action de l'individu, il pose comme principe que le compromis doit être établi par la mise à l'épreuve d'une formation de la volonté, destiné à tester le caractère universalisable ou non des intérêts en présence. Selon Jürgen HABERMAS [12] on peut comprendre le compromis à partir de la notion de "puissance normative" et cette notion repose sur la distinction entre les normes qui expriment les intérêts universalisables et les normes qui règlent les intérêts non universalisables. Les premiers sont le résultat de la raison tandis que les seconds reposent sur des rapports de force. Mais qui peut définir sans arbitraire ce qui est universalisable et ce qui ne l'est pas ?

Ce modèle démocratique a été défini et appliqué en France particulièrement sous l'égide de l'Etat. Michel TIBON-CORNILLOT [13] a montré à propos de l'immigration que la Nation française présente une diversité culturelle et une unité juridique. La France ensemble de communautés qui ont été rassemblées au cours des siècles mais pas seulement par la contrainte. Le compromis a reposé sur un mixte contradictoire. D'un côté l'Etat, expression de l'unité, qui diffuse et applique et se présente sous l'aspect-juridique et administratif. De l'autre la société pluriculturelle qui comprend l'ensemble des organisations familiales, associations régionales, présentant une grande diversité anthropologique (en 1920 par exemple un tiers des français avaient une langue maternelle autre). Cette diversité anthropologique se vivait dans le calme de quotidienneté et de la vie privée. Ces immigrés devaient petit à petit refaire le chemin parcouru par les autres composantes de la Nation française. C'est selon TIBON-CORNILLOT cette forme de compromis qui est remis en cause par le "défi de l'immigration magrébine" (population à caractère très spécifique) qui inverse la problématique traditionnelle. L'Etat peut intégrer, mais la société civile est plus réticente. C'est l'Etat qui était traditionnellement universaliste et unificateur qui est amené dans ce cas à prendre en compte une diversité culturelle que la société (ou certaines de ses composantes ont du mal à admettre). Ce qui peut conduire à une redéfinition du concept de citoyenneté [14].

- Le Modèle Autoritaire qui ne nie pas forcément dans sa pratique la liberté d'action des individus, mais est hanté par l'idée de décadence, ce qui peut donner un ton parfois réactionnaire a beaucoup d'analyses qui situent l'âge d'or (de l'identité) souvent dans le passé. Il suffit de penser aux mouvements intégristes, mais aussi à certaines dimensions des discours écologiques ou régionalistes, alors que le modèle libéral est plus tourné vers le présent et le démocratique se tourne plutôt vers l'avenir. Ce qui distingue le plus ce modèle des deux précédents c'est le manque d'empathie que Jean LECA [15] définit comme la "capacité de se mettre à la place des autres citoyens, afin de saisir non pas leurs stratégies et leurs structures de préférences mais leurs intérêts et leurs justifications". Ce qui signifie capacité de concevoir des rôles différents du sien propre et de s'y ajuster.

" "

"

Les Trois modèles, les trois tentations pourrions nous dire, qui traversent aujourd'hui la société française sont des réponses à ce que l'on a défini comme les difficultés de la cohésion sociales comme un problème d'identité. Dans les trois cas c'est le rapport du politique à la société civile ou a ses différences qui est en jeu. Le premier débouche sur une perte de la centralité le second sur la perpétuation de ce qui existait, le troisième sur une pratique autoritaire. Aucun ne nous semble pertinent, le premier parce qu'il va à l'encontre des réalités françaises, le second car il est confronté a de réelles difficultés d'application, le troisième parce qu'il va à l'encontre des traditions politiques françaises.

3. L'HYPOTHESE EXPLICATIVE

Le problème de la cohésion sociale ne se traduit pas en France comme dans certains pays voisins par de violents affrontements intercommunautaires (Irlande) des séparations linguistiques (Belgique) du séparatisme (Espagne) cela veut dire qu'en France on ne retrouve pas une polarisation à intensité et cristallisation fortes.

31. L'interprétation de la situation qui sera donnée ici peut être résumée par les points suivants :

- La France connaît aujourd'hui plus une crise de la solidarité qu'une crise de la cohésion. La première est marquée par la montée de la détresse et de l'exclusion économique (chômage de longue durée, nouveaux pauvres, zones sinistrées) qui font échapper une partie importante de la population aux filets de protection traditionnels [16]. Au risque de surprendre on peut dire que si cette dégradation de la solidarité pose un problème éthique, elle n'a que peu d'influence sur la cohésion sociale en général, du fait de l'absence d'organisation des populations concernées, ou du caractère très localisé de certaines manifestations.

- La cohésion sociale est avant tout aujourd'hui un brouillage de la perception de l'Identité Nationale. Ces manifestations peuvent se voir à travers la problématisation de l'immigration, du code de la nationalité ou du lancinant débat sur l'école et l'éducation. On pourrait même le montrer à partir d'autres thèmes (par exemple la focalisation du discours politique sur 1992).

On peut, à ce propos, noter que les défis auquel a été confronté le système politique français ont été ces dernières années liés à ces questions : montée du problème de l'immigration et percée électorale du Front National et crises politiques récurrentes liées au système éducatif (1984, 1986), notamment celle de 1984 qui a bien présenté le caractère non monétisable, une forte intensité de préférence des participants, une polarisation assez forte des positions autour du clivage gauche/droite. Or s'est bien un problème d'identité qui était posé là : définition de la nation (cf. le slogan "l'école privé divise") définition des droits individuels (le droit des familles vis-à-vis de l'Etat). Le compromis final s'étant résolu par la quasi défaite de l'un des camps, défaite qui a peut être évité une crise plus grave de la cohésion sociale. A titre de comparaison

- Sauf les cas localisés de destruction du tissu social [17] ou des zones où se trouvent combinées crise économique et immigration, les tensions sur la cohésion-identité ne se sont guère manifesté de manière brutale au niveau social, la politique ayant joué le rôle de médiateur.

Ces remarques étant posées, on peut proposer l'hypothèse interprétative suivante :

La crise de la cohésion sociale en France est avant tout un problème d'identité et de sa représentation, dû non pas à une dégradation du tissu social mais à une complexité plus grande qui rend inadéquat le modèle de sociabilité politique.

32. L'Inadaptation du Modèle politique

Dans la section précédente, trois modèles ont été présentés. Tous les trois sont inadaptés à la situation présente.

- Le Modèle libéral-consociationnel l'est à deux titres. A la fois parce qu'il fait l'impasse sur la tradition de la centralité étatique française et qu'il supposerait des communautés ethno-linguistiques, territorialisées et ayant une diversité sociale complexe. C'est à ce modèle que se réfèrent les partisans de la France pluriculturelle.

- Le Modèle autoritaire n'est pas non plus adapté (doit-on d'ailleurs le regretter) car il ne correspond guère aux traditions politiques françaises et même dans de variantes "douces" l'évolution des moeurs, des mentalités semble bel et bien lui interdire tout caractère praticable. La aussi on peut se référer à l'expérience de ces dernières années (dans la version douce du modèle). L'Etat a été incapable d'imposer à la société civile des projets qu'elle ne souhaitait pas, en dépit de majorités confortables à l'assemblée nationale : les tribulations du code de la nationalité en sont un bon exemple. Ce modèle autoritaire était en germe dans le programme des partis politiques de droite en 1986.

- Le Modèle démocratique-intégrationniste ne fonctionne pas non plus, bien que ce soit qui serve de modèle de référence. Pour suivre un vocabulaire emprunté à G. SARTORI [18] ce modèle a fonctionné sur la base de la redistribution, distribution à des citoyens passifs des fruits de progrès et de la croissance, pour se trouver confronté au cours des années 60-70 à des revendications de démo-participation, c'est-à-dire la contestation de élites politiques et la recherche d'une plus grande participation aux prises de décision. Si ces deux modèles n'ont pas disparu, le système politique est plutôt confronté aux problèmes de cohésion et de désagrégation du tissu social. Or ce modèle de fonctionnement, qui a été décrit à propos de l'intégration des minorités nationales ne peut plus fonctionner pour les raisons qui ont déjà été dites. Dans le cas français les problèmes de cohésion se marquent moins par une tension du social que par un affaiblissement du politique.

32. La conséquence : le gouvernement faible [19]

Le gouvernement faible traduit les limites de la rationalité politique c'est-à-dire la croyance que tout problème peut connaître une solution. La cohésion sociale, ou plutôt la texture plus complexe des aspirations, des valeurs, la diversité ethnique et culturelle plus grande dans un contexte de croissance ralentie, tout ceci contribue à l'émergence de ce gouvernement faible qui selon DONOLO et FICHERA présente les traits suivants : préférence pour le court terme (en fonction des cycles électoraux), politiques plus réactives qu'actives qui interviennent sur les effets et non les causes, politiques qui interviennent à la marge ou qui carrément pratiquent la non décision face aux intérêts contradictoires qui sont en jeu. Ces remarques ne sont pas seulement liées aux problèmes posés par la cohésion mais elles s'y appliquent fortement.

" "

"

La France n'est pas globalement dans une situation où sa cohésion aurait été déconstruite, mais dans la situation où la complexité est plus grande et réclame un autre modèle de traitement politique. La question reste ouverte à savoir si un autre modèle est possible et lequel.

NOTES

1. Ronald INGLEHART : The Silent Revolution : changing values and political styles among western publics Princeton 1977. L'auteur adopte l'hypothèse que c'est le contexte économique et social de la socialisation des individus qui explique leurs aspirations.
2. Ralf DAHRENDORF : Les classes et les conflits de classes dans les sociétés industrielles 1959 (Trad Mouton 1972). Il peut y avoir polarisation et cohésion dans le cas des sociétés traditionnelles régies par une représentation religieuse de l'ordre du monde.
3. William RIKER : Liberalism against Populism San Francisco 1982 Chapitre 8 p. 201-202, Losing economically Losing Politically Soutient que ce n'est pas l'économie la "dismalscience" mais la politique.
4. Bruno et Sachs : The Economics of Worldwide stagflation Blackwell chapitre 11. Présente les modèles du corporalisme sur les marchés du travail.
5. Giovanni SARTORI : "Will the democracy kill the democracy" Government and Opposition, Eté 1975.
6. Robert DAHL : L'analyse politique contemporaine, A. Colin.
7. Albert HIRSCHMAN : a développé les problèmes du passage de l'action individuelle à la collective et vice versa grâce au tryptique "exit, voice, Loyalty".
8. Richard SENNETT : Les Tyrannies de l'Intimité, Le Seuil, 1979.
Christopher LASCH : Le complexe de Narcisse, Fayard, 1980.
Gilles LIPOVETSKY : L'ère du Vide, Gallimard, 1981.
9. Mary DOUGLAS et Aaron WILDAVSKY : Risk and Culture, analysé par Bernard CAZES dans "Analyses de la SEDEIS", n° 30, 1982.
10. Jean Pierre DUPUY : "De l'économie considérée comme une théorie de la Foule" French standford Review, Eté 1983.
L'auteur soutient que la non comparabilité des ordres de préférences interindividuelles et le commissaire priseur vise à conjurer l'envie et les phénomènes de foule.
11. Pierre BIRNBAUM : Sociologie de l'Etat Le Seuil, 1979, p. 234-241. A propos des démocraties consocratiennes l'auteur cite la formule, "les bonnes barrières font les bons voisins".

12. Jürgen HEBERMAS : Raison et légitimité, Payot, 1978, Chapitre 3, p. 177-191.
 13. Michel TIBON-CORNILLOT : "Le défi de l'immigration maghrébine en France"
in Les Minorités à l'âge de l'Etat Nation, Fayard, 1985.
 14. Que certains pensent dissocier de l'idée de nationalité.
 15. Jean LECA : Sur l'Individualisme FNSP, 1986.
 16. Ces thèmes seront abordés par Yoland BRESSON "Le participat, solution au
problème de la cohésion sociale" DECTA III, Séminaire sur la
Cohésion Sociale 03.05.1988.
 17. Voir Jean-Patrice LACAM : sur les pratiques locales de clientélisme face
à la crise économique
"Clientélisme, effets de composition et cohésion sociale",
DECTA III, Séminaire sur la cohésion sociale 27.04.1988.
 18. Giovanni SARTORI, op. cité.
 19. DONOLO et FICHERA, il governo debole, De Donato, 1981, p. 74-83.
-

Séminaire DECTA III

IIème Séminaire annexe 1987-1988

THEME GENERAL : LA COHESION SOCIALE EN FRANCE AUJOURD'HUI

CLIENTELISME, EFFET DE COMPOSITION ET COHESION SOCIALE

par

Jean-Patrice LACAM

Agrégé en Sciences Sociales
Chargé de Conférences à l'I.E.P. de Bordeaux

Séance du :
Mercredi 27 Avril 1988
Salle E. 330
à 16 h 30.

" Il existe un nombre infini de formes de relations et de sortes d'actions réciproques entre les hommes, de médiocre importance, et parfois même futiles si on considère les cas particuliers, qui contribuent cependant à constituer la société telle que nous la connaissons, en tant qu'elles se glissent sous les formes sociales plus vastes et pour ainsi dire officielles " .

Georg Simmel (Sociologie et épistémologie - PUF - 1981).

INTRODUCTION.

La mise en place d'une problématique unissant une pratique microsociale comme le clientélisme à un phénomène " macroscopique " comme la cohésion sociale nécessite quelques remarques liminaires.

Dans un premier temps, il s'agit de rappeler les caractères fondamentaux du rapport de clientèle et de situer notre analyse dans le champ des interrogations qui aujourd'hui constituent l'essentiel de la réflexion sur le sujet.

Dans un deuxième temps, après avoir défini le concept sociologique de la cohésion sociale et éclairé les processus de son élaboration, il s'agira de montrer quels sont les types de mécanismes consensuels à l'oeuvre dans le rapport de clientèle.

Le rapport de clientèle appelé aussi clientélisme, paternalisme ou encore patronage est une relation dyadique de dépendance personnelle reposant sur un échange réciproque de faveurs entre un patron et son client (I).

Cette pratique microsociale présente plusieurs caractéristiques qu'il nous paraît bon de rappeler.

. L'échange de faveurs à l'origine du lien qui se noue ne fait jamais l'objet d'un contrat en bonne et due forme entre les deux partenaires. Don et contre-don sont assurés par un engagement moral qui constitue le code d'honneur du rapport de clientèle.

. La relation patron/client est une relation bancaire au sens où la dépendance du client à l'égard de son patron est plus critique que celle du patron vis à vis de son client. D'une part, le client en raison de la modestie de ses ressources, se trouve très souvent dans l'impossibilité de rendre l'équivalent des faveurs obtenues de son patron. En cela, il demeure son obligé. D'autre part, alors que le patron peut très bien perdre un client sans que cela ait des conséquences fâcheuses pour lui, le client quant à lui paiera cher son indépendance.

. Le rapport de clientèle est un engagement plus ou moins discret. Objet de publicité dans les sociétés traditionnelles (2), il s'est entouré dans nos sociétés d'une grande discrétion. A cela deux raisons : d'une part, le mépris dans lequel nous tenons aujourd'hui les démarches individuelles, alors que l'action collective est parée de toutes les vertus. D'autre part, la condamnation par la rhétorique républicaine de tout privilège, faveur ou passe-droit. Culpabilisés, les partenaires du rapport de clientèle sont donc devenus discrets. Ceci dit, la relation qui les réunit a conservé dans leurs esprits toute sa légitimité.

. L'entrée dans le rapport de clientèle est volontaire aussi bien de la part du patron que du client. Pour ce dernier, la liberté de choix paraît à priori peu évidente. Pourtant, même dans les cas les plus contraignants (ex: l'hacienda latino-américaine au siècle dernier), l'entrée dans le rapport de clientèle a toujours été en concurrence avec d'autres comportements sociaux comme l'émigration ou l'action collective.

. Le clientélisme se situe à la marge des grands clivages sociaux au sens où l'engagement des deux partenaires ne se fonde pas sur l'appartenance à un même groupe social. Il s'agit et c'est là une des raisons de sa pérennité, d'un rapport qui permet le franchissement des barrières établies au sein de la structure sociale. Il a jeté des ponts entre le patricien et le plébéien, entre le cacique et le péon, entre le maître de forges et l'ouvrier lorrain, entre le notable et le paysan. Pour ce faire, il implique de la part du client l'acceptation de l'ordre social en place et de la position inférieure

qu'il y occupe.

Ces quelques précisions apportées, il s'agit à présent de situer notre réflexion dans le champ des problématiques qui contribuent aujourd'hui à la compréhension de ce type particulier de rapport social.

Les quelques chercheurs qui s'intéressent à l'heure actuelle au clientélisme et ce autrement que pour le réduire à une pratique archaïque et résiduelle, tentent de répondre aux interrogations suivantes :

- . Quelles sont aujourd'hui les nouvelles dimensions prises par ce rapport social ? Assiste-t-on, entre autres mutations, au remplacement du traditionnel patron-notable par un patron-parti et donc à l'émergence de ce que Carl. H. Landé nomme un clientélisme corporatif (3) ?
- . Certaines formations politiques comme le parti radical en France et ses comités de notables ou la Démocratie chrétienne en Italie avec son accès privilégié aux ressources de l'Etat (4), ont-elles vocation à pratiquer le clientélisme ? Certains espaces géographiques (bassin méditerranéen, Amérique latine) constituent-ils les lieux privilégiés de tels rapports sociaux ?
- . Le rapport de clientèle est-il fondamentalement conservateur ? A-t-il pour objectif et pour effet de retarder la maturation du sujet politique en jouant contre la naissance d'une conscience de classe chez le client (5) ? Constitue-t-il au contraire pour les populations qui s'éveillent tout juste à la politique, un premier stade vers une réelle participation politique (6) ?
- . Le contenu de l'échange clientélaire se limite-t-il à la raison objective qui fonde la rencontre entre le patron et son client ? N'existe-t-il pas chez les deux parte-

naires une demande de tête à tête, de confrontation directe qui porte, selon les mots de Jean Duvignaud, l'espoir d'un enrichissement convivial (7) ? Ne peut-on voir dans cette relation interindividuelle l'expression d'une nostalgie partagée de la communauté traditionnelle ?

- . Une cinquième et dernière interrogation pose quant à elle le problème de la fonctionnalité macrosociale du clientélisme. Quel rôle ce rapport social tient-il dans le maintien de la cohésion sociale d'une collectivité humaine ? Il s'agit là d'une question omniprésente dans les travaux consacrés au clientélisme, mais qui paradoxalement n'a suscité à ce jour que des analyses rapides et de ce fait peu convaincantes. C'est le cas entre autres, de travaux dont les auteurs n'ont voulu voir dans cette relation complexe qu'un simple instrument de domination aux mains des représentants des classes dirigeantes. On reconnaîtra à ces recherches le mérite d'avoir posé la question, mais on leur reprochera aussitôt d'avoir répondu un peu vite par l'affirmative sans faire suivre cette réponse d'une démonstration rigoureuse(8).

Le moment nous semble opportun pour d'une part reformuler avec plus de clarté cette interrogation et d'autre part, proposer une première ébauche de réponse structurée et argumentée. Mais auparavant, qu'entendons-nous par cohésion sociale ?

Nous définissons la cohésion sociale comme l'état idéal d'une Société où la solidarité entre ses membres prévaut sur les forces de dissensus. Nous dirons donc d'un corps social qu'il connaît un degré élevé de cohésion ou de solidarité lorsque son unité est forte.

Cet état peut être le résultat de deux processus distincts :

- . Le premier que nous appellerons processus d'assimilation correspond au concept durkheimien de solidarité mécanique (9). " On suppose, écrivent R. Boudon et

F. Bourricaud dans leur Vocabulaire critique de la Sociologie (IO), que les membres de la Société ont été si complètement et si uniformément " socialisés " qu'ils ne peuvent vouloir que ce qui leur a été prescrit, qu'ils ne peuvent agir que conformément au programme inscrit dans la conscience collective ". Ici, la cohésion est rendue possible par l'absence de dissemblance entre les membres du corps social. Réunis par une communauté de buts, d'action , de normes, parfois d'origine ou d'allégeance, ceux-ci parviennent la plupart du temps et sur la plupart des questions à un accord sur les buts et les moyens. On peut parler ici de cohésion sociale par assimilation.

. Le second processus dit de composition agit en faveur de la cohésion sociale par l'intermédiaire d'une série de mécanismes intentionnels ou non. Les mécanismes intentionnels ont été construits dans le but de réduire autant que faire se peut les risques de désagrégation sociale. Les négociations collectives en offrent une bonne illustration. Les mécanismes non intentionnels, comme leur dénomination l'indique, participent à la promotion de la cohésion sociale sans que cela soit leur but explicite. R. Boudon et F. Bourricaud donnent, dans l'ouvrage déjà cité, un exemple de ces mécanismes en traitant la question de l'exil des dissidents. Le raisonnement est le suivant : le départ d'un dissident pour l'étranger n'a pas pour but explicite la restauration de la cohésion sociale au sein de la société qu'il quitte. Pourtant, l'agrégation des cas de départ va provoquer une réduction des divergences d'opinions, d'intérêts et de sentiments dans le pays abandonné; réduction susceptible de renforcer le consensus social. Chaque fois que de tels mécanismes seront à l'oeuvre, on parlera de cohésion sociale par composition.

Il est bien évidemment très difficile de dire lesquels, des mécanismes intentionnels ou des mécanismes involontaires, participent le plus à l'élaboration de la cohésion sociale. Il nous semble cependant que cette cohésion est plus le résultat d'une multitude d'aménagements microscopiques obtenus çà et là que d'accords collectifs et institution-

nalisés.

Voilà une proposition qui nous ramène au clientélisme, puisque cette pratique constitue le type même de l'aménagement informel et microsocial auquel il n'est pas à priori déraisonnable de reconnaître un rôle dans le processus de formation de la cohésion sociale par composition. Toute la question est donc de savoir comment cette relation interpersonnelle dont le but explicite est la satisfaction de deux personnes par un échange de faveurs, peut participer involontairement au maintien voire à la promotion de l'unité d'une collectivité humaine. En réponse à cette interrogation, nous développerons deux argumentations qui si elles ne se situent pas au même niveau d'analyse du clientélisme n'en sont pas moins complémentaires.

- . La première montrera en quoi le rapport de clientèle est, au sens fort du terme, fondamentalement porteur de consensus social. Nous expliquerons que sa propension à produire le consensus tient pour l'essentiel au caractère coopératif de la relation patron/client, aux liens affectifs inéluctablement noués par la proximité physique dans laquelle sont tenus les deux partenaires et enfin à l'obligation faite au client d'accepter l'ordre social en place faute d'obtenir la faveur sollicitée.
- . La seconde argumentation mettra en évidence les capacités particulières du clientélisme à amortir certains dysfonctionnements sociaux ou économiques qui, sans les solutions apportées par cet échange informel de faveurs et de services, seraient susceptibles de travailler à la désintégration sociale. Nous traiterons deux cas de dysfonctionnement où régulièrement les administrés font appel au patronage de leurs élus pour résoudre des problèmes pouvant parfois déboucher sur des conflits ouverts. Il s'agit d'abord des multiples situations où des citoyens sont aux prises avec ce que P. Milloz appelle " le mal administratif " (II). Nous verrons là que le clientélisme permet des aménagements de l'universalisme de la loi qui rendent l'Etat et ses administrations moins tatillons, moins inhumains, plus toléra-

rables.

Il s'agit ensuite du cas où en raison de la crise économique et des dérèglements qu'elle provoque dans l'ajustement du marché du travail, un nombre relativement élevé de personnes se trouve privé d'emplois. Nous constaterons que dans certains espaces économiques particulièrement touchés (ex: les pôles de reconversion industrielle), le clientélisme se présente aux chômeurs d'abord comme un mode alternatif de recherche d'emploi, puis comme un moyen de rendre les effets indirects du chômage moins insupportables. Il n'est pas interdit de penser que la multiplication de ces services pour administrés en difficulté élève le degré de tolérance du corps social à un état de chômage massif.

Ceci dit, il nous faut encore faire deux remarques :

- . Reconnaître comme nous le faisons ici une certaine fonctionnalité au clientélisme dans le processus d'élaboration de la cohésion sociale, ne doit pas nous faire éluder la question des effets inverses de ce rapport social. Nous verrons ainsi que cette pratique ne joue pas toujours en faveur de l'unité du corps social, en particulier, lorsqu'elle met à mal certaines valeurs autour desquelles les membres de la collectivité sont censés se réunir. Cependant, une telle mise au point, si elle atténue la portée de notre hypothèse de départ, ne la remet pas fondamentalement en cause.
- . Adopter une analyse fonctionnelle, ce n'est pas automatiquement tomber dans le travers animiste d'une certaine sociologie fonctionnaliste. Aussi, dire comme nous le faisons ici que le clientélisme remplit une fonction de cohésion sociale, ce n'est pas la même chose qu'affirmer que la société tel un être d'une réalité autonome s'est dotée d'une institution dont le rôle explicite est d'assurer au corps social une certaine unité. Si le clientélisme possède bien cette vertu, c'est à l'occasion, de façon involontaire, c'est à dire par un effet de composition.

COHESION SOCIALE ET MODE DE FONCTIONNEMENT DU CLIENTÉLISME.

Ici, c'est dans la structure même du rapport de clientèle, mais aussi dans les conditions obligées de sa pratique que nous trouverons les trois arguments de notre première démonstration.

- Le clientélisme joue d'abord en faveur de l'unité du corps social parce qu'il lance des ponts entre des individus séparés par des clivages désagrégateurs à savoir les clivages politiques et sociaux. En effet, il sait associer dans une relation interpersonnelle d'où toute lutte des classes est bannie, le chef d'entreprise et le salarié. De la même manière, il permet à l'administré d'obtenir d'un élu dont il ne partage pas les convictions politiques et pour lequel il n'a pas voté, une gamme élargie de services et de faveurs. C'est dans cet esprit teinté d'apolitisme qu'un Maurice Faure, " césar républicain " du Lot et archétype du patron local, se plaît à répéter qu'il n'y a pas de bâtard dans la république quercynnoise (12). Entendez par là que tout lotois, le fauriste de la première heure comme l'opposant de toujours, sera bien accueilli dans ses permanences (13).

Ainsi, par delà les fractures idéologiques et la segmentation sociale, le rapport de clientèle met en présence pour une relation d'échange des individus que l'on peut considérer dans une perspective macrosociale comme des adversaires. En faisant se rencontrer des adversaires, le clientélisme produit deux phénomènes dont les effets sur le maintien du lien social nous semblent positifs.

Le premier phénomène que nous nommerons la reconsidération des représentations de l'adversaire peut être décrit de la façon suivante :

Les oppositions qui traversent la Société sont entretenues et dans certaines occasions exacerbées, par les représentations que les individus, nourris du discours idé-

ologique de leurs groupes d'appartenance, se font de leurs adversaires. Ces représentations sont, de par leur fonction, manichéennes et caricaturales (14). Elles ont d'autant plus de chance de se perpétuer que les individus situés de part et d'autre des lignes de clivage, établissent peu de contacts entre eux. Par contre, dès que la distance tend à se réduire, sous l'effet par exemple d'un canal comme le clientélisme, ces représentations sont obligatoirement révisées. Une meilleure connaissance de l'autre, fut-il l'ennemi de classe, empêche la production d'images d'autrui excessivement négatives. Il devient alors plus difficile de maintenir sous tension les oppositions. On comprend ainsi pourquoi le syndicalisme idéologique dénonce le paternalisme des chefs d'entreprises, même lorsque certaines de ses retombées sont pour les salariés indiscutablement bénéfiques. La raison en est qu'au delà des risques d'exploitation dont cette pratique est effectivement porteuse, elle ne peut qu'atténuer, dans l'esprit des salariés, les représentations idéologisées qu'ils ont du patronat. Or, c'est à partir de telles représentations que cette forme de syndicalisme fonctionne.

Un certain nombre de travaux récents consacrés au " patronat paternel ", l'expression est du sociologue Michel Pinçon (15), semblent bien confirmer notre hypothèse. Le paternalisme des De Wendel en Lorraine comme celui plus modeste des Thomé dans les Ardennes, tenait ouvriers et patrons dans une relative proximité. Les membres de la famille Thomé, écrit Michel Pinçon, étaient connus et habituellement côtoyés. La tradition voulait d'ailleurs que les fils Thomé apprennent leur métier d'entrepreneur sur le tas et sous la tutelle d'un ouvrier chevronné. Tout salarié des aciéries De Wendel pouvait, écrit Pierre Fritsch (16), demander une audience à " monsieur Charles " et l'obtenir. De cette cérémonie en tête à tête, le salarié " sortait galvanisé, dévoué jusqu'à la mort à un patron qui l'avait si bien compris ". Ainsi, avec ses formes individuelles de discussion et de négociation qui autorisaient des rencontres

régulières entre des individus de classes sociales différentes et antagoniques, le paternalisme empêchait la formation de représentations négatives des patrons. Celui qui ne manquait jamais de vous serrer la main, celui qui vous appelait par votre prénom, celui qui vous confiait son fils en apprentissage ne pouvait être un exploiteur. Aussi, dans les entreprises gérées par des patrons " paternels ", les organisations syndicales éprouvèrent à leurs débuts de grandes difficultés pour imposer leur vision conflictuelle des rapports sociaux. L'histoire de nos grands groupes industriels montre que c'est souvent dans le vide laissé par l'abandon des pratiques clientélistes chez les nouvelles générations de patrons que s'est développée l'action collective professionnelle.

La capacité qu'a le clientélisme de multiplier les micro-solidarités entre des individus appartenant à des groupes sociaux que tout éloigne, produit un second phénomène bénéfique à la cohésion sociale. Nous le nommerons la reconnaissance de l'utilité de l'autre.

Ce qui réunit les partenaires de l'échange clientéliste, c'est leur complémentarité. L'un ne peut obtenir certaines faveurs que par l'intermédiaire de l'autre et vice versa. Un candidat à une élection ne peut réussir que si un nombre suffisant de suffrages se porte sur son nom. Patron, il attend de son client cette faveur qu'il ne peut espérer que de lui, à savoir sa voix. Un citoyen insatisfait d'une décision administrative ne peut attendre une révision de son cas et un assouplissement de la règle, que si un élu intervient en sa faveur auprès des centres de décision. Client, il espère de son patron une démarche informelle qui ne peut être tentée que par lui. Cette complémentarité, sans quoi le clientélisme n'aurait de sens, est à l'origine d'une solidarité entre partenaires que l'on peut qualifier, au sens durkheimien du terme, d'organique. L'autre, par delà le clivage qui sépare de lui, apparaît grâce au cli-

entéisme dans toute son utilité sociale. La reconnaissance de l'utilité de l'autre ne fait pas disparaître les clivages, par contre elle a le pouvoir d'en rendre l'expression moins violente et moins désagréative. La convivialité qui règne très souvent dans les assemblées politiques locales entre le président et les élus de son opposition relève de ce phénomène. Dans les assemblées locales, soulignent régulièrement les politistes (I7), les membres de l'opposition tiennent deux discours contradictoires. Le premier réaffirme sur un ton parfois virulent le clivage gauche/droite. Le second, convivial et apolitique, souligne sans cesse la communauté d'intérêts qui réunit la majorité et l'opposition sur la scène politique locale. Ce sont pour une large part les relations de clientèle que le président entretient plus ou moins ouvertement avec les membres de son opposition qui expliquent le consensus qui règne dans les assemblées d'élus locaux. Le président et l'opposant sont solidaires car complémentaires. Le premier attend du second un renforcement de sa légitimité de leader, ce qui exclut toute opposition systématique et violente. En échange, le client est assuré de la paix électorale et au delà, de la longévité politique. Cette complémentarité fait que des barrières idéologiques jugées infranchissables, ne résistent pas longtemps aux intérêts bien pesés des partenaires. Le conflit ouvert cède alors la place à la solidarité là où on l'attendait le moins.

- Mais le clientélisme ne favorise pas le maintien du lien social seulement par la capacité qui lui est propre de réduire l'intensité des clivages en faisant se rencontrer les adversaires. Il est aussi porteur de cohésion sociale parce qu'il constitue à côté des actions revendicatives conflictuelles une démarche alternative privilégiant le compromis.

Il existe deux modes d'action concurrents quand il s'agit pour un acteur social d'obtenir un privilège ou une faveur d'un centre redistributeur (I8). L'action peut d'abord être collective. Des acteurs motivés par les mêmes intérêts se mobilisent et ten-

tent de provoquer, par le danger désagrégateur que représente leur démarche revendicative, un rapport de force avantageux et donc à même de faire céder l'adversaire. Ce type d'action est dans son principe conflictuel puisque l'arme que l'on y brandit toujours, c'est la menace d'une déstabilisation de l'ordre social. Mais il est aussi conflictuel par les formes qu'il prend habituellement. Le boycottage, la grève, la manifestation de rue, instruments par excellence de l'action collective, privilégient le conflit et la confrontation au détriment du compromis.

Ce n'est pas le cas du second mode d'action où dominant la démarche individuelle et l'échange. Ici, le demandeur est seul, discret et porteur lui aussi d'une faveur, véritable contre-don du service attendu. Ici, pas de pression ni de menace concernant l'ordre social. Le demandeur se présente à son interlocuteur, non pas en adversaire, mais en partenaire d'un échange où chacun doit trouver son intérêt. Les phénomènes sociaux comme la corruption et le clientélisme correspondent à ce type d'action où le compromis interindividuel est préféré à l'affrontement collectif. Si la démarche du client appartient bien à ce second mode d'action que nous donnons pour favorable au lien social, c'est essentiellement parce que sa demande de faveur ou de service personnalisé n'est soustendue par aucune idéologie du conflit. L'idéologie dans laquelle " baigne " le clientélisme propose au contraire une vision apolitique et consensuelle des rapports sociaux. De fait, il n'y a rien d'étonnant que ce soit dans les organisations politiques qui accordent le plus de place à l'exaltation des valeurs traditionnelles de convivialité et la place la plus mince aux théories politiques proprement dites que la pratique clientéliste soit la plus développée (ex : le parti radical, puis radical-socialiste sous la troisième et quatrième République).

. En troisième lieu, il ne fait aucun doute que la propension du rapport de clientèle à maintenir la cohésion sociale, réside en partie dans l'obligation faite au client d'accepter l'ordre social existant, c'est à dire la position élevée qu'y occupe son

patron et corrélativement la place inférieure qui est la sienne. Comme le souligne Jeanne Becquart-Leclerc (19), " demander une faveur, c'est reconnaître la position d'un supérieur, c'est s'accepter comme impuissant, c'est entériner l'aliénation politique ". Nous conviendrons sans peine que cette acceptation constitue un élément de maintien de la cohésion sociale puisqu'elle renforce sa légitimité en reconnaissant la forme qu'elle a prise dans l'ordre social existant.

Dans l'échange clientéliste, l'adhésion à l'ordre social qui limite le risque d'une atteinte à cet ordre, se vérifie à deux moments de la relation.

. On la repère d'abord au tout début de celle-ci, lorsque le client se met sous la protection de son patron ou sollicite de lui une première intervention. Par principe, le patron n'agit qu'à la condition d'être reconnu comme tel par son client et conforté pour l'avenir dans sa position dominante. Dans le passé et dans les systèmes sociaux où le lien clientéliste occupait une place officielle, l'adhésion du client à l'ordre institué pouvait prendre l'aspect d'une cérémonie publique et ostentatoire. Rien ne rend mieux compte de ce type d'adhésion ex ante que le beau texte de Marc Bloch sur l'hommage vassalique à l'ère féodale (20).

" Voici, face à face, deux hommes : l'un qui veut servir; l'autre qui accepte ou souhaite d'être chef. Le premier joint les mains et les place, ainsi unies, dans les mains du second : clair symbole de soumission, dont le sens, parfois, était encore accentué par un agenouillement. En même temps, le personnage aux mains offertes prononce quelques paroles, très brèves, par où il se reconnaît " l'homme " de son vis-à-vis. Puis chef et subordonné se baisent sur la bouche : symbole d'accord et d'amitié. Tels étaient - très simples et, par là même, éminemment propres à frapper des esprits si sensibles aux choses vues - les gestes qui servaient à nouer un des liens sociaux les plus forts qu'ait connus l'ère féodale ".

De nos jours, le rapport de clientèle prend des formes plus discrètes en raison du peu d'estime dans laquelle avec tartufferie on le tient. Ceci dit, l'obligation faite au client potentiel de reconnaître la position supérieure de son futur patron et à travers elle l'ordre social, est loin d'avoir disparue. Nous en voulons

entre autres preuves cette gestuelle de la soumission dont les clients-administrés entourent leurs démarches intéressées auprès de leurs élus. Aux signes manifestes de sujétion du client, le patron répond par la familiarité et l'assurance propres à celui qui domine. Et c'est seulement à la suite de cet échange symbolique où le client reconnaît sa position inférieure et où le patron lui, affirme sa domination, que l'échange clientéliste est possible (2I).

. Mais les manifestations d'une adhésion du client à l'ordre social en place apparaissent aussi ex post. D'abord parce que celui-ci ayant obtenu satisfaction de son patron ne peut plus douter de la légitimité d'un ordre dans lequel, même très modestement, il occupe une position privilégiée. Ensuite, parce que le devoir qu'il a de rendre le don est l'occasion pour lui de marquer sa fidélité bien sûr à son patron, mais aussi à travers lui au système social qu'il représente. Comme dans la société féodale le suzerain en guerre rameutait ses vassaux liés à lui par "l'hommage", aujourd'hui l'élu, à la veille de l'échéance électorale, attend de ses clients prosélytisme et suffrages.

Faire se rencontrer les membres de groupes sociaux que tout oppose, offrir une alternative non conflictuelle aux démarches revendicatives et enfin obliger le client à une acceptation de l'ordre social, voilà les qualités cohésives inscrites dans les structures mêmes du clientélisme. Mais d'habitude, ce n'est pas à celles-ci que l'on pense lorsque l'on s'interroge sur la fonctionnalité macro-sociale de cette relation inter-individuelle. C'est plutôt à ses capacités redistributives auxquelles ont fait référence.

COHÉSION SOCIALE ET REDISTRIBUTION PAR LE CLIENTÉLISME.

Ici, il nous faut penser le clientélisme comme une structure non officielle de redistribution qui offre à côté des canaux formels d'allocation des ressources sociétales (revenus, emplois, honneurs, relations, mandats etc...), une seconde voie d'accès à ces

ressources. Usant de la métaphore, nous pouvons dire que le clientélisme repasse les plats à ceux qui n'avaient pas été invités, aux convives en retard, mal placés ou distraits. Cette redistribution souterraine sert à accréditer l'idée, essentiellement auprès des individus dont l'accès aux ressources sociales est difficile, que le système ne leur est pas irrémédiablement fermé. On peut supposer que le clientélisme sert alors à désamorcer la montée de comportements revendicatifs violents qui agrégés s'avèrent être destructeurs pour l'ensemble social. En effet, l'histoire nous prouve que pour la cohésion d'une société, le danger réside souvent dans les tentatives menées par les exclus pour ouvrir des brèches dans un système de redistribution trop clos. Le clientélisme ne va pas agir ici par une atténuation de la conscience des clivages comme c'était le cas dans les réflexions précédentes, mais par une élévation du coût d'opportunité d'un bouleversement social. Les nombreux aménagements que ce type de rapport social procure aux clients, réduisent à n'en pas douter l'intérêt d'une conquête des canaux officiels de redistribution.

Ce type d'analyse permet en partie de comprendre l'étonnante stabilité de sociétés où l'accès aux ressources est officiellement réservé à une élite. C'est le cas de la société soviétique avec d'un côté une Nomenklatura aux privilèges institués (magasins spéciaux, datchas, bons "kremliovka" (22), voyages à l'étranger, cliniques spécialisées) et de l'autre, une population soumise à des pénuries endémiques. Voilà une société exposée à priori aux conflits désintégrateurs. Pourtant, c'est bien la stabilité sociale qui la caractérise. Il faut en rechercher l'explication dans la redistribution informelle dont le clientélisme constitue avec la corruption les vecteurs. L'ensemble des rapports de clientèle qui, en de nombreuses chaînes, irrigue la hiérarchie sociale soviétique, compose in fine un pacte social qui assure bon an mal an la cohésion de cette société. Le nomenklaturiste qui distribue à ses clients de façon discrétionnaire des biens et des services rares, obtient en retour, au delà de la satisfaction de ses propres intérêts, des comportements d'adhésion et de participation à l'ordre socialiste qu'il serait bien difficile de faire naître sans cela. Dans un ouvrage intitulé " Tra-

vail et travailleurs en URSS " (23), Jacques Sapir montre comment les directeurs d'entreprises obtiennent, en redistribuant aux ouvriers qualifiés des services réservés à l'élite, un surcroît de motivation au travail.

En se dotant d'un mode de régulation clientéliste pour le moins éloigné dans ses principes des idéaux marxistes-léninistes, la société soviétique a évité jusqu'à ce jour que l'opposition latente entre la Nomenklatura et la population ne se transforme en un conflit socialement destructeur.

Dans la société française contemporaine, le clientélisme pratiqué par la classe politique remplit la même fonction redistributive et de ce fait, possède les mêmes effets cohésifs qu'en Union soviétique. Cependant, les canaux clientélistes y traitent un volume de ressources plus modeste et n'apportent pas au consensus un soutien aussi déterminant. Nuance faite, on ne doit pas toutefois sousestimer le rôle dans les deux domaines où interviennent habituellement les élus, à savoir les relations des administrés avec l'Etat et, en période de crise économique, les dysfonctionnements des marchés locaux du travail.

. L'Etat français, Alexis de Tocqueville l'a montré en son temps, est un Etat fort, unitaire et centralisé. Mais ce n'est pas pour autant un Etat imperméable aux demandes de la société civile. Celle-ci l'investit par les pressions des groupes d'intérêt (24) et par les multiples démarches individuelles des simples administrés. Dans notre hypothèse, c'est cette perméabilité aux interventions clientélistes qui rend le poids de l'Etat à la périphérie, supportable. Plus précisément, c'est parce qu'il est de temps en temps possible pour un simple citoyen-client de contourner, avec la bénédiction de ses élus, l'universalisme de la règle, que l'Etat français n'est pas vécu comme un tuteur oppressif.

Par principe, on le sait, la règle est la même pour tous et les administrations ont pour fonction de la faire respecter dans toute sa rigueur et sans considération des situations particulières. Or, cet universalisme de la règle s'applique à une réalité

sociale composée d'administrés qui s'ils ne sont pas forcément tous des cas uniques, se vivent bien comme tels. Et c'est bien ce décalage entre d'une part, un traitement uniforme des situations et d'autre part, une pluralité de cas, qui peut donner naissance à des tensions, voire des conflits entre les citoyens et l'Etat via sa bureaucratie. A cette cause d'affrontements, il faut ajouter la tendance qu'a l'Etat français à enfermer le citoyen dans une réglementation volumineuse (de 1971 à 1980 ont été émis 126 516 textes législatifs, décrets, arrêtés, décisions et circulaires), tatillonne et parfois vexatoire. Concernant ce dernier point, plusieurs signaux d'alarme se sont allumés ces dernières années. Pour l'année judiciaire 1979/1980, il a été déposé 40 000 recours devant les vingt-cinq tribunaux administratifs de la métropole. De son côté, le Conseil d'Etat, pour la même année, a enregistré 10 022 requêtes, soit cinq fois plus qu'il y a dix ans. Quant au Médiateur dont l'institution date du 03 janvier 1973, il a reçu en 1980 8000 demandes d'intervention contre seulement 300 en 1975(25). Il y a là un risque de désintégration du corps social au sens où la multiplication des contentieux entre les administrés et leur administration sape inéluctablement la légitimité de l'Etat. Le risque est d'autant plus élevé en France, que l'Etat s'y trouve être le principal organisateur et garant du lien social. Toute remise en cause de sa légitimité est une atteinte grave à la cohésion de la société dans son ensemble.

Cette légitimité, le clientélisme la préserve. Par les arrangements souterrains qu'il autorise, il apporte au système politico-administratif français le " jeu " lui permettant de fonctionner sans heurts majeurs. Sous la troisième République, c'est grâce à lui que les soldats du contingent d'origine rurale obtenaient les congés de moissons et que les familles les plus nécessiteuses se voyaient confier en nourrice les enfants de l'Assistance. Aujourd'hui c'est encore lui qui rapproche les conjoints dans la fonction publique, qui fait " sauter " les amendes et accorder les bourses scolaires. Portant son regard sur ces interventions occultes, le moraliste n'y verra que " combine " et " piston ". Le politologue y percevra un mode de régulation de notre système politico-administratif qui atténue les risques de conflits ouverts entre l'Etat et ses administrés.

. Si nous adoptons à présent une approche plus conjoncturelle du phénomène clientéliste, nous sommes à même de mettre en évidence un autre aspect de sa fonctionnalité en matière de cohésion sociale. Le cadre de notre démonstration est celui de la crise économique actuelle et plus particulièrement celui du chômage.

On sait depuis la recherche que Paul Lazarsfeld a consacrée en 1932 aux chômeurs de Marienthal (26), que le chômage provoque chez ceux qui le subissent des comportements plus marqués par la culpabilisation et la résignation que par la révolte. Ceci dit, on aurait sans doute tort de sous-estimer le potentiel de désagrégation sociale contenu dans une situation de chômage massif. A notre avis, il faut que deux conditions soient réunies pour provoquer une révolte de chômeurs. D'abord, le taux de chômage doit être élevé. Ensuite, les chômeurs doivent se trouver dans un dénuement matériel extrême et sans solutions alternatives.

Si à ce jour, les pays de l'OCDE n'ont pas connu de troubles sociaux liés à la conjoncture de crise économique qu'ils traversent, c'est que le chômage n'y a pas pris le caractère massif des récessions passées et que les chômeurs y ont été préservés d'une dégradation intolérable de leur situation matérielle par une série de mécanismes compensateurs en grande partie institutionnalisés, mais aussi informels. Au nombre des premiers, on compte l'ensemble des mesures sociales de lutte contre le chômage. Parmi celles-ci, l'attribution d'indemnités occupe une place centrale. Les seconds mécanismes regroupent quant à eux la solidarité familiale, le travail au noir et, sans avec elle avoir comme objectif de clore la liste, la redistribution clientéliste pratiquée par les élus.

Tous les élus locaux ne manifestent pas face au chômage de leurs administrés le même souci. Dans son enquête consacrée aux maires face à l'emploi en milieu rural (27), Germain Croizier a mis en évidence leurs différentes attitudes. Certains refusent une quelconque prise en charge du problème, considérant que la lutte contre le chômage n'est pas de leur ressort et se persuadant de l'absence d'effets négatifs sur les élections de leur indifférence. D'autres, au contraire, mènent des actions volontaris-

tes et cherchent à attirer les entreprises sur le territoire de leurs communes. Entre les deux, on trouve les élus qui pratiquent l'assistance aux victimes isolées. Ceux-la se sentent en charge des plus faibles. " Chez nous - dit un interlocuteur de l'auteur de l'enquête - le maire, c'est un petit peu la mère de famille, qui secourt ses enfants, quoi. Puisqu'elle est dans l'impossibilité de les sortir de l'ornière, elle les aide en moyens de subsistance ... " Voilà bien énoncée la fonction redistributive du clientélisme en période de fort chômage. Cette façon très passive qu'ont les élus de combattre le chômage et ses effets par le biais de l'assistance individualisée nous semble aujourd'hui, dans notre pays, dominer. Pourquoi ? tout simplement parce que peu d'hommes politiques savent faire autre chose. Entendez par là que rares sont ceux capables d'appréhender l'emploi autrement que sur un mode clientéliste. Cela s'explique par le rapport très particulier qu'ils entretiennent avec l'emploi. La maîtrise directe ou indirecte de celui-ci a de tout temps constitué pour le politicien une ressource électorale de premier ordre. Pour l'élu, gérer l'emploi, c'est pour l'essentiel distribuer les postes des administrations locales aux membres de sa clientèle. Peu habitué en fait à aborder la question de l'emploi d'une autre manière, l'homme politique confronté au chômage de ses administrés, réagit le plus souvent en perpétuant des micro-solutions de type clientéliste. Ceci dit, quels sont donc les services que les élus rendent aux victimes du chômage et qui ont pour effet d'atténuer leur détresse matérielle ?

C'est une question que nous avons posée aux maires de quatre villes industrielles situées dans la partie sud de la France et qui ont la particularité d'avoir souffert de la crise économique (28). On y relève des taux de chômage s'échelonnant entre 15 et 20 %. L'étude des questionnaires donne les informations suivantes : Les maires sont unanimes à constater la multiplication des demandes individuelles d'aide liées au chômage. Il s'agit en premier lieu de demandes d'emploi et en second lieu de demandes d'interventions auprès d'EDF, de GDF, du Trésor public pour l'obtention de délais de paiements. Il arrive aussi que soient demandés des revenus de substitution quand les

droits aux indemnités cessent. La démarche consistant à aller solliciter l'assistance d'un homme politique correspond pour le chômeur à une étape de son chemin de croix. Lorsque les luttes collectives n'ont pas empêché son licenciement, que les stages de réinsertion ont montré dans son cas leur limite, que de surcroît l'Etat-Providence l'abandonne et qu'il se refuse encore à l'idée d'aller demander de l'aide aux associations caritatives, le chômeur se tourne en direction du personnel politique supposé détenir quelques clés d'accès à l'emploi. En fait, les élus ne sont pas en mesure de satisfaire les demandes d'emploi, car les municipalités et les départements, comme les entreprises, sont tenus à une gestion rigoureuse de leur main d'oeuvre. Le temps semble être révolu où les collectivités locales embauchaient sans trop se soucier du coût des pratiques clientélistes des maires et autres présidents de conseils généraux. Les élus, par contre, interviennent avec un relatif succès pour l'obtention de délais de paiement, évitant ainsi aux familles de chômeur les coupures de téléphone, de gaz, d'électricité et d'eau. Si donc les hommes politiques n'apportent pas, sauf exception, de solution définitive au chômeur, ils arrivent souvent à lui éviter une dégradation trop brutale de ses conditions d'existence. C'est en cela, nous semble-t-il, que le clientélisme politique empêche, au même titre d'ailleurs que la redistribution de l'Etat-Providence ou le soutien financier et psychologique apporté par la famille, qu'une situation de chômage massif ne devienne destructrice de la cohésion sociale.

Comme dans les deux illustrations précédentes, la notion boudonienne d'effet de composition donne ici toute la mesure de sa force explicative. Un état macroscopique de cohésion sociale, traduit par l'absence de conflits de chômeurs, se trouve être le produit d'une multitude d'aides individualisées qui ont pour raison non pas la promotion de la solidarité du corps social, mais plus prosaïquement la fidélisation voire l'élargissement d'électorats.

CONCLUSION.

Il va sans dire que le sujet est loin d'être clos car notre réflexion n'a pas eu d'autre prétention que de poser avec peut-être un peu plus de rigueur qu'à l'accoutumée le problème du rapport que le clientélisme entretient avec le lien social. Reprise et poursuivie par les auteurs faisant autorité en la matière, cette réflexion feraient, n'en doutons pas, avancer la compréhension encore fragmentaire que nous avons de ce rapport social.

Ceci dit, nous voudrions faire, en guise de conclusion à ce texte, deux remarques. La première concerne l'hypothèse fonctionnelle que nous avons ici retenue. La seconde traite de l'esprit dans lequel nous aimerions voir chercheurs et lecteurs aborder le thème du clientélisme et ce, au delà de la présente analyse.

. Nous avons traité notre sujet avec un à priori fonctionnel. Celui-ci était nécessaire à l'efficacité de notre analyse. Maintenant, nos conclusions mériteraient d'être tempérées par une réflexion symétrique sur les effets destructeurs que le clientélisme produit sur la cohésion sociale.

Cela demanderait que l'on s'interroge sur l'usure que cette pratique fait subir, dans les sociétés démocratiques, à la légitimité de valeurs aussi cohésives que l'égalité ou la fraternité.

De même, il serait nécessaire de prendre toute la mesure des effets atomisant induits par cette relation inter-individuelle. Le clientélisme ruine les solidarités de groupes intermédiaires positionnés entre l'individu et l'Etat. Or ces groupes, les sociologues l'ont montré depuis longtemps, sont, par delà leurs oppositions, des éléments fondamentaux de la cohésion sociale parce qu'ils assurent l'intégration des individus à la société.

A la suite de cela, notre hypothèse de départ et sa démonstration perdraient une partie

de leur assurance, mais, soyons en sûrs, elles gagneraient en nuance et par la même en qualité.

. Confrontés au thème du clientélisme, les chercheurs comme les lecteurs doivent se garder de deux attitudes, certes diamétralement opposées, mais aboutissant toutes deux à une vision faussée de ce rapport social.

La première consiste à porter sur cette pratique un jugement réprobateur du type : le clientélisme est une relation sociale archaïque où domine l'individualisme. Il est indigne de nos sociétés démocratiques modernes marquées par les démarches collectives et le refus des rapports de dépendance inter-individuelle. Si on l'y rencontre, ce ne peut être qu'à l'état de résidu.

La seconde attitude - plus rare - consiste à valoriser ce rapport social dans le cadre d'une problématique libérale opposant la société civile idéalisée au totalitarisme de l'Etat. Dans cette optique, le clientélisme serait une preuve vivante de l'incapacité du pouvoir d'Etat à dominer la société. Il serait signe de liberté.

Le clientélisme ne mérite bien évidemment ni cette indignation ni cet honneur. Il existe avant tout comme un mode individuel d'obtention de faveurs et de privilèges que les acteurs sociaux utilisent simultanément ou de façon alternative avec les démarches relevant de l'action collective (29). L'intensité avec laquelle les individus recourent à lui dépend plus de son efficacité relative que de structures culturelles, sociales ou politiques déterminées. Ce que, par contre, ces structures expliquent, c'est le côté tantôt officiel tantôt " souterrain " de ce recours.

Alors, que l'on se garde de part et d'autre soit de condamner le clientélisme au nom du développement politique soit de le saluer en tant que comportement de résistance. Aujourd'hui, rien ne servirait mieux son intelligibilité que des réflexions moins passionnées.

NOTES

- I - On trouvera une très bonne introduction au thème du clientélisme dans l'article de Jean François Médard intitulé : Le rapport de clientèle (Revue française de science politique - février 1976).
- 2 - C'est le cas de la cérémonie marquant l'allégeance d'un vassal à l'égard de son suzerain dans la société féodale. Cet " hommage " a été décrit par Marc Bloch dans son ouvrage intitulé : La société féodale (Albin Michel - 1968).
- 3 - C.H Landé : " The dyadic basis of clientelism " in " Friends, followers and factions " (UCP Berkley - 1977).
- 4 & 5- Mario Caciagli : " Democrazia cristiana e potere nel Mezzogiorno " (Guaraldi - 1977).
- 6 - A. Ancisi : " La cattura del voto, sociologia del voto di preferenza " (Angeli - 1976).
- 7 - Jean Duvignaud : " La solidarité " (Fayard - 1986).
- 8 - Bruno Jobert : " Clientélisme, patronage et participation populaire " (Revue Tiers Monde - Juillet-septembre 1983).
- 9 - Emile Durkheim écrit dans son ouvrage intitulé " De la division du travail social " (1893) : " La première (la solidarité mécanique) ne peut être forte que dans la mesure où les idées et les tendances communes à tous les membres de la société dépassent en nombre et en intensité celles qui appartiennent personnellement à chacun d'eux. Elle est d'autant plus énergique que cet excédent est plus considérable. "
- 10 - R. Boudon et F. Bourricaud : " Vocabulaire critique de la sociologie " (PUF - 1982).
- 11 - Pierre Milloz : " Le mal administratif " (Dunod - 1987).
- 12 - Le Quercy est une région du Bassin aquitain. Sa partie haute couvre les départements du Lot et du Tard-et-Garonne.
- 13 - Jean Patrice Lacan : " Le leadership politique de Maurice Faure sur le système de pouvoir notabiliaire lotois " (mémoire de DEA - CERVL de l'IEP de Bordeaux - 1985).

- 14 - On trouvera dans l'ouvrage de Pierre Birnbaum intitulé : " Le peuple et les gros " (Grasset - 1979), un parfait exemple de ces représentations collectives volontairement ignorantes de la réalité sociale. Le sociologue y retrace l'histoire du fameux mythe des " Deux cents familles " qui, dans les années trente, fit l'unanimité de l'extrême droite à l'extrême gauche.
- 15 - Michel Pinçon : " Un patronat paternel " (Actes de la recherche en sciences sociales - juin 1985).
- 16 - Pierre Fritsch : " Les Wendel, rois de l'acier français " (Robert Laffont - 1976).
- 17 - Albert Mabilleau : " Les élections locales " (Encyclopédie des collectivités locales - Dalloz - 1979).
- 18 - Le terme de centre redistributeur désigne les institutions caractéristiques du modèle d'intégration que Karl Polanyi nomme la redistribution (" Les systèmes économiques " - Larousse - 1975). La redistribution que l'auteur oppose à la réciprocité et à l'échange a pour principe une série de mouvements d'appropriation de richesses en direction d'un centre, puis de celui-ci vers l'extérieur. Dans les sociétés modernes l'Etat est ce centre comme l'étaient jadis la familia romaine et le château médiéval.
- 19 - Jeanne Becquart-Leclercq : " Réseau relationnel, pouvoir relationnel " (Revue française de science politique - juin 1979).
- 20 - Marc Bloch : " La société féodale " (Albin Michel - 1968).
- 21 - Les permanences des députés et des sénateurs sont les lieux où aujourd'hui encore, la gestuelle de la soumission reste visible. Voici les dimensions qu'elle prend (en milieu rural) dans les moments où la relation patron/client n'est pas substituée aux regards du public. Le client attend sans impatience d'être reçu; il a mis son " costume du dimanche "; il s'adresse à l'élu le couvre chef à la main; il abuse des " Monsieur le député " ou " Monsieur le sénateur ".
- 22 - Les bons " kremliovka " alloués à certains nomenklaturistes, donnent droit à un " panier de la ménagère " composé de produits alimentaires impossibles à se procurer dans les circuits de distribution habituels.
- 23 - Jacques Sapir : " Travail et travailleurs en URSS " (Maspéro - 1984).
- 24 - Le thème de la relation Etat/groupes d'intérêt en France est traité par Ezra N. Suleiman dans l'ouvrage intitulé " Les notaires. Les pouvoirs d'une corporation " (Seuil - 1987).

- 25 - Ces données chiffrées sont tirées d'un article d'Eric Rohde intitulé: " Les français malades de l'administration " (Le Monde du 14 février 1982).
- 26 - P. Lazarsfeld, M. Jahoda, H. Zeisel : " Les chômeurs de Marienthal " (Editions de Minuit - 1981).
- 27 - Germain Croizier : " Les maires face à l'emploi en milieu rural " (Les Temps Modernes - novembre/décembre 1987).
- 28 - Il s'agit d'Alés, Carmaux, Decazeville et La Ciotat.
- 29 - On peut même poser l'hypothèse d'un recours cyclique aux modes d'action collective ou individuelle. Cette idée pourrait s'appuyer sur la thèse défendue par Albert Hirschman dans " Bonheur privé, action publique " (Fayard - 1983). Selon cet auteur, nos sociétés seraient prédisposées à des mouvements oscillatoires entre des phases de préoccupation envers les affaires publiques et d'autres presque exclusivement attachées au progrès individuel. D'après notre hypothèse, au cours de la première phase " action publique ", les individus privilégieraient des démarches de type collectif et lors de la phase deux " bonheur privé ", ils opteraient pour des actions individuelles du type clientélisme.

Séminaire DECTA III
11ème Séminaire annexe 1987-1988

THEME GENERAL : LA COHESION SOCIALE EN FRANCE AUJOURD'HUI

LE PARTICIPAT, SOLUTION AU PROBLEME DE LA COHESION ?

par

Yoland BRESSON

Professeur de Sciences Economiques à l'Université
de Paris XII

Séance du :
Mardi 3 Mai 1988
Salle E. 330
à 15 h 30

COHESION SOCIALE - VALEUR DU TEMPS ET PARTICIPAT.

Quelle que soit la structure sociale dans laquelle s'insère l'individu, quel que soit le système productif à partir duquel il obtient ses ressources, ses activités s'inscrivent dans des rythmes temporels :

Alternance de périodes de travail et de repos, allocations périodiques de revenus, établissement régulier du budget collectif, plans pluriannuels, cycle vital en trois phases, scolarité, apprentissage, activité et retraite en sont quelques exemples.

Cet encadrement collectif de périodicités, choisies, n'est pas totalement libre, il doit respecter les contraintes vitales pour le groupe et pour les individus du groupe. A cet égard on mesure souvent mal combien l'apparition et la diffusion de la monnaie, particulièrement la monnaie fiduciaire, ont permis de séparer les phases de production et de distribution des ressources. Grâce à elle, il est maintenant possible de choisir librement le rythme d'allocation de ressources indépendamment du rythme naturellement contraint d'obtention et de production de ressources.

A l'intérieur de ces règles collectivement acceptées, toute l'organisation productive recouvre un ensemble complexe de tâches et d'activités aux durées irrégulières et pourtant conjointes. La cohésion de l'ensemble force les individus à réunir des sous-ensembles d'activités qui sont assujetties à des rythmes propres différents, compatibles avec la nature de ces activités.

De réduction en réduction on rejoint l'individu personnalisé dont le rythme de vie est particulièrement figé par sa fonction, sa participation, sa dépendance envers la société, mais aussi naturellement et évidemment différent du rythme imposé à d'autres individus attachés à d'autres fonctions, placés dans un autre environnement.

Pour tout individu, dans n'importe quel système économique, sur la période unitaire que pour simplifier on appelle la journée, le temps de vie peut être décomposé en deux sous-ensembles significativement différents : le temps socialement contraint et le temps disponible.

Le temps socialement contraint est caractérisé par une durée imposée par l'organisation de la production. Il dépend de la fonction exercée par l'individu, de son rôle socialement reconnu dans le système productif. C'est la fraction de la période unitaire définie par l'absence de liberté de choix dans l'affectation de son temps. Pour bien préciser la nature de cette contrainte, il faut comprendre que même lorsque l'individu accepte librement un contrat de travail, son rythme de vie est assujetti, dès le contrat passé, à une rigidité temporelle dont il ne peut se soustraire.

Le temps socialement contraint ne peut jamais épuiser la totalité de la période unitaire de vie. Car, en tout état de besoin, l'activité d'obtention de ressources a toujours pour objectif l'utilisation de ces ressources. Le complément du temps socialement contraint est le temps disponible.

Le temps disponible est naturellement caractérisé par une durée de temps dont l'affectation est laissée au libre choix de l'individu. Il est toutefois nécessaire d'y ajouter une subdivision particulièrement significative.

Une partie du temps disponible est figée dans son utilisation par des habitudes de comportement. Certaines d'entre elles correspondent à des nécessités vitales ou sociales. Il en est ainsi du temps de repos, du temps consacré à l'alimentation ou à l'hygiène. On qualifiera cette fraction de temps disponible par du temps personnellement contraint. La durée de cette tranche de vie correspond bien à une contrainte mais à une contrainte réductible : l'individu peut seul théoriquement fixer le temps qu'il consacre à ces activités répétitives. Pratiquement il est lié par les comportements hérités, il est socialement conditionné, ou personnellement prisonnier de ses habitudes, mais il lui est toujours possible de modifier l'utilisation de son temps disponible, en réduisant, par exemple, son temps de repos, pour l'affecter à une occupation nouvelle.

La partie résiduelle du temps disponible, non personnellement contraint, est le temps libre. Le temps libre est caractérisé par une disponibilité toujours renouvelée mais aussi par la faible rigidité de la nature des activités qui s'y inscrivent.

On peut écrire pour résumer les identités suivantes :

Période unitaire = Temps socialement contraint + Temps disponible.

Temps disponible = Temps personnellement contraint + Temps libre.

Ce partage quotidien en temps socialement contraint (T.S.C.), temps disponible (T.D.), lui-même réparti en temps personnellement contraint (T.P.C.) et temps libre (T.L.), est un invariant de toute organisation économique, individuelle ou collective. Seules les proportions relatives varient selon les époques, selon les sociétés et selon les individus dans la société.

I - Intégration et différenciation. Le Temps fondateur de la Cohésion sociale.

Dans tout groupe organisé, dans toute société humaine même la plus primitive, quelles que soient les conditions et les méthodes d'obtention des ressources que nous appelons le système productif, il existe une différenciation de fractions de temps disponible selon les individus.

Cette répartition différenciée du temps socialement contraint est une nécessité si le groupe veut garantir son espérance de vie et se perpétuer, la présence des enfants l'exige. Mais cette différenciation n'est possible que si les actifs obtiennent un surplus de ressources par rapport à leur propre minimum de subsistance.

Acquérir des surplus que l'on fournit à d'autres membres du groupe, c'est-à-dire, transférer d'un individu à l'autre du temps socialement contraint pour créer du temps disponible, de telle sorte que tous les individus acquièrent de quoi survivre, est un acte naturel. De tels transferts solidaires, dans une période de rareté garantissent l'espérance de vie de chacun et la pérennité de l'espèce.

Or, le besoin d'une organisation, d'un arbitrage, d'un pouvoir, apparaît en même temps que le système productif livre des surplus réguliers conservables.

Ces élus souvent désignés sur des critères objectifs, les meilleurs guerriers dans un groupe menacé, les vieux, voire les femmes lorsque règne la paix, auront tôt fait d'exploiter la situation. La protection, la gestion, la redistribution des surplus leur assurent une dotation en ressources, supérieure à la dotation moyenne des autres membres du groupe. Cette dotation exceptionnelle valorise en retour leur fonction sociale.

Libérés des tâches épuisantes d'obtention de ressources, préservant leur temps de vie, forts de l'association temps libre-garantie de ressources-pouvoir, ils obtiennent un avantage qu'ils vont pérenniser en justifiant leurs fonctions au point qu'elles apparaissent vitales pour la survie du groupe, pour l'espérance de vie de chacun. Un consensus social s'instaure, se transmet, se fige dans les coutumes au point que l'inégalité dans la répartition des ressources devienne naturelle.

Une hiérarchisation sociale, s'établit au sommet de laquelle temps libre, allocation élevée en ressources et pouvoir sont confondus, tandis qu'à la base les actifs obtiennent le minimum de subsistance pour leur temps socialement contraint d'activité productive maximale. La seule adhésion aux conventions sociales transmise par l'éducation suffit à régler une répartition des ressources conformes à la hiérarchie sociale. Seul le volume de ressources distribuables dépend du système productif, la terre peut être commune, le travail librement consenti, l'inégalité considérée comme une règle.

Si on appelle noyau de consommation individuelle la collection de biens régulièrement consommée en des quantités moyennes pratiquement identiques d'une période sur l'autre, le noyau commun de la consommation dans la société correspondra aux biens que tous les individus consomment régulièrement à des quantités moyennes voisines. Mais l'apparition de surplus réguliers et conservables, en entraînant une répartition inégalitaire, provoquera une différenciation des consommations. Ceux, en effet, qui placés au bas de la hiérarchie ne re-

çoivent que le minimum de subsistance ont un noyau de consommation fixe. Par contre, au sommet de la hiérarchie les détenteurs de surplus acquièrent une capacité de choix.

La tendance à la satiété qui viendrait de plus grandes quantités consommées de ressources traditionnelles, la disposition du temps libre grâce à quoi il ont obtenu des surplus, l'éventuelle possibilité d'échange avec des groupes voisins permettront à ceux-là et à eux seulement de tenter des expériences. Ils introduiront des biens différents, nouveaux ou rares pour le groupe et apporteront une plus grande élasticité à leur noyau de consommation.

Progressivement, en fonction des satisfactions comparées qu'il en retire, l'individu bien doté va enrichir ses consommations répétitives et régulières de biens qui n'existent pas ou qui ne sont que très occasionnellement consommées par les moins pourvus. De telle sorte qu'entre des individus placés à des niveaux hiérarchiques extrêmes, les noyaux de consommation pourront être sensiblement différents.

Cette différenciation des comportements sera d'autant plus aisée que la répartition se fera à partir d'un bien numéraire, ou a fortiori de monnaie fiduciaire et que les échanges intergroupes seront plus abondants.

Ainsi à la hiérarchie des temps disponibles, s'associera non seulement une répartition inégalitaire des ressources mais une stratification sociale par les comportements. Tout ceux qui sont proches des "leaders" constitueront un groupe, une cellule; les enfants en particulier qui y grandiront, la division familiale étant généralisée, hériteront d'un mode de vie, d'un noyau de consommation, d'habitudes de comportement, d'informations, donc d'une culture différente considérée comme supérieure parce que gratifiante de satisfactions inconnues des autres.

Il est symptomatique que de façon générale dans toutes les sociétés, les élus ont tendance à se perpétuer de génération en génération par la naissance; cela signifie que la préservation des avantages relatifs est une motivation fondamentale qui peut d'autant plus facilement s'exprimer que le pouvoir appartient à ceux qui détiennent ces avantages. Ils tendent à former une catégorie permanente de privilégiés.

Tant que sur la base des coutumes et des conventions sociales le groupe tout entier accorde aux membres de cette catégorie la jouissance d'un temps disponible élevé, assortie d'une fonction socialement reconnue et d'une dotation en ressources relativement forte, on peut dire qu'il y a équilibre social.

L'équilibre social se traduit par un ordre fonctionnel conventionnellement hiérarchisé : quand on passe d'un niveau inférieur au niveau supérieur, l'exercice de la fonction correspondante exige

un temps socialement contraint plus faible, ou un temps disponible plus élevé, et rapporte une allocation périodique de ressources supérieures.

Observation étonnante, que ce parallélisme entre l'ordre des revenus, la hiérarchie des fonctions et la liberté d'organiser son emploi du temps. Ce fait n'est qu'apparemment paradoxal.

Les individus communiquent et se socialisent en s'échangeant du temps. L'économie est une forme parmi d'autres de communication, un facteur de cohésion, un langage particulier celui de la monnaie et des biens. La répartition des revenus est la trace de l'insertion d'individus tous différents dans une société homogénéisée par l'existence d'une valeur monétaire commune de l'unité de temps.

L'individu s'intègre à la communauté en insérant une part de temps social, dans son emploi du temps individuel. Lorsque la cohésion est parfaite on glisse de l'individu à la population entière sans rupture. Pour chacun d'entre nous, toutes les manifestations économiques, toutes les formes matérialisées du temps, tous ses usages émanent de ce partage entre le temps contraint par la nécessité de l'intégration et le temps disponible image de notre liberté.

Intégration et différenciation sont les modalités obligatoires, conjointes et pourtant presque contradictoires de l'existence socialisée.

II - La valeur du Temps - Clé de l'intégration économique.

Lorsque un individu accouple une partie de son temps individuel à celui d'autrui, il entre en contact, il communique, il échange du temps. Quelle que soit la nature du message, que la communication soit gratifiante ou pénible, le fait demeure : toute mise en relation entre deux ou plusieurs individus est un échange de temps.

L'échange de temps direct, service contre service, objet contre objet, subsiste dans un groupe tant qu'il concerne seulement une collection limitée d'objets connus de tous. Et de la même façon qu'un dialecte fruste n'aligne que des mots, quand le langage évolué, créateur, passe par le nombre et l'alphabet, de la même façon la multiplication des objets, des signes et des messages, la création d'objets et d'activités nouvelles ont besoin d'un intermédiaire, la ressource commune, la monnaie, pour produire, créer, échanger tout temps présent et à venir.

Voilà le domaine de l'économie en partie circonscrit. Le monde économique est une population d'individus, diversement regroupés en sous-ensembles, disjoints ou imbriqués, de dimension variable allant de l'unité à la "Nation", mosaïque qu'on peut appeler l'organisation sociale. Ce qui fait l'existence, le ciment de l'organisation, c'est que tous les individus qui y participent vivent simultanément le même

temps physique, ils sont soumis à la même horloge. Dans leur emploi du temps individuel; ils insèrent les contraintes "d'un emploi du temps social". Ils s'échangent du temps. Ils communiquent par les objets matériels et les services immatériels, ils parlent économiquement grâce à une ressource commune acceptée de tous : la "monnaie".

Recevoir périodiquement une certaine quantité de monnaie, grâce à laquelle on peut multiplier les échanges de temps, en les matérialisant sous forme d'objets, de services et de monnaie, est le mode économique d'intégration. Peut-on dire pour autant que l'économie ne concerne que les échanges de temps monétarisés ? Sûrement pas. Aujourd'hui encore, dans nos organisations complexes, de nombreux échanges subsistent hors monnaie.

Il faut distinguer le marché, où l'on observe les échanges de temps dont on possède une trace parce qu'ils sont médiatisés par la monnaie, de la totalité du champ économique. Le marché est comme un écran, au sens où il s'y projette une image des échanges de temps. Quand les individus s'échangent du temps, communiquent à travers des objets et services, qu'ils soient monétaires ou non, quand et comment créent-ils de la valeur ?

Essayons de nous débarrasser de nos habitudes de penser, de caractériser l'économie seulement par la confrontation d'offreurs et de demandeurs, se rencontrant simultanément dans un lieu déterminé : le marché. Imaginons des individus libres qui circulent et qui se rencontrent, à la fois semblables et différents. Nos individus sont semblables parce qu'ils vivent le même temps physique. Ils se reconnaissent, ils communiquent grâce à la monnaie. Ils sont différents, individualisés, parce que leurs caractéristiques, leur vie, sont spécifiques et suivent des parcours personnels.

Supposons que nous disposions d'un appareillage expérimental qui nous permette d'observer et de noter, à tout instant, sur de longues périodes, sinon toute la vie, l'emploi du temps de chaque individu. Il pourrait être ainsi conçu : chaque objet, ou acte économique, c'est-à-dire chaque bien, est repéré par une caractéristique physique, une fréquence, ou une longueur d'onde. Chaque fois que Pierre, pour désigner notre sujet, occupe une partie de son temps à l'obtention et à l'usage d'une unité de bien, une émission dont l'intensité est proportionnelle à cette fraction de temps, nous le signalerions et la trace de cette émission, sa puissance, serait évidemment liée à la quantité du bien qu'utilise Pierre. Le suivi continu de Pierre, comme on le fait d'un électrocardiogramme, nous donnerait un tracé, que l'on pourrait appeler un "écochronogramme".

Comme un médecin spécialisé, l'économiste pourrait lire sur "l'écochronogramme" la vie économique de Pierre, et résumer toute l'information sur une période de temps unitaire.

Isolément, tenant compte de son programme personnel, du partage et des affectations qu'il fait de son unité de temps, Pierre peut comparer les biens dont il a l'usage. Il peut apprécier les valeurs

relatives en comparant directement les fractions de temps unitaire qu'il consacre à chacun d'eux. Il est en quelque sorte muni de son propre système de mesure. Il peut même exprimer ces valeurs relatives, en francs, les transformer en valeurs absolues, tout en restant cohérent avec ses choix, son programme, ses différences.

Si on reprend les hypothèses traditionnelles de l'économie. Si on admet qu'il cherche à gérer sa ressource, c'est-à-dire son unité de temps en satisfaisant ses désirs, en minimisant ses efforts, on comprend et on démontre que Pierre évalue ses biens proportionnellement au temps unitaire qu'il leur consacre.

On suppose que Pierre va rencontrer Paul, muni de son propre "écochronogramme" défini sur la même période unitaire. Ils vont pouvoir communiquer sur le mode économique par l'intermédiaire de la monnaie. Ils disposent chacun, pour la période, d'une certaine quantité de monnaie. Ils vont s'échanger des biens. Ils le pourront à condition qu'ils se comprennent ou comme le dit le langage populaire "qu'ils s'entendent".

X représente Pierre, Y représente Paul. Leurs programmes simplifiés pour deux biens peuvent être décrits en données chiffrées sur une période de temps prise égale à l'unité.

	X	Y
Temps libre.	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{3}$
<i>Bien 1.</i>		
Fraction de temps pour une unité de bien 1 (α)	$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{12}$
Quantités (q)	5	6
Temps consacré (a) au bien 1	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$
<i>Bien 2.</i>		
Fraction de temps pour une unité de bien 2.	$\frac{1}{16}$	$\frac{1}{18}$
Quantités.	4	3
Temps consacré au bien 2.	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{6}$
Temps libre + temps consacré au bien 1 + temps consacré au bien 2 = 1 pour X et Y.		

Nous disposons, par unité de temps physique, de $M = 100$ frs, à distribuer à Pierre et à Paul. Nous décidons d'allouer $m = 50$ frs à chacun d'eux.

Reprenant ce que nous disions plus haut : Pierre dispose de 50 frs, il consacre $1/20$ de son temps unitaire pour une unité de bien 1 la valeur unitaire qu'il lui accorde, doit être égale à $50\text{frs} \times 1/20 = 2,50\text{frs}$. Il consacre $1/16$ de son temps unitaire pour une unité de bien 2, la valeur unitaire du bien 2 sera : $50\text{frs} / 16 = 3,12$ frs. Notons que nous ne disons pas le prix, mais la valeur. Cette valeur est personnelle, elle est propre à Pierre, elle dépend de ses préférences, de ses choix, de ses performances. Elle n'est pas comparée, ni même comparable comme nous le verrons rapidement avec l'évaluation des autres participants. Comme il a choisi de meubler son temps unité de 5 unités de bien 1 et de 4 unités de bien 2, Pierre évalue la totalité des biens qui occupent sa "journée" à $V = (5 \times 2,50) + (4 \times 3,12) = 25$ francs. Cette évaluation est l'équivalent monétaire de son temps d'activité, ou plus exactement celle de la fraction de son temps unitaire qui possède une image économique.

Paul évalue l'unité de bien 1; à $50/12 = 4,16$ frs et l'unité de bien 2 à, $50/18 = 2,77$ frs. Puisqu'il remplit son temps avec 6 unités de bien 1, et 3 unités de bien 2, sa "journée" économique équivaut à :

$$V_V = (6 \times \frac{50}{12}) + (3 \times \frac{50}{18}) = 33,1/3 \text{ francs.}$$

Si Pierre décidait de consacrer aux biens 1 et 2, tout le temps libre qu'il lui reste, représentant pour lui la moitié d'une journée, il pourrait obtenir et utiliser deux fois plus de biens. Cette réserve est une valeur potentielle, non matérialisée sous forme de biens, mais dont l'existence incontestable possède une image monétaire.

Ainsi, tandis que rien ne nous autorisait à traiter Pierre et Paul de façon inégale, que pour cela nous les avons dotés d'une même quantité de monnaie, ils apparaissent pourvus de ressources matérialisées en biens économiques d'inégales valeurs. Cette inégalité est inhérente au système, aux contraintes de la communication économique : c'est le résultat inévitable du passage par l'intermédiaire de la monnaie. L'unité de temps physique accuierit une valeur économique différente parce que le temps libre correspond à une réserve qui aurait pu être affectée à l'un ou l'autre des biens. Si Pierre et Paul ne devaient pas communiquer par l'intermédiaire de la monnaie, à titre expérimental ou définitif, ils auraient comblé leur temps libre pour mesurer exactement comment se répartissaient leurs temps respectifs, sur une base comparable et découvrir les vrais rapports de la valeur. Le temps libre est une valorisation potentielle qui ne s'exprime pas et perturbe toute comparaison faisant passer de l'ensemble de biens économiques de Pierre à ceux de Paul. Les deux ensembles ne seront comparables que si Pierre et Paul répartissent leurs activités en comblant toute l'unité de temps disponible, ou en disposant du même temps résiduel.

Que faire pour qu'ils aient une mesure économique du temps ? Qu'ils puissent mesurer les valeurs monétaires avec le même étalon ? Cette mesure commune, appelons la, $k.m$, multiplie ou fraction de la quantité moyenne de monnaie par individu. Puisqu'il faut ramener le partage du temps d'activité consacré à chaque bien, au temps total d'activité économique, à l'unité de temps moins la fraction de temps libre. Chaque individu doit alors recevoir une allocation monétaire différente.

$$\text{Pierre doit recevoir } \frac{k.m}{1-1/2} = \frac{50k}{1-1/2} = 100k.$$

$$\text{Paul doit recevoir } \frac{50k}{1-1/3} = 75k.$$

Comme nous disposons de 100 frs à distribuer à Pierre et Paul, il s'ensuit que $175k = 100$, d'où $k = 0,5715\dots (1/k=1,75)$, Pierre doit recevoir, $100 \times 0,5715 = 57,15$ francs. Tandis que Paul ne doit recevoir que $75 \times 0,5715 = 42,85$ francs.

On vérifiera aisément que si nous avons distribué 200 frs au lieu de 100, k , aurait pris la même valeur, tandis que les deux participants auraient reçu chacun le double de monnaie. Il est fondamental de noter, dès à présent, que la valeur de k , est indépendante de la quantité de monnaie à répartir, elle est le résultat du mélange des deux programmes temporels fondus dans une unité commune.

On vérifie aussi, que Pierre évalue maintenant l'unité de bien 1 à $57,15/20 = 2,85$ francs et l'unité de bien 2 à $57,15/16=3,57$ frs pour Paul la valeur monétaire du bien 1 est devenue $42,85/12 = 3,57$ et celle du bien 2, $42,85/18 = 2,82$ francs.

Le partage inégal des ressources monétaires a modifié la mesure des valeurs monétaires des biens pour les deux participants. Dans l'exemple ces évaluations se sont rapprochées, mais surtout elle les a rendu monétairement comparables. Pierre et Paul parlent le même langage. Leur "journée" économique à la même valeur, elle est pour Pierre de $(5 \times 2,85) + (4 \times 3,57) = 28,5$ francs, elle est pour Paul de, $(6 \times 3,57) + (3 \times 2,82) = 28,5$ francs. La mesure commune économique du temps est la même pour tous : c'est, $k.m = 28,5$ francs.

Ce qui vient juste d'être illustré par l'exemple est démontré. Le temps libre, non matérialisé sous forme de biens, disparaît irréversiblement, au fur et à mesure que le temps physique s'écoule. La valeur potentielle qu'il représente pourrait elle-même disparaître. En réalité, il n'en est rien ! Il est impossible de nier les différences entre les individus dans la façon de composer leurs programmes. Il est impossible d'oublier qu'à programmes identiques; si l'un des individus le réalise en moins de temps qu'un autre, il lui reste un potentiel-temps, un capital temps supérieur.

Accorder la même quantité de monnaie à deux individus, pour une même unité de temps physique, c'est-à-dire uniformiser ou égaliser les revenus périodiques, engendre une inévitable différenciation par les biens et leurs évaluations. Les différences individuelles s'expriment alors sous une forme que l'on peut considérer comme maligne, puisqu'elle empêche la communication par les biens. Elle ralentit les possibilités d'échanges puisqu'il n'y a plus uniformité du langage économique, sauf à admettre que tous les individus réalisent leurs programmes exactement dans les mêmes conditions de performances temporelles, sauf à admettre, que tous les individus sont également semblables.

Si l'on veut restaurer l'unité du langage économique, faire en sorte que l'unité physique de temps égale pour tous, se transforme en unité économique encore identique, les différences individuelles doivent se traduire par des dotations monétaires inégales. Celui qui réalise son programme en conservant le plus de temps libre, doit recevoir plus de monnaie, selon la formule suivante :

$$R = \frac{km}{1-x} \text{ où } R \text{ est le revenu monétaire, } x, \text{ la fraction de}$$

temps libre, m , la quantité moyenne par individu des ressources monétaires à répartir et k , une mesure étalon. " k " est l'étalon-temps. C'est la clé de l'intégration. Pour bien saisir la signification, le retour à l'exemple précédent peut nous aider. On avait obtenu $k = 0,5715$ et $1/k = 1,75$.

$1/k$, est la mesure en temps réel de l'unité de temps économique. Dire que $1/k$ égal $1,75$ signifie que l'unité de temps économique équivaut à $1,75$ fois l'unité de temps physique. Ou encore que si l'on regroupe les deux individus dans une seule cellule, formant une unité nouvelle, associant leurs préférences personnelles, leurs compétences, ils auraient pu en "travaillant" une unité complète de temps physique, produire une quantité de biens leur permettant de passer $0,75$ unités de temps physique supplémentaire sans aucune activité. C'est en cela que le temps réel, physique, est pour l'économie une sorte de capital. k , est le temps socialement contraint commun. Cette clé n'existe que parce que la réunion des individus doit former une nouvelle "personne" économique unifiée, homogénéisée, résumé de la diversité des individus qui la compose.

Statistiquement k , est la moyenne harmonique des temps actifs contraints individuels ... la moyenne harmonique des fractions de l'unité temps asservies à l'activité économique, projetant une image en terme de biens et services. Disons pour simplifier, la moyenne harmonique du temps de travail. Mais attention, il ne s'agit pas d'un travail particulier servant de référence. Il ne s'agit pas, par exemple, du travail simple de l'ouvrier comme le désignait Marx, il s'agit du temps contraint de chacun, contenant certes, le travail, mais plus précisément, la part de l'emploi du temps individuel gelée par l'obligation d'y amputer une part d'emploi du temps social. Dire que $k = 0,5715$, c'est noter que les deux individus consacrent en commun $57,15$ % de leur temps unitaire à une activité économique.

L'étalon de la valeur, ainsi défini, dérive de l'obligation où se trouvent les individus, de communiquer à travers les biens et la monnaie, à partir d'une mesure commune. Cette mesure commune est une contrainte, c'est le prix de l'intégration, c'est $k.m$ = la mesure économique exprimée en monnaie de l'unité de temps physique.

Cette mesure commune économique de l'unité de temps, est aussi le revenu d'un individu qui disposerait d'un temps libre nul. C'est donc le revenu de celui qui réalise son programme avec le moins de compétence. C'est le moins performant des individus. C'est donc un seuil de pauvreté : le plus haut revenu minimum que l'on puisse allouer à chaque individu de telle façon qu'il puisse vivre sa "journée", tout en participant à la communauté, tout en étant économiquement intégré. C'est la rémunération de l'individu marginal.

L'étalon de la valeur est donc l'étalon temps, il est défini comme la moyenne harmonique des fractions de temps unitaire consacré à l'activité économique. Il mesure, en quelque sorte, les facultés productives. Il est l'image de la productivité réelle comme un résumé statistique de toutes les productivités, de toutes les compétences, sans que les économistes puissent choisir au gré de leurs humeurs, une norme particulière. Ni productivité moyenne de travail simple, ni temps socialement nécessaire de Marx, ni productivité marginale.

Nous nous comprenons en parlant quantités, prix et évaluation monétaire parce que nous accordons tous à l'unité de temps la même évaluation réelle en monnaie. La valeur monétaire du temps est la même pour chacun d'entre nous; cette valeur évolue et accompagne la croissance économique.

Pour mesurer l'importance de ce résultat, il faut distinguer entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. Ainsi peut-on faire observer que chaque objet, vêtement, récepteur de télévision, voiture a une valeur réelle, difficile à chiffrer et différente pour chaque personne. Cette valeur d'usage diffère du prix de l'objet; de la quantité de monnaie exigée pour l'obtenir, la valeur d'usage est distincte de la valeur d'échange.

La valeur réelle de l'unité de temps est la même pour chaque être humain quels que soient l'âge, le sexe, l'activité. Une année d'enfant, une année de vieillard, une année d'époux au foyer, une année de salarié, de chômeur ou de patron, c'est une année d'être humain. Le temps est identique pour tous. A peine cette observation enchante-t-elle l'humaniste qu'une question surgit : pourquoi les revenus sont-ils inégaux si la valeur d'usage du temps est identique pour tous les hommes ?

Les revenus ne sont pas une mesure de la valeur réelle du temps mais de sa valeur d'échange.

Chaque année d'être humain doit avoir une même expression réelle en monnaie, pour que la monnaie puisse servir de langue commune, mais chaque individu exploite cette année différemment.

Selon le temps consacré, selon la façon dont il vend et échange ce temps, selon les opportunités saisies et la compétence mise en jeu, une année réelle d'homme peut avoir des valeurs d'échanges très différentes.

Dans chaque revenu monétaire, il y a deux parts; l'une correspond à la valeur du temps, identique pour tous, l'autre correspond à la valeur d'échange liée à la performance et l'utilité reconnue par le marché au temps contraint.

En observant la distribution des revenus individuels on extrait par le calcul le montant de la valeur du temps.

III - Le Participat, mode futur de cohésion sociale.

La tradition économique, on le sait, est de se limiter à l'étude des échanges concernant ce qui est rare. Tous les manuels indiquent comme test de la rareté, le fait d'avoir un prix. C'est restreindre gravement le champ de l'étude, les poètes, les philosophes et les économistes lucides s'accordent par contre pour reconnaître que la seule chose essentiellement rare c'est le temps. Aussi, dans les échanges, il nous faut reconnaître trois catégories.

- L'échange marchand où la confrontation sur le marché permet par l'établissement d'un prix les échanges successifs - biens - monnaie biens etc ...

- L'échange non marchand, par exemple, les services rendus par l'administration où les évaluations monétaires sont établies par référence aux estimations de la sphère de l'économie marchande.

- L'échange gratuit, qui pourtant n'est ni sans valeur puisque nous y prenons plaisir, ainsi qu'une conversation entre amis, ni sans rapport avec les deux autres catégories, comme le montre par exemple, le "marché de la solitude", florissant dans les grandes villes et pauvre substitut de la chaleur des échanges gratuits.

L'intégration dans la vie sociale implique d'être partie prenante à ces trois types d'échanges. Que l'un manque, le sentiment et la réalité de l'exclusion apparaissent. Le déficit d'échange dans une quelconque des catégories réagira sur la qualité et le sens des échanges dans les deux autres sans qu'il puisse y avoir de véritable compensation, chaque type d'échange ayant sa spécificité.

L'équilibre de ces trois modes de relations s'établit par une dynamique qui peut privilégier tel ou tel type d'échanges. Aucun ascète de tradition occidentale ou asiatique ne nous approuverait, mais il s'agit du plus grand nombre et la sphère des échanges marchands est à tel point prépondérante dans nos sociétés qu'il est très difficile d'y échapper. Aussi nous devons privilégier une dynamique des relations économiques centrée sur l'échange marchand à travers la monnaie et les biens. L'intégration économique en ce sens étroit induit une politique des revenus. Or, celle que nous avons hérité du Salarial et du Keynesianisme ne fonctionne plus.

On appelle richesse aujourd'hui, la masse des revenus primaires, c'est-à-dire des revenus tirés directement d'un emploi, pour l'essentiel salarié, ou d'une activité retenue par le marché. Sans emploi reconnu, étiqueté, codifié, pas de sécurité sociale, pas de revenu primaire. Pour notre société salariale sans bulletin de paye on n'existe pas.

Il existe certes, des revenus de transfert. C'est-à-dire, qu'on "prélève" sur les revenus primaires, des ressources qu'on affectent à ceux qui n'ont pas, ou trop peu, de revenus primaires, c'est la redistribution.

Ce système fonctionne tant que le nombre d'exclus est faible par rapport au nombre de titulaires de revenus primaires. Et même si avec de moins en moins de salariés on obtient plus de richesses et que l'on puisse idéalement supposer prélever plus pour les nécessiteux de plus en plus nombreux, le prélèvement va paraître aux quelques salariés de plus en plus injuste et lourd, et le transfert de plus en plus indigne pour les exclus.

Pour rompre cet enchaînement fatal il faut couper le lien strict emploi-revenu. Il faut allouer, même sans emploi, des revenus. C'est-à-dire, qu'il faut abandonner la notion traditionnelle d'emploi pour celle d'activité.

Appelons le nouveau mode de distribution des revenus :
le Participat.

Dans le Participat tout citoyen, quel que soit son âge, son sexe, son activité, reçoit en permanence de sa naissance à sa mort, un revenu de base, le "revenu de citoyen". Il peut à loisir sans condition et sans limitation y ajouter des revenus complémentaires, salaire ou profit.

Le revenu de citoyen n'est pas négociable. C'est la valeur du temps qui dépend du niveau de richesse atteint par l'économie toute entière. C'est la solidarité minimum que l'économie, à la fois, exige et autorise.

Cette valeur du temps est une valeur fondamentale, au vrai sens de fondation. Le mois vaut en France aujourd'hui, pour, chacun d'entre nous quel que soit l'âge, le sexe ou l'activité, un équivalent monétaire égal à 1.250 frs. Cela paraît faible, mais cela s'explique dès qu'on comprend la réalité économique profonde.

Cette somme représente en fait, un potentiel. Un mois est pour tous identiquement, un mois de temps. Avant qu'on le remplisse d'activités, d'échange de temps avec celui des autres, il vaut 1.250frs, parce que même si on ne "travaille" pas, on porte la possibilité à tout instant de rentrer en contact et de communiquer avec les autres. Si on ne donne même pas le potentiel de 1.250 frs, on tue le temps, on empêche l'être d'entrer dans la société, on l'exclut.

La valeur du temps ne représente pas le minimum vital, elle s'assimile en fait, à l'alphabet ou aux premiers mots qu'il est indispensable de connaître pour amorcer le dialogue avec les autres.

Pourquoi donner le revenu de citoyen, la valeur du temps, à tous riches ou pauvres ? Parce que justement cette valeur appartient à tous, sans distinction. Elle est attribuée à chacun, sans condition, parce qu'on veut l'intégrer dans la communauté productive, qu'une année d'être humain est toujours une année, libre à chacun de l'utiliser comme il l'entend, avec beaucoup d'activités, d'échanges de temps lui procurant des revenus supplémentaires, ou pour voyager, apprendre, méditer.

L'instauration du Participat s'annonce inévitable, non parce que l'exclusion devient insupportable dans nos économies d'abondance, mais parce que c'est le seul mode de distribution des revenus qui pourra satisfaire les exigences du capital humain et le développement attendu de l'immatériel.

Le travail codifié, le même pour tous, qui allait bien avec la machine, ne vaut plus pour que le capital humain donne toute sa mesure, c'est que chacun pressent déjà le thème à la mode de la flexibilité du travail.

Il y a plus encore, pour produire de la quantité, il fallait l'uniformité, il nous faudra maintenant de la qualité, et de la différence. Les objets, les services, seront adaptés aux clients. Avec la rareté avancée peut commencer l'exigence dans les choix. C'est pourquoi la proposition d'une réduction uniforme du temps de travail est inadap-tée. Ce qui grandit c'est une demande nouvelle, pressante, nécessaire, la libre organisation du temps de vie, la liberté d'alterner des périodes d'intense activité et des moments de repos. Seul le Participat alliant solidarité et liberté, intégration et différenciation, le permettra.

Séminaire DECTA III
II^{ème} Séminaire annexe 1987-1988

THEME GENERAL : LA COHESION SOCIALE EN FRANCE AUJOURD'HUI

LA COHESION SOCIALE : ENTRE SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE
(SEMBLABLE OU DIFFERENT OU SEMBLABLE ET DIFFERENT)

par

Jean-Marc MONTEIL

Professeur de Psychologie Sociale à l'Université Blaise Pascal
(Clermont-Ferrand II)

Séance du
Mardi 24 Mai 1988
Salle E. 330
à 17 h 30

Conduire une réflexion sur un problème tel que celui de la cohésion sociale relève d'un passage obligé par la sociologie. Et, dans un tel cheminement, comment serait-il possible de ne pas rencontrer DURKHEIM lui même? L'auteur de la division du travail social n'a-t-il pas fait de la cohésion et du consensus social sa plus grande préoccupation? Préoccupation dont MOSCOVICI (1988) remarque, à juste titre, qu'elle n'est sans doute pas indépendante des révolutions qui, pendant près d'un siècle, se sont succédées en France. Mais quelles que soient ses origines et ses influences, la pensée Durkheimienne s'impose, au moins, comme l'expression d'un travail diachroniquement consistant pour définir les lois de stabilité d'une société quelconque. En particulier d'une société comme la nôtre où la convergence des opinions, l'uniformité des conduites, la proximité des valeurs sont recherchées et réclamées pour assurer la cohésion nécessaire à l'exigence de réalisation d'objectifs ou d'intérêts dits supérieurs. Affirmation d'exigence qui se dispense le plus souvent de livrer les termes de la comparaison sur lesquels se fonderait la supériorité de l'objectif déclaré. Aussi s'agit-il, le plus souvent, de ces objectifs qui transcendent l'égoïsme lié aux consciences individuelles pour forger la conscience commune, laquelle donnera d'autant plus de force aux liens sociaux et partant à la cohésion sociale, qu'elle recouvrera plus complètement les consciences individuelles.

On retrouve ici la traduction presque littérale d'une loi psychologique de la conformité au sens même où Durkheim a pu la concevoir. Cette recherche des tendances centripètes, de la maximisation du consensus, s'oppose par symétrie aux tendances centrifuges dont le développement a lieu aux dépens de la cohésion sociale. Durkheim énonce d'ailleurs de manière, on ne peut moins ambiguë le rapport entre caractéristiques individuelles et collectives et forces centripètes et centrifuges: "... plus les croyances et les pratiques sont définies, moins elles laissent de place aux divergences individuelles. Ce sont des moules uniformes dans lesquels nous coulons uniformément nos idées et nos actions, le consensus est donc aussi parfait que possible; toutes les consciences vibrent à l'unisson. Inversement, plus les règles de la conduite et de la pensée sont générales et

indéterminées, plus la réflexion individuelle doit intervenir pour les appliquer aux cas particuliers. Or, elle ne peut s'éveiller sans que les dissidences éclatent: car, comme elle varie d'un homme à l'autre en qualité et en quantité, tout ce qu'elle produit a le même caractère. Les tendances centrifuges vont donc en se multipliant aux dépens de la cohésion sociale et de l'harmonie des mouvements" (Durkheim, La division.... p.391).

On ne peut être plus clair, sauf à accepter l'exigence d'une conformité essentielle, à la fois faite de similitudes et de différences, la vie sociale ne saurait être des unes sans être des autres. Il appartient à l'individu d'assurer entre elles une gestion équilibrée. Être et ne pas être semblable aux autres, telles sont les assertions d'existence, apparemment antinomiques, auxquelles semblent condamnés les individus pour assurer le degré de cohésion nécessaire à toute société. Que l'on ne se méprenne pas, l'objectif de mon propos n'est ni de faire l'exégèse des travaux de Durkheim pour analyser comment il a traité précisément ce problème, ni d'étudier comment les sociologues contemporains (épigones ou non) s'en sont saisis, simplement la position du problème par un détour durkhémien m'est apparue intéressante. En effet, psychologue, je n'ignore pas combien Durkheim a poussé loin son hostilité envers la psychologie, jusqu'à en préconiser sa pure et simple disparition. Mais, comme le montre MOSCOVICI (1988) pour Durkheim mais aussi pour Weber et Simmel et comme le permet une lecture quelque peu attentive des sociologues contemporains, la mise en cause de l'explication psychologique relève plus souvent de l'incantation que de la démonstration. Nisbet, un des historiens les plus réputés de la sociologie, de surcroît biographe de Durkheim, ne manque pas de remarquer, justement chez ce dernier, combien cette mise en cause du psychologique est insuffisante à conjurer le retour du subjectif comme élément d'explication. Durkheim lui même en vient à être sensible à ses sirènes.: "il apparaît d'après l'essai de Durkheim, Représentations individuelles et collectives, qu'il était tourmenté par l'idée d'une psychologie sociale" (1944, p.105). Mais revenons à l'objectif principal de Durkheim pour le faire pénétrer dans le champ de notre réflexion.

En opposant la solidarité mécanique à la solidarité organique son ambition était de définir la caractéristique de la société traditionnelle et de la société moderne. L'une composée d'individus semblables entre eux, l'autre d'individus différents en raison de leur activité et de leur profession. La première assure la cohésion sociale par une conscience collective très forte, la seconde par une division du travail qui rend les individus dépendants les uns des autres. Similarités et différences sont ici considérées comme des catégories susceptibles d'ordonner plusieurs aspects de la société. La question n'est évidemment pas celle qui pourrait être liée aux conditions psychologiques de leur production, mais celle de leur définition et de leur participation à la mise en ordre des phénomènes sociaux. Dès lors, comme éléments d'une théorie sociologique, leur statut demeure descriptif et prescriptif, mais nullement explicatif. Le recours explicite à une causalité psychologique étant contraire aux règles de la méthode sociologique, il est assuré, s'agissant d'un phénomène social que sa cause ne saurait être psychologique. Evident pour Durkheim, on pourrait me reprocher de laisser entendre que ce l'est aussi pour des sociologues contemporains. Plutôt que de le laisser entendre, peut-être est-il préférable de le dire et partant de le montrer. A cette fin, considérons le plus psychologue des sociologues contemporains, Boudon. Celui-ci explique, en effet, des dynamiques sociologiques comme résultant de la conjonction d'intentions individuelles. Le noyau central de son individualisme méthodologique, constitué des notions d'action individuelle et de comportement intentionnel, lui permet d'élaborer des modèles qui tendent à expliquer comment des actions rationnelles au niveau de l'individu donnent lieu à des effets pervers au niveau collectif. Les effets sociaux ne correspondent pas nécessairement aux intentions des acteurs individuels, mais il demeure néanmoins vrai que la compréhension de ces effets collectifs est fondée essentiellement sur une compréhension des intentions individuelles et donc sur une analyse psychologique. Pourtant Boudon se défend vigoureusement contre le psychologique, dans sa préface à un livre de Simmel sur l'histoire, Il rassure le lecteur: "la théorie de Simmel ne comporte pas de risque mortel de psychologisme". Alors, qu'en est-il de cette psychologie qu'utilise le sociologue ? Pour Bourdon, c'est une psychologie

universaliste:".... le sociologue se donne le droit de recourir à une psychologie universaliste". (Boudon, 1979 p. 63). Cette psychologie apparaît comme celle d'un individu universel et interchangeable, qui se dispense d'une étude spécifique du fonctionnement individuel. Le modèle du sujet est d'une extrême simplicité, ce sont, comme le note DOISE (1987) les mêmes principes de calculs qui sont à l'oeuvre chez les uns et les autres, simplement ils sont appliqués à des situations différentes. Supposés connus de tous, au moins de tous les sociologues, ils sont de plus considérés comme universels. On pourrait aisément montrer que tous les sociologues font appel à des dynamiques individuelles et interindividuelles pour rendre compte de phénomènes sociaux, mais sans jamais reconnaître la science qui supporte leur étude.

Si donc j'ai choisi une référence à Durkheim comme point de départ du traitement que je souhaite faire de la cohésion sociale, ce n'est pas seulement parce qu'il en fait une de ses préoccupations dominantes, mais bien parce qu'elle le conduit, bon gré, mal gré et plutôt mal gré, à poser le problème du rapport entre individuel et collectif en termes de semblable et différent. C'est cette position, in fine psychologique, qui intéresse le psychologue social expérimentaliste pour qui similitude et différence sont aussi les produits de processus psychologiques fondamentaux de différenciation inter-personnelle et inter-catégorielle en rapport avec la construction de l'identité sociale et personnelle de l'individu humain.

Individuel et collectif, identité personnelle et identité sociale

Le thème du conflit entre l'individuel et le collectif occupe une place prépondérante dans les préoccupations de la psychologie sociale expérimentale. Plus précisément thème du rapport - souvent traduit en termes d'opposition - entre la similitude et la différence, il a contribué d'importante manière, dans le cadre de théories sur l'élaboration et la défense des identités personnelles ou collectives, à l'étude de la perception des relations de similitude et de différence entre les personnes.

Les travaux que j'ai choisis de retenir à l'appui de mon propos réclament, avant leur relation, la définition des notions d'individuel et de collectif. Il suffit, pour poser cette définition, de partir d'une idée simple. Tout individu peut être caractérisé par, d'un côté, des traits d'ordre social qui signalent son appartenance à des groupes sociaux ou des catégories sociales et de l'autre côté, par des traits plus personnels, des attributs plus spécifiques de l'individu, plus idiosyncrasiques (Deschamps, 1988). Dès lors que l'on admet ces caractéristiques définitionnelles de l'individuel et du collectif, l'identité sociale ou collective et l'identité personnelle trouvent par simple déduction, leur place dans le dispositif conceptuel. La première renvoie au fait que l'individu se perçoit comme semblable aux autres de même appartenance sociale ou catégorielle (le Nous), mais aussi à une différence, à une spécificité de ce nous (le Eux). La seconde, quant à elle, marque la reconnaissance qu'un individu a de sa différence par rapport à autrui, elle rend semblable à soi-même et différent des autres. Ainsi l'identité sociale a-t-elle trait au sentiment de similitude éprouvé à l'endroit de certains autrui, l'identité personnelle supportant, elle, le sentiment de différence éprouvé par rapport à ces autrui.

Ces différences et ces similitudes sont-elles miscibles ? peut-on à la fois se sentir très différent et très semblable en même temps ? Pourquoi le celer ? Les réponses à ces questions ont été diverses et parfois contradictoires avant de permettre, sur les bases de résultats expérimentaux, d'assurer un peu mieux une démarche théorique susceptible de rendre compréhensibles voire prédictibles certaines conduites sociales.

Un peu d'histoire contemporaine: catégorisation et identité sociale

Par catégorisation on entend: "Les processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d'objets, d'événements, en tant qu'ils sont soit semblables, soit équivalents les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un individu". Cette définition que l'on doit au père de l'école de Bristol, Tajfel recouvre un processus de première importance, celui de catégorisation.

Sans lui, l'adaptation -aux événements survenant dans l'environnement serait rendue impossible, la catégorisation exerce donc une fonction pratique de systématisation de notre environnement: "le découpage de l'environnement, qui se fait en regroupant des items équivalents les uns aux autres, d'un certain point de vue, et différents d'autres ensembles d'items de ce point de vue, est une condition sine qua non de survie pour l'individu ou le groupe social" (Tajfel, 1972, p.274). La catégorisation trouve donc sa fonction essentielle dans le rôle qu'elle joue dans la systématisation des événements qui nous sont extérieurs.

Cette systématisation réclame cependant qu'il y ait simplification. Attardons-nous un instant sur ce dernier processus. L'information qu'un individu reçoit de son environnement et de ses propres actions sur cet environnement ne peut être intégrée que si certains schèmes cognitifs sont déjà en place ou en mesure d'être transformés. Mais de même que le système de catégorisation doit être adapté à l'environnement, l'information reçue de cet environnement doit s'adapter aux systèmes de catégories existantes. La conséquence de cet état est immédiate, de nombreuses caractéristiques des objets et des événements de l'environnement doivent être modifiées pour pouvoir être intégrées aux structures existant déjà chez un individu. Dès lors, l'individu est conduit à traiter les événements, les objets sociaux et les rapports qu'ils entretiennent comme si les similitudes ou les différences étaient plus prononcées qu'elles ne le paraissent. De nombreuses expériences de laboratoire ont montré que ce traitement, qui simplifie similitude et différence, s'applique parfaitement aux deux aspects de la catégorisation: l'inductif et le déductif. Le premier aspect consiste à assigner un item à une catégorie à partir de certaines caractéristiques de cet item, alors même qu'il existe pour d'autres caractéristiques de cet item des divergences. Le second aspect utilise l'appartenance d'un item à une catégorie pour associer à cet item les caractéristiques de la catégorie, sans vérification approfondie. En l'absence de ce processus de simplification, avec ces activités cognitives d'induction et de déduction, la catégorisation, en tant que système d'orientation

de l'action, perdrait tout son intérêt. Aussi peut-on considérer le processus de catégorisation comme un processus qui rend compte de la simplification opérée dans la perception du monde physique et social et de la façon dont l'individu organise la perception subjective de son environnement. C'est ainsi que sur la base de résultats expérimentaux obtenus dans un paradigme de catégorisation des objets physiques (e.g. TAJFEL WILKES, 1963) on a pu mettre en évidence, par extension théorique et expérimentale, que dans le champ des phénomènes socio-psychologiques la séparation des individus en deux catégories suffisait à accroître la différence inter-catégorielle, et à augmenter la similitude intra catégorielle perçues. En d'autres termes, si des individus appartiennent à des catégories différentes ils sont jugés plus différents les uns des autres qu'ils ne l'auraient été si leur appartenance catégorielle n'avait pas été connue, si des individus appartiennent à la même catégorie, ils seront jugés plus semblables les uns aux autres qu'ils ne l'auraient été si leur appartenance à la même catégorie n'avait pas été identifiée. Ainsi repère-t-on que similitude et différence dépendent pour leur perception, et donc leur évaluation, des caractéristiques sous lesquelles on les observe, et partant des positions que l'on occupe. Restons en là pour le moment, et portons nos regards en direction de l'identité.

Le concept a suscité de nombreuses controverses, mais pour limiter la discussion au problème qui nous occupe ici, nous le définirons exclusivement en rapport avec la catégorisation sociale. C'est ainsi qu'étant données les caractéristiques de cette dernière, on peut considérer l'identité sociale d'un individu comme liée, "à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance (Tajfel, 1972, p.292). C'est à travers son appartenance à différents groupes et catégories que l'individu acquiert une identité sociale qui définit la place particulière qu'il occupe dans une société. Plusieurs conséquences découlent de cette appartenance et sont en rapport étroit avec la reconnaissance de l'identité définie socialement. D'abord un individu essaiera de maintenir son appartenance à un groupe et

cherchera à adhérer à d'autres groupes si ces derniers peuvent renforcer les aspects positifs de son identité sociale. Ensuite dans une société aucun groupe ne vivant isolément, les aspects positifs de l'identité sociale n'ont de significations qu'en liaison ou en comparaison du groupe d'appartenance avec d'autres groupes. C'est cette perspective comparative qui met en relation directe catégorisation sociale et identité sociale, chacun l'aura compris. C'est à partir de cela que Tajfel formule une proposition générale: "un groupe social préservera la contribution qu'il apporte aux aspects de l'identité sociale de l'individu, positivement évalué par cet individu, seulement si ce groupe peut garder ses évaluations positives distinctes des autres groupes" (Tajfel, 1972, p.296). C'est pourquoi les individus tentent d'établir ou de préserver, dans la comparaison entre groupes, une différence en faveur de leur propre groupe. Les relations entre groupes prennent ainsi, du point de vue psychologique, une importance capitale, et comme elles participent à la dynamique et à l'organisation sociale, le psychologique devient la base de cette dynamique. Doise (1976, 1979, 1982) distingue trois aspects des relations entre groupes: les comportements, les évaluations, les représentations: "la thèse que nous défendons est que différenciation au niveau des représentations cognitives, discriminations évaluatives et différenciations comportementales sont liées entre elles" (Doise 1982, p.117). L'hypothèse de Doise est donc que s'il y a différenciation et contraste dans les représentations et les évaluations c'est qu'ils facilitent des comportements différenciés en fonction des appartenances catégorielles entre membres de groupes différents. Dans cette ligne de recherche on a d'ailleurs montré, dans une série de travaux expérimentaux (e.g. Doise, 1979), que la simple évocation d'un autre groupe ou d'une autre catégorie suffit à provoquer un effet d'accentuation des ressemblances intra-catégorielles et des différences inter-catégorielles. Ce mécanisme de différenciation qui renvoie en quelque sorte aux antagonismes inter-groupes à travers l'appartenance catégorielle, signe l'existence de distorsions représentationnelles évaluatives et comportementales dans les rapports entre groupes. Même si l'on sait par ailleurs, (e.g. Deschamps 77, Arcuri 1982, Vanbeselaere 1984), que ces tendances discriminatives peuvent être infléchies de manière

significative par la mobilisation d'appartenances croisées. En effet, les individus peuvent disposer de plusieurs appartenances catégorielles, différentes sur une dimension, communes sur une autre. L'expression de cet antagonisme inter-groupes interroge nécessairement le maintien de la cohésion sociale.

Le modèle de l'identification sociale

Venons en maintenant à la présentation et à la discussion du modèle de l'identification sociale, qui questionne le rapport entre similitudes et différences. Dès 1974 et par la suite en 1976 et 1978, Tajfel ajoute aux premiers éléments de théorisation antérieurement évoqués, une distinction- dite distinction à priori- entre deux pôles extrêmes du comportement social: un comportement inter-personnel et un comportement inter-groupes. A un extrême, on trouve les interactions entre deux ou plusieurs individus, individus qui seraient totalement définis par leurs relations interpersonnelles et leurs caractéristiques individuelles et aucunement affectés par leurs divers groupes ou catégories sociales d'appartenance. A l'autre extrême, on trouve les interactions entre au moins deux individus ou groupes d'individus qui sont totalement définis par leur appartenance respective à différents groupes ou catégories sociales et aucunement affectés par les relations interindividuelles entre les personnes concernées. A cette distinction entre comportement interpersonnel et comportement intergroupes on va faire correspondre (Turner, 1981) respectivement l'identité personnelle (différence entre soi et autrui), et l'identité sociale (différence entre groupes). Par l'introduction de cette nouvelle distinction ce n'est plus le besoin d'une identité sociale positive qui, dans la comparaison avec d'autres groupes, déterminerait la recherche d'une différence positive en faveur de son propre groupe, mais le besoin d'estime de soi, une auto-évaluation positive; le moyen d'y parvenir résiderait dans la compétition sociale entre groupes qui engendre une différence positive en faveur de son propre groupe. Cette position de Turner va nourrir un débat dont rend compte le volume 1 des cahiers de psychologie cognitive (1981). En effet, cette position situe l'origine des phénomènes inter-groupes dans une instance

essentiellement personnelle comme le besoin d'estime de soi. On pourrait, comme le propose Rouquette (1981), renverser la proposition et dire que le besoin d'une image de soi positive dépend de l'existence en groupe: j'avoue mon inclination pour cette dernière position mais nous y reviendrons. Pour l'heure le débat est à porter ailleurs, en un point plus fondamental pour notre propos. Cette distinction, postulée entre comportements inter-individuels et comportements inter-groupes, marque une dichotomie entre identité sociale et identité personnelle, dichotomie selon laquelle la croissance de l'une diminue le besoin de l'autre et vice-versa puisque la satisfaction du besoin d'estime de soi est réalisée dans les deux cas. Turner a proposé à l'appui de ces hypothèses des illustrations expérimentales qui l'amènent à la conclusion selon laquelle si un individu accède à une identité positive, il établit une différenciation entre groupes mais n'a plus tendance à établir une différenciation avec les autres membres de son groupe et si l'individu a la possibilité de se différencier directement d'autrui et par là même d'accéder à une évaluation positive, de lui-même, il n'établit plus de différenciation entre les différents groupes de son entourage. Cette interprétation conduit, on l'aura compris, à l'adoption d'un modèle du tout ou rien où les deux pôles identitaires, personnel et social, sont mutuellement exclusifs, et où par conséquent, les deux logiques, celles de la similitude et de la différence, sont négativement dépendantes. Dès lors, on pourrait prédire que l'augmentation de la saillance de l'appartenance à un groupe augmentera l'identification de chaque sujet avec l'intra-groupe et par la même diminuera la différenciation entre soi et l'intra groupe tout en exacerbant les différenciations entre groupes.

Ce type de modèle, qui prend sa source, il est bon de le rappeler, dans une instance personnelle, le besoin d'estime de soi, apporte un singulier éclairage à la cohésion sociale. Soit elle n'existe pas: l'individu doté d'une identité personnelle positive (différenciation entre soi et autrui) n'a pas de préoccupation d'identité sociale, donc pas de nécessité psychologique à s'attacher à une appartenance sociale, soit elle se développe dans un processus particulier; doté d'une identité sociale positive: l'individu pour la maintenir ou

l'accroître, augmentera la différenciation entre groupes. On peut ainsi faire l'hypothèse que toute augmentation de la saillance d'appartenance sociale augmentera l'identification de chaque sujet avec l'intra-groupe et par là diminuera la différenciation entre soi et l'intra-groupe, tout en exacerbant les différenciations entre groupes. Dès lors, qu'on nous comprenne bien, l'augmentation de la cohésion sociale à l'échelle macro sociale et non plus micro-sociale, peut passer par l'augmentation de la saillance de l'appartenance à une institution, une ethnie, une nation avec ses conséquences d'exacerbation des différences inter-ethniques inter-nationales ...

Défini sur la base d'une psychologie individuelle, l'estime de soi, le traitement du phénomène de différenciation sociale est donc peu satisfaisant pour qui s'intéresse à l'interdétermination des structures individuelles et collectives, il découvre par ailleurs le danger de psychologisme si souvent évoqué, comme nous l'avons vu, par les sociologues. On peut, en effet, au niveau d'explication psycho-sociale qui est le nôtre, plutôt que de partir de la proposition selon laquelle les comportements inter-groupes et inter-individuels dépendent d'un facteur individuel tel que le besoin d'une image de soi positive, renverser, comme nous l'avons déjà suggéré, la proposition et avancer l'hypothèse selon laquelle l'image de soi positive dépend de l'existence en groupe. Cette position permet d'articuler le psychologique et le social, l'individuel et le collectif, au lieu de chercher à fonder la suprématie de l'un ou de l'autre, le plus souvent au détriment de l'explication pertinente. De la même façon que Durkheim n'a pu endiguer le retour du psychologique dans ses élaborations théoriques, il ne semble pas, à la lumière des développements précédents, que les psychologues, préoccupés par l'explication des conduites sociales, puissent contenir très longtemps le social hors de leurs modèles.

Sur la base d'une analyse rigoureuse des protocoles expérimentaux utilisés par Turner, et à partir d'un nombre important de résultats qui ne semblent pas corroborer les hypothèses traitées dans le modèle de l'identification sociale, Deschamps (1979, 1984) a

été amené à formuler et à traiter une hypothèse alternative à celle de Turner: plus la différenciation entre groupes (et partant l'identification aux groupes) est forte, plus la différenciation inter-individuelle à l'intérieur d'un même groupe est forte. Cette hypothèse d'une variation concomitante des différenciations entre groupes et entre individus d'un même groupe lors d'une interaction a montré une pertinence certaine dans de nombreuses recherches expérimentales. Nous retiendrons la proposition théorique de base de Deschamps comme point d'ancrage de la réflexion conclusive que l'on peut apporter à ces recherches: "nous avons été amené à avancer... qu'il semblait bien que les systèmes culturels pouvaient abriter de larges contradictions entre universaux (c'est à dire entre les valeurs et les croyances qui sont censées inspirer les comportements de chacun). Au niveau intergroupes, une de ces tensions (ou contradictions apparentes) seraient celles entre solidarité et compétition (ou concurrence)"(Deschamps 1984 p.456). On ne manquera pas de relever que le problème soulevé ici n'est pas nouveau, il est simplement posé là en termes psychosociologiques. Ces termes permettent à Deschamps d'avancer son hypothèse principale selon laquelle, on retrouverait, au niveau des relations entre soi et autrui, une tension parallèle à celle mise en évidence au niveau des relations entre groupes. Tension exprimée non plus, dans ce cas, en termes de solidarité/compétition mais en termes de fusion/individualisation. La démonstration expérimentale est apportée. Les différents systèmes contradictoires sont liés et covariant, et il suffit de renforcer expérimentalement le pôle concurrence, divergence, exclusion, pour que les sujets soient plus attirés par le pôle individualisation (ou différenciation de soi par rapport à autrui) et inversement. Ce type de résultats rappelle ceux obtenus dans un autre contexte (CODOL, 1975) où a été mis en évidence un effet, aujourd'hui bien connu des psychologues sociaux, (effet primus inter-pares) effet selon lequel plus un sujet adhère aux normes d'un groupe, plus il a tendance à se distinguer des autres membres de ce groupe en se considérant comme plus dans la norme que les autres.

L'implication des travaux ici relatés n'est pas négligeable, elle permet notamment de rendre relatif le besoin individuel de positivité ou d'estime de soi pour considérer plus sérieusement les conditions de production de ce besoin, dont une serait le fait, pour l'individu, d'avoir une existence en groupe. Cela nous ramène surtout à la nécessité de travailler sur l'émergence conjointe de formes individuelles et collectives et donc de nous situer à un niveau proprement psychosociologique. Sans entrer dans la recherche empirique, telle qu'elle est pratiquée par les psychologues sociaux, on peut admettre qu'elle recourt de plus en plus à un certain nombre d'idées sur les systèmes de croyances et de valeurs tout en continuant à étudier la façon dont fonctionnent ces différents systèmes (e.g. Beauvois, Joule, Monteil, 1987, 1988).

Ultimes remarques pour une articulation de niveaux d'explication

Le statut de l'explication en psychologie sociale, comme l'a montré DOISE (1982), relève nécessairement d'une visée articulatoire. Comment peut-on, en effet, envisager l'étude de phénomènes dans une perspective d'interdétermination de l'individuel et du collectif, sans poser l'articulation de niveaux d'explication à la fois comme moyen et comme fin ? Cela n'est guère concevable.

Faut-il entendre cette position comme le moyen d'éviter d'aller du Charybde de l'explication psychologique au Scylla de l'explication sociologique ? La question mérite qu'on lui consacre quelques instants. Puisque la cohésion sociale fournit le prétexte à nos réflexions accordons lui de remplir ici son office. L'engagement de Durkheim pour montrer que la société est une réalité première et supérieure aux individus qui la composent, ne saurait être qualifié de timide. Il fait de la société l'ordonnateur central de tous les faits et de leurs rapports en un ensemble cohérent. Mais qu'est ce donc pour le sociologue que cet ordonnateur ? Il semble bien que ce soit un ensemble de pratiques et de croyances qui, en liant les hommes entre eux, façonne leur conscience commune qui prend alors forme concrète dans des institutions et des symboles qui, à leur tour, exercent une action contraignante. Dès lors : " ...plus les croyances et les pratiques sont définies, moins elles

laissent de place aux divergences individuelles. Ce sont des moules uniformes..... toutes les consciences vibrent à l'unisson" (Durkheim, *ibid*). A l'inverse plus relâchées sont ces croyances et pratiques, plus la cohésion sociale est menacée par l'intervention nécessaire de la réflexion individuelle. On voit bien, chez Durkheim, que la psychologie n'est et ne peut pas être absente de sa théorie de la cohésion sociale. La similitude assure la cohésion, la différence la met en danger, les pratiques et croyances, nettement définies, garantissent la cohérence des conduites, mais que l'emprise sociale viennent à s'atténuer, alors la réflexion individuelle s'appliquant les tendances centrifuges apparaissent, comme si l'individu était le rejeton d'une conscience collective affaiblie. Comment alors considérer cet individu autrement que sous l'angle de l'anomie ou de la déviance? Similitude ou différence et non similitude et différence. Scylla de la sociologie, ce constat n'épargne pas à l'explication psychologique de se perdre parfois dans le tourbillon de Charybde. En examinant le modèle de l'identification sociale de Turner on dévoile, en effet, également l'insuffisance de l'explication psychologique, initiée sur la base d'une instance personnelle, le besoin d'estime de soi. Ce dernier, quel que soit le moyen par lequel est assurée sa satisfaction, se suffit de cette satisfaction. Qu'une différence positive entre soi et autrui soit obtenue et l'individu se désintéresse de ses appartenances sociales et des groupes environnants, qu'une différence positive entre son propre groupe et d'autres groupes apparaisse et s'installe l'indifférence entre soi et autrui. Similitude ou différence et non similitude et différence.

Aussi de même que la sociologie ne recourt au psychologique que de manière dérivée ou réactive et échoue par là même à rendre compte de comportements sociaux collectifs, la psychologie individuelle est insuffisante pour comprendre la production de l'émergence et la pérennité de certaines formes sociales. Il apparaît donc indispensable de rechercher une articulation, tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue empirique, entre les niveaux individuels et collectifs d'explication. Une telle articulation, et je le dis sans prudence, est seule capable, tout en tenant compte de l'existence des pratiques, des

croyances et des contraintes sociales qu'elles engendrent, de nous permettre d'appréhender l'individu comme n'étant pas le jouet des seules déterminations sociales extrinsèques et comme ne se conduisant pas seulement en fonction de conceptions dominantes ou largement diffusées.

Dans le processus de différenciation sociale, tel que nous avons illustré rapidement son développement, une différence entre soi et autrui est apparue compatible avec une différence entre son groupe et d'autres groupes. De cette façon, cohésion sociale et différences inter-individuelles, identité personnelle et identité sociale en covariant se nourrissent les unes des autres dans un environnement social qu'elles contribuent à faire évoluer au gré des dynamiques auxquelles elles ressortissent et participent. Semblable et différent plutôt que semblable ou différent telle est la piste ouverte par une psychologie sociale préoccupée d'articulation entre l'individuel et le collectif, le psychologique et le social. Chacune de ces notions est à considérer comme une notion à part entière et non comme le voisin honteux auquel on a recours lorsque la famille disciplinaire a épuisé les ressources dont elle dispose.

Que l'on nous permette de remarquer, en une touche finale, que si la rupture entre la sociologie et la psychologie a été élevée à la hauteur d'une règle, leurs contradictions, dont rendent compte les tâches de connaissance qu'elle ont accomplies, dans le domaine et l'explication du social imposent l'exigence de travailler à l'élaboration d'une épistémologie psycho-sociale qui, toute en considérant, ces contradictions, les dépasse. De ce point de vue la cohésion sociale représente un des problèmes qui illustrent le mieux cette exigence théorique mais aussi pragmatique. Il est, en effet, utile que les sciences psycho-sociales puissent, en plus de leur apport à la connaissance fondamentale, fournir des informations pour les pratiques et les conduites de la vie quotidienne.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARCURI, L., (1982). "Three patterns of social categorization in attribution memory".
European Journal of Social Psychology, 12, 271-282.

BEAUVOIS J.L., JOULE, R. & MONTEIL, J.M.(1987) (Eds). Perspectives cognitives et
Conduites sociales, vol.1. Cousset, Delval

BEAUVOIS J.L., JOULE, R. & MONTEIL, J.M.(1988) (Eds). Perspectives cognitives et
Conduites sociales, vol.2. Cousset Delval (à paraître)

BOUDON, R., (1979) La logique du social, Paris, Hachette.

CODOL, J.P. (1975). On the so-called "superior conformity of the self" behavior": Twenty
experimental investigations. European Journal of Social Psychology, 5, 457-501.

DOISE, W., (1976). L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes.
Bruxelles, De Boeck.

DOISE, W., (1979). Expériences entre groupes, Paris Mouton.

DOISE, W., (1982). L'explication en psychologie sociale, Paris, P.U.F.

DOISE, W., (1987). Le social et l'individuel : théories générales et recherches
inter-groupes. Psychologie et Education, 11, 57-74.

DURKHEIM, E., (Ed de 1978). La division du travail social, Paris P.U.F.

DESCHAMPS, J.C., (1977). L'attribution et la catégorisation sociale. Berne, Peter Lang.

DESCHAMPS, J.C., (1979). Différenciation catégorielle et différenciation de soi par rapport à autrui. Recherches de Psychologie sociale, 1, 29-38.

DESCHAMPS, J.C., (1984). Identité Sociale et différenciation catégorielle. Cahiers de Psychologie Cognitive, 4, 449-474.

DESCHAMPS, J.C., L'individuel et le collectif dans la représentation de soi: Analyse de quelques modèles théoriques. Colloque européen : Construction et fonctionnement de l'identité. Aix en Provence, 10-12 mars 1988, non-publié.

MOSCOVICI, S., (1988). La machine à faire des dieux. Librairie Arthème, Fayard.

NISBET, R.A., (1944). The Sociology of Emile Durkheim. Oxford University Press, New-York.

ROUQUETTE, M.L., (1981). Le groupe: présence d'une notion et absence d'un concept, Cahiers de Psychologie Cognitive, 1981, 1, 129-130.

TAJFEL, H., (1972). La catégorisation sociale in S. MOSCOVICI (Ed). Introduction à la psychologie sociale. Paris. Larousse, 1972, vol.1, 272-302.

TAJFEL, H., (1976). Psicologia sociale a processi sociali in A. Palmonari (Eds). Problemi articolati della psicologia sociale, Bologne. H. Malino, 9-41.

TAJFEL, H., (1978). Interindividual behaviour and intergroup behaviour in H. TAJFEL (Ed).

Differentiation between social groups, Academic Press, 27-60.

TAJFEL, H., WILKES, A.L.(1963). Classification and quantitative judgement. British

Journal of Psychology, 54, 101-119.

TURNER, J.C., (1981). "Towards a cognitive redefinition of the social group". Cahiers de

Psychologie Cognitive, 1, 93-118.

VANBESELEAERE, N., (1984). The effects of Dichotomous and Crossed Social

Categorization upon Evaluations of individual and Group performances, Abstracts

General Meeting, EAESP, Tilbury, 50.

Séminaire DECTA III

IIème Séminaire annexe 1987-1988

THEME GENERAL : LA COHESION SOCIALE EN FRANCE AUJOURD'HUI

DE LA SOCIOLOGIE DE L'IDENTITE A LA SOCIOLOGIE DU SUJET

par

François DUBET

Professeur de Sociologie à l'Université de Bordeaux II

Séance du :
Mercredi 1 juin 1988
Salle E. 328
à 16 h 30.

De la sociologie de l'identité à la sociologie du sujet

Le succès de la notion d'identité dans la production sociologique actuelle comme dans le discours des acteurs crée une situation paradoxale. Il suggère bien un changement de sensibilité sociale, quelques mutations dans la sociologie aussi, en même temps qu'il entraîne une telle polysémie du concept que l'on peut se demander s'il garde quelque utilité et s'il ne se détruit pas dans la multiplication de ses mises en exercice¹.

Cependant, le succès d'une notion ne peut pas être réduit à un simple phénomène de mode et son obscurité doit plus nous conduire à redéfinir qu'à rejeter cette notion car les problèmes posés ne disparaîtront pas avec elle. L'explosion du thème de l'identité se situe à la confluence de plusieurs phénomènes. Quasiment absente, comme telle, chez les "pères fondateurs", à l'exception notable de Mead et de Parsons intéressés par les problèmes de la personnalité, la notion d'identité ne paraît se développer réellement que dans le reflux de l'objectivisme dominant de la pensée sociologique des années soixante et soixante-dix. A l'image d'un acteur social aveugle, défini de manière purement objective et enfermé dans les déterminismes des situations et des systèmes, s'oppose la réhabilitation de la subjectivité de l'acteur et du point de vue qu'il élabore sur lui-même où se mesure la distance qui sépare sa propre identification des rôles et des "statuts" qui lui sont attribués. Au même moment, de nouvelles mobilisations collectives mettent en avant le thème de l'identité. Les luttes et les discours centrés sur l'exploitation économique paraissent faiblir ou se borner

à des enjeux spécifiques et défensifs, alors que les mobilisations axées sur la défense des droits de l'identité semblent se développer. Après en avoir appelé à l'égalité, les mouvements en appellent à l'affirmation des identités et des droits auxquels ils peuvent prétendre. Dans le domaine de la vie quotidienne et de la culture, de nombreux observateurs soulignent l'émergence de l'individualisme, du souci de soi, du narcissisme, le déclin des identifications collectives, et mettent en lumière le souci de construire et d'affirmer des identités personnelles.

La notion d'identité finit par être consommée de toutes les manières et sert à comprendre tout et son contraire. Elle explique les grèves comme la marginalité, le dandysme comme les Droits de l'Homme, les mouvements islamiques comme les luttes des femmes... Cette confusion peut être surmontée au prix de deux types d'effort et d'analyse. Il s'agira d'abord de distinguer les diverses logiques de l'identification sociale et de montrer que celle-ci est nécessairement complexe et hétérogène car elle renvoie à plusieurs niveaux de l'action sociale. Il faudra ensuite montrer en quoi la construction de l'identité sociale est inséparable d'une conception sociologique du sujet. Or, cette conception du sujet se transforme aujourd'hui, ce qui conduit à poser le problème de l'identité en termes nouveaux et permet de voir de quelles mutations relève le succès même de cette notion.

I - Identité, intégration et crise

1. Dans son acception la plus courante, l'identité sociale est conçue comme le versant subjectif de l'intégration. Elle est la manière dont l'acteur intériorise les rôles et les statuts qui lui sont imposés ou qu'il a acquis et auxquels il soumet sa "personnalité sociale". L'identité sociale est alors d'autant plus forte que l'acteur a bien intégré les systèmes normatifs et les attentes qui lui sont attribuées par autrui et par le "système". Cette représentation de soi, cette identité, ne sont qu'une autre manière de désigner l'intégration normative et le degré de cohésion du groupe qui soutient le sentiment d'appartenance. De Durkheim à Parsons, dans la sociologie fonctionnaliste l'identité est inséparable de la socialisation et de son efficacité. Plus la société est complexe et mouvante, plus le processus d'identification est conçu comme un élément central de l'ordre social car l'identité produite effacera les tensions entre la "conscience individuelle" et la "conscience collective", elle incarnera le principe d'unité des orientations normatives, au-delà de la diversité des rôles. Un certain individualisme sera nécessaire à l'adaptation au changement et par conséquent, cette identité, versant subjectif de l'intégration, ne peut être totalement confondue avec le conformisme. Dans le langage de la psychologie contemporaine, on dirait que l'"indépendance à l'égard du champ" est beaucoup plus grande chez les acteurs bien intégrés que chez ceux dont l'identité est plus fragile². On peut donc, avec Parsons, concevoir que l'identité constituée par l'intériorisation de normes et de symboles est l'élément stable de la personnalité. Cette notion devient alors centrale parce qu'elle se

situé à l'articulation d'une théorie du système et d'une théorie de la personnalité³. Cette double face de la notion en explique d'ailleurs largement le succès puisqu'elle fonctionne aisément comme passerelle entre la psychologie et la sociologie.

Toutefois cette définition de l'identité sociale en termes de versant subjectif de l'intégration ne renvoie pas uniquement à l'image d'un agent isolé qui serait comme un "réceptacle" de la culture. Elle est aussi associée à une certaine image des relations sociales. L'appartenance au groupe qui constitue ou renforce l'identité se construit par comparaison et par opposition à d'autres groupes. Ce niveau de l'identité ne peut exister que dans le jeu de références sociales positives et négatives où sont élaborées les opérations de catégorisation et de discrimination qui organisent les processus cognitifs, les représentations de soi et de la société. Comme le montrent les travaux de Tajfel, l'identité personnelle est inséparable des identifications collectives qui dessinent les stéréotypes sociaux, les classements, les jeux de séparation et de reconnaissance⁴. Sans même aller jusqu'aux théories qui fondent l'unité et l'identité du groupe sur le rejet du bouc émissaire et son meurtre, il faut certainement se défaire des naïvetés ambiantes qui postulent l'affirmation possible des identités dans une parfaite égalité, sans conflit, sans mépris et sans relations d'exclusion⁵. L'identité est d'autant plus ferme qu'elle est réassurée par la distance sociale, et c'est lorsque cette distance se réduit que les identités peuvent se défendre en hypertrophiant les différences et en les inscrivant dans la "biologie". C'est le mécanisme classique du racisme de "petits blancs"⁶.

2. Conçue comme une dimension de l'intégration, la notion d'identité se trouve, le plus souvent, associée aux thèmes du changement social et de la crise. Les problèmes sociaux, la déviance, la marginalité, parfois les mobilisations collectives, sont alors interprétés comme les symptômes de la destruction des formes d'intégration et, au plan de l'acteur, comme des crises d'identité. Dans cette perspective, il est possible, sans forcer les textes, de lire les pages de Durkheim relatives au suicide anémique comme des descriptions de cette crise ; l'individu ne se contrôle plus, ne "s'appartient" plus, au fur et à mesure que les régulations sociales intériorisées l'abandonnent. L'analyse de la crise des identifications ne devient réellement centrale que dans les travaux de l'Ecole de Chicago consacrés aux processus de changement et à la désorganisation sociale. Thomas et Znaniecki proposent une description des étapes de la décomposition de l'identité traditionnelle des paysans polonais immigrés aux Etats Unis que ne paraissent guère démentir les nombreuses recherches sur l'immigration et le déracinement⁷. L'abandon d'un statut et d'une culture pour de nouveaux rôles, fussent-ils désirés, ne paraît se réaliser qu'au prix, plus ou moins élevé, d'une crise de l'appartenance et de l'identité. L'acteur court le risque de ne plus savoir "qui il est" et bien souvent, la marginalisation, la déviance et certains troubles psychiques, peuvent surgir de cette crise.

Les travaux de Parsons et d'Erikson sur la crise de l'adolescence rejoignent cette problématique. Entre l'enfance et la maturité, les adolescents des sociétés modernes ne bénéficient plus des supports offerts par les rites de passage et sont soumis à des orientations

contradictoires ; obligés de s'engager dans des projets d'adultes et de différer certaines gratifications, ils n'obtiennent pas pour autant les privilèges des adultes. L'adolescence des sociétés modernes peut alors être définie comme une crise inévitable de l'identité sociale. La sous-culture des jeunes, comme les bandes et la délinquance juvénile, pourront alors être interprétées comme des expressions de cette crise. Dans cette perspective, les faces psychologiques et sociales de l'identification, celles de l'intégration de l'acteur et de l'intégration de la personnalité, s'articulent aisément comme l'indique la continuité des textes de Parsons et de Bettelheim par exemple*.

Alors que la formation d'une identité positive s'inscrit dans des relations d'inclusion, la crise de l'identité provoque une fragilité de l'acteur qui le rend beaucoup plus vulnérable aux identifications négatives et à la stigmatisation. Il existe des relations de destruction de l'identité comme il y a des relations de constitution de celle-ci ; il en est des rites de dégradation comme des cérémonies d'intégration et de valorisation. Les deux peuvent d'ailleurs être associés lorsqu'il faut que l'agent soit humilié dans son ancienne identité avant de naître dans une nouvelle (mais déjà, à travers ce thème, c'est une autre dimension de l'identité et un autre niveau de l'action qui sont en jeu).

3. Lorsqu'elle est conçue comme une dimension de l'intégration, la notion d'identité est étroitement associée à la problématique de la modernisation destructrice. Si l'on en croit Nisbet, c'est là un des thèmes centraux de la genèse de la pensée sociologique*. Que l'on

parle d'anomie, de désenchantement, de sécularisation, de société de masse, d'aliénation par objectivation, il s'agit toujours de désigner les effets destructeurs, non de la modernité elle-même, mais du processus de modernisation sur les équilibres traditionnels. Le changement social se donne moins à voir sous le visage de la nouveauté que sous la forme de la destruction des croyances, des équilibres et des identités "naturels".

Cette association du changement et de l'identité commande tout un courant de l'analyse de l'action collective. Celle-ci répond à la crise introduite par l'envahisseur ou par le marché, par la ville et par la modernisation économique et culturelle. C'est ainsi que Maria Pereira de Queiroz interprète les mouvements de "réforme", ceux qui en appellent à l'âge d'or des identités pleines et réconciliées avant la grande rupture. Ce passé reconstruit constitue l'enjeu des mouvements qui veulent retrouver les équilibres des identités communautaires à travers l'engagement derrière un prophète incarnant l'ancienne religion¹⁰. Cependant, l'articulation de la mobilisation et de la crise des identités se réalise aussi dans les sociétés déjà modernisées ; Germani a mis en lumière ce phénomène dans le péronisme où le chef charismatique a pu incarner d'autres principes d'identification populaire et nationale auprès de la masse des nouveaux venus et des déracinés de Buenos Aires¹¹.

De manière générale, les théories de la société de masse ont aussi associé les mobilisations aux crises de l'intégration et de l'identité. Lorsque les appartenances communautaires étaient encore solides, tout un réseau de leaders traditionnels et de groupes

secondaires médiatisaient les rapports de l'individu et du pouvoir d'Etat. La forte identification des acteurs à ces divers groupes serait brisée par la société de masse, les individus atomisés, isolés, privés de leurs racines et de leurs traditions seraient alors disponibles et attirés par des leaders et des mouvements de masse leur offrant une nouvelle identification dans la fusion des masses en mouvement autour du chef, dans l'appel à l'identité de la race, de la nation, du peuple-classe...¹². La "personnalité autoritaire" qui s'impose dans ce cas peut être considérée comme l'expression psychologique de cette crise d'identité.

4. Tous les thèmes évoqués procèdent d'une représentation que l'on pourrait qualifier de "classique" de l'identité. La société est conçue comme un système d'intégration, comme une organisation de statuts et de rôles orientés vers des valeurs collectives ; l'action sociale est la réalisation adéquate de cette intégration. Dans cette représentation dont Durkheim et les fonctionnalistes ont donné l'image la plus achevée, l'acteur est construit par la socialisation et l'intériorisation des éléments stables de ce système. L'identité est ainsi l'auto-représentation de sa place et de son intégration. Elle résulte de l'intériorisation de l'ordre qui façonne la personnalité et Parsons a raison de souligner la proximité, a priori étonnante, de Durkheim et de Freud quant à leur conception de la "nature humaine"¹³.

Cette définition de l'identité sociale reste centrale pour toute une série de questions ou de problématiques relatives à l'intégration sociale et aux effets destructeurs du changement. Ses liens avec une

approche psychologique des problèmes lui donnent encore du poids. Mais l'intégration n'est pas le seul principe organisateur de l'action et d'autres conceptions de l'identification sont nécessaires.

II - Identité, stratégie et ressources

1. Alors que l'identité comme intégration s'appuie sur la tradition, sur l'immuable, sur l'"ascription", sur le spécifique, la modernité oppose à ces principes de définition de soi l'universel abstrait de la raison, de l'"achievement", bref, d'une conception de l'acteur dans laquelle le principe de définition de soi est moins l'intégration que la capacité stratégique. Ce fut notamment au cours des XVIIe et XVIIIe siècles que se sont formées les définitions sociales de cette conception stratégique de l'acteur, celle qui relève des intérêts rationnels en concurrence sur un marché et celle qui est associée à la citoyenneté politique. L'identité de l'entrepreneur et du citoyen ne sont pas celles de sujet de la sociologie classique car l'acteur est moins celui qui intériorise des normes que celui qui réalise, à travers une stratégie, des intérêts ou des valeurs qui, citoyen ou utilitariste, n'est plus uniquement commandé par la conformité au groupe. L'identité sociale n'est plus définie par l'intériorisation de règles et de normes, mais par la capacité stratégique d'atteindre certaines fins, elle devient une ressource de l'action¹⁴.

Au même moment, et ce n'est pas contradictoire, lorsque l'identité est une ressource, il se crée une valorisation de l'autonomie et

l'identité personnelle, comme valeur, comme subjectivité contre les identités attribuées, les identités lourdes et imposées, celles qui freinent la capacité stratégique de l'entrepreneur et la liberté du citoyen. C'est l'alliance, plus que l'opposition, du Contrat social et de ^{Nouv} La Belle Héloïse¹⁴. L'individualisme n'est pas ce nouveau-né que l'on croit découvrir aujourd'hui.

Mais cette autre définition de l'identité, où elle apparaît comme une ressource, ne doit pas être comprise comme un "événement historique" et moins encore comme une alternative à l'identité de l'intégration. Il nous faut la considérer comme un autre niveau de l'action apparaissant dès que les sociétés ne sont plus totalement dominées par leur reproduction, dès qu'elles proposent des systèmes institutionnels et économiques relativement ouverts. Le principe de l'action n'est plus seulement l'appartenance, mais il est aussi la stratégie et l'identité change de signification. Plus exactement, l'identité comme intégration est interprétée du point de vue des intérêts stratégiques.

2. Chacun admettra que dans l'exercice de définition de soi se mêlent de manière inextricable ce que l'on est et ce que l'on possède, le mot héritage désigne d'ailleurs les deux choses. Le statut social est un état et une position. L'identité comme ressource n'est donc pas différente, dans son contenu, de l'identité comme intégration. Par contre, ce qui sépare ces deux formes d'identité, c'est leur usage social puisque l'une est soumise à un principe d'intégration et l'autre à un principe de stratégie ; le même "stock" d'identité est interprété soit comme une finalité, soit comme un

moyen de l'action visant certains avantages¹⁶.

Le fait de posséder une identité est une ressource de pouvoir et d'influence. Contrairement aux théories de la société de masse et aux analyses de la mobilisation en termes de crise, l'intégration d'un groupe et sa forte identification sont une ressource décisive de la mobilisation¹⁶. Ce ne sont pas les acteurs en crise qui se mobilisent le plus aisément mais ceux qui peuvent utiliser les moyens de leur intégration pour promouvoir une stratégie. La mobilisation n'est pas une réaction expressive face aux menaces qui pèsent sur l'identité, mais, selon les analyses de la mobilisation des ressources, l'identité est un des moyens de l'action. Les "communautés pertinentes de l'action" désignent moins l'enjeu d'une action collective qu'un des éléments mobilisé par cette action. Ce n'est pas que l'identité change nécessairement de nature et de contenu, mais elle est perçue sous le mode de la stratégie ; plus elle est forte, plus la capacité stratégique augmente et plus la position du groupe ou de l'acteur a des chances d'être améliorée. On peut aisément retrouver certains de ces mécanismes dans l'analyse des minorités actives. La minorité dont l'identité est fortement constituée, la minorité nomique dit Moscovici, possède une grande capacité d'imposer ses objectifs à la majorité¹⁷. (Ce qui est vrai pour les relations de groupe vaut probablement pour les interactions individuelles).

Certains paradoxes de l'identité peuvent être compris à partir de cette dimension stratégique de l'identité. Il est en effet étonnant de voir de nombreux mouvements mettre en lumière des identités ethniques ou régionales au moment où ces identités traditionnelles

ont quasiment disparu, et d'observer aussi que ceux qui animent ces mouvements ne sont pas, et de très loin, les plus enracinés dans la tradition et dans l'identité qu'ils défendent. En fait, pour les mouvements nationalitaires de la seconde moitié de ce siècle en Europe occidentale, le mouvement social est beaucoup plus le créateur de l'identité qu'il défend qu'il n'est le porte-parole d'une identité enracinée. Les militants occitans ou bretons ont appris ou réappris une langue ; ceux qui l'ont toujours parlée ne militent guère¹⁰. L'analyse en termes de crise d'une identité ne peut suffire puisque ceux qui sont au coeur de cette crise semblent incapables d'agir. Dans ce cas, l'identité est moins un enjeu du mouvement qu'elle n'est une ressource et une référence symbolique à travers laquelle sont dénoncées certaines formes de domination sociale. Cette identité est un choix de l'action plus qu'une "nature", elle correspond à ce que des sociologues désignent, à propos des minorités ethniques, par la notion d'"ethnicity". Il s'agit d'une identité ethnique construite à partir d'un mélange d'éléments empruntés à la tradition et à la vie moderne dont l'acteur n'hérite pas mais qu'il décide de choisir comme un style incarnant une situation et une revendication¹¹. L'"ethnicity", celle des jamaïcains immigrés en Angleterre par exemple, se développe lorsque d'autres voies de l'action collective ont été coupées, lorsque l'action démocratique anti-raciste ne rencontre pas suffisamment d'alliés et quand les syndicats ouvriers ne relaient pas les revendications des immigrés. Il en est de même en France avec le mouvement des jeunes immigrés qui développe les thèmes de l'identité ethnique dès lors que les actions visant à accélérer l'intégration rencontrent des obstacles, mais ceux qui construisent cette nouvelle identité ne sont pas les plus enracinés dans la

culture d'origine, au contraire, ce sont ceux qui sont le plus proches de la culture de la société française²⁰.

3. L'identité sociale n'est pas seulement le produit d'une histoire et d'une socialisation, elle possède aussi certaines dimensions instrumentales dans la mesure où elle est construite par d'autres finalités que sa seule affirmation et sa seule défense. Ce niveau de l'identité suppose évidemment que l'action sociale ne se résume pas à l'intégration et que l'acteur puisse "manipuler" son identité sans y être totalement englouti. C'est le passage d'un niveau de l'action à un autre qui crée cette distance de l'acteur à sa propre identité comme intégration. Ce raisonnement paraît acceptable lorsque l'identité en jeu est positive, dominante même, et lorsqu'elle peut fournir un capital de prestige susceptible de renforcer une influence. A contrario, ceux qui sont privés d'intégration sont aussi dépourvus de l'identité comme ressource et se trouvent alors stigmatisés de manière négative, ~~ainsi qu'on le voit~~. Dans la concurrence et la stratification, les ressources d'identités sont inégalement réparties. Mais de même qu'il est difficile de concevoir un acteur totalement dépourvu d'identité, il est difficile d'imaginer une totale incapacité d'utilisation stratégique de celle-ci. Ainsi, des jeunes délinquants et violents, enfermés dans des stéréotypes et des stigmates, paraissant identifiés à ceux-ci, peuvent "retourner" cette identité négative en s'y conformant de manière extrême, en la caricaturant : "vous nous avez faits tels que nous sommes et si vous ne faites rien en notre faveur, nous serons totalement conformes à ce stéréotype, nous le réaliserons dans une violence et une dépendance si totales que votre domination et la paix

sociale en seront menacées"²⁴. Dans le domaine des interactions personnelles, Goffman a bien montré comment la stigmatisation ne parvenait pas à effacer complètement l'interaction, comment, paradoxalement, elle créait des ressources d'influence, comment, l'institution totale ne parvenait guère à se réaliser totalement"²⁵.

Les deux niveaux de l'identité sociale que nous venons de dégager ne renvoient pas à deux natures différentes de l'identité, à deux contenus spécifiques. Comme mode de définition de soi, l'identité de l'acteur reste une. Mais cette définition s'inscrit dans deux logiques d'action différentes, dans deux types de rapports sociaux particuliers qui informent le contenu de cette identité et lui attribuent des significations et des fonctions différentes. Plus l'espace de l'action s'ouvre, plus il y a de distance entre l'organisation sociale et les systèmes institutionnels réglant les concurrences, plus ces deux visages de l'identité se distinguent aisément. Le problème qui se posera alors est celui des relations entre ces deux faces de l'identité et de la formation d'un principe d'unité.

III - L'identité comme engagement

1. Un acteur se définit par son appartenance, il se définit encore par ses intérêts et ses ressources, mais déjà, sauf à accepter un utilitarisme simpliste, les intérêts sont culturellement déterminés ; aussi, un acteur se définit, de manière plus ou moins claire et consciente, par ses convictions, ses engagements, son identification directe aux principes culturels centraux d'une

société. Ce niveau de l'action est celui que Touraine désigne par le concept d'action historique, c'est-à-dire les valeurs, les principes et les rapports sociaux par lesquels une société produit son historicité, se représente comme étant capable d'agir sur elle-même²³. Dans les sociétés religieuses, l'identification religieuse n'est pas un simple reflet de l'appartenance, elle est aussi une définition de l'"état de nature" à travers lequel l'ensemble de la pratique est organisé, l'ordre légitimé et, éventuellement, contesté : les intérêts et les intégrations sont "vécus" sur une scène religieuse qui n'est pas simplement un reflet mais qui possède une autonomie propre dans la définition de l'acteur. De la même manière, dans les sociétés prométhéennes, celles dont la culture est construite sur les idées de rationalité conquérante et de progrès, chacun s'identifie, pour une part, comme l'acteur de ces valeurs. Comme pour la religion, il n'est pas acceptable de réduire ces valeurs à des idéologies de l'intégration ou aux intérêts des groupes dominants car la contestation de cet ordre et de ces intérêts puise sa critique et sa légitimité au sein même de ces valeurs.

On pourrait trouver cette dimension de l'identité bien abstraite et bien vague, loin de l'enracinement associé à toute image de l'identité. Mais cette objection tombe si l'on observe les mouvements sociaux dans lesquels les acteurs vont très au-delà de leurs intérêts et sacrifient plus pour des principes que pour des bénéfices²⁴. La notion sartrienne d'"engagement" définit assez bien les dispositions de celui qui donne ce niveau de sens subjectif à son action et qui, à proprement parler, soumet sa vie à ce sens, s'identifie à lui. Berger et Luckmann parlent aussi d'engagement à propos de certaines

identifications : "L'individu s'engage ainsi d'une façon étendue dans la nouvelle réalité. Il "se donne" à la musique, à la révolution, à la foi, pas seulement partiellement, mais avec ce qui est subjectivement la totalité de la vie"²⁵. Cette identité comme engagement caractériserait ceux qui ont pour rôle de définir la réalité sociale. Dans l'ordre professionnel, cette identité est vécue comme une "vocation" et il convient simplement de rappeler qu'il existe un mode spécifique d'identification, celui par lequel l'acteur se perçoit comme le sujet d'une culture et d'une capacité d'action collective. Weber suggère ce niveau de l'action sociale avec l'"action rationnelle par rapport aux valeurs" et l'éthique de conviction, lorsqu'il explique qu'à l'origine de la vocation du savant et de celle du politique se tiennent des passions. Si l'on en croit les pages vibrantes du livre Le savant et le politique, le niveau de signification qui apparaît à ce moment là se confond avec les enjeux et les débats centraux, avec les drames et les antinomies d'une société, et l'identité est alors une vocation et un engagement.

Le niveau de cette identification sociale doit être très nettement distingué des deux formes précédemment décrites. Elle n'est pas l'identité durkheimienne par laquelle, à travers la transe, la conscience collective et la conscience individuelle se fondent. Le prêtre de Durkheim est à l'opposé du prophète éthique de Weber ; le premier se dissout dans la conscience collective comme auto-représentation de l'intégration du groupe, au contraire, le second s'arrache à l'appartenance et à la fusion et rompt avec l'évidence communautaire ancienne pour suggérer un nouveau principe culturel de l'organisation sociale. C'est sur ce dernier mode, de manière moins

lyrique et moins "excessive", que l'on peut définir le militant lorsqu'il s'identifie à ce qui devrait être contre ce qui est, lorsqu'il en appelle à un sens oublié, absent ou bien nouveau de la vie collective. De la même manière, cette identité comme engagement est fort différente de l'identité comme ressource de l'action. Elle relève du niveau de l'action auquel sont attachées les orientations culturelles et les projets qui permettent de définir les intérêts et de les dépasser, de les "sacraliser" ; ainsi a-t-on parlé des "intérêts" de la patrie, du prolétariat ou de la démocratie... Les fameux paradoxes de l'action collective décrits par Olson ne sont pas uniquement surmontés par la création d'intérêts spécifiques offerts par l'organisation, ils peuvent l'être par le soutien de l'identité communautaire et de la fidélité au groupe, mais aussi par le recours à une identité définie en termes d'engagement et de conviction²⁶. Dire que l'action collective procure en elle-même un plaisir n'est qu'une version appauvrie de cette idée et l'histoire ne manque pas d'exemples, célèbres ou plus discrets, où des acteurs ont donné plus à une "cause" qu'à leur intérêt ou à leur appartenance. Il ne faut pas considérer ce niveau de l'identité comme réservé à "l'héroïsme" de l'histoire, mais comme une dimension, présente mais cachée et latente, dans la banalité des conduites humaines.

2. On admettra aisément que la conscience de classe ouvrière ne se limite pas au sentiment d'appartenir à un groupe, d'en partager la culture, car cette identité comme intégration ne suffit pas à expliquer le développement de l'action collective ouvrière. Sans doute existe-t-il dans les luttes ouvrières des dimensions défensives et communautaires s'apparentant à la défense d'un être collectif,

mais ceci ne permet guère d'expliquer les aspects non strictement défensifs du mouvement ouvrier. L'action ouvrière ne disparaît pas avec l'affaiblissement des communautés ouvrières²⁷. Si la conscience de classe était toute entière recouverte par le sentiment d'appartenance, on comprendrait mal comment elle pourrait construire des projets globaux et à long terme visant à faire disparaître les conditions d'existence de cette communauté. L'identité ouvrière est aussi construite par des intérêts communs, économiques et longtemps politiques lorsqu'il s'agissait de conquérir une reconnaissance de la citoyenneté, mais la lecture du mouvement ouvrier en termes de "bargaining" ou de pression politique ne peut suffire. L'action ouvrière ne répond pas aux conjonctures comme le suppose un utilitarisme, fût-il collectif, et ce ne sont pas toujours ceux qui ont "objectivement" le plus intérêt à se mobiliser qui agissent. Le mouvement ouvrier, dans sa durée et ses projets, suppose l'existence d'un troisième niveau de l'identification par lequel les acteurs se placent eux-mêmes au centre de la culture et des rapports sociaux de la société industrielle. En se définissant comme les travailleurs, comme ceux qui produisent les richesses, et pas uniquement comme des exploités, comme des pauvres et comme une communauté, les ouvriers se perçoivent comme les agents du progrès et du développement privés du contrôle et du bénéfice de ce travail par ceux qui organisent le travail et dirigent l'économie au nom de ces mêmes orientations culturelles. Ce niveau de l'identité, cette définition de soi, et par conséquent de ceux que l'on affronte, n'est pas moins réel que les expressions plus immédiates de l'identité sociale, même s'il ne définit pas l'acteur par des rôles et des localisations spécifiques, mais au contraire par un engagement conflictuel, dans le cas d'un

acteur dominé, au regard des principes à travers lesquels sont interprétés l'action et les rapports sociaux. C'est parce que l'identité est aussi vécue comme un engagement que se constitue le mouvement ouvrier comme capacité, ne serait-ce qu'idéologique, peu importe dans ce cas de parler au nom d'un acteur particulier, mais aussi d'un sens "universel" et d'un combat "global". Il ne s'agit pas là d'une sorte d'identité idéologique, de l'adhésion à un discours déjà construit, mais d'une dimension de l'expérience vécue par ceux qui sont confrontés à l'organisation industrielle du travail²⁰.

Ce niveau de l'identité peut évidemment prendre d'autres visages que celui de la conscience de classe lorsque se manifestent des sentiments de solidarité "abstraite" par lesquels se mobilisent des acteurs non directement concernés, non directement touchés dans leurs identités immédiates ou dans leurs intérêts. Dans la plupart des mouvements, transparaissent certaines formes d'identification morale, "de principes" dans lesquels il n'est plus question d'intégration ou d'exclusion, mais de la définition même de ce qui est tolérable et de ce qui menace l'existence d'un sujet socialement défini.

IV - Identités et travail de l'acteur

1. La notion d'identité sociale reste incertaine ; ce n'est plus simplement parce qu'elle est mal définie ou polysémique, mais c'est aussi parce qu'elle renvoie à une image complexe de l'action sociale. L'acteur n'est pas confronté à trois formes d'intégration entre lesquelles il pourrait choisir ou qui lui seraient successivement imposées, il les partage toutes avec des degrés

d'intensité divers.

d'intensité divers. Il faut refuser les conceptions trop simples de l'action sociale, celles qui la définissent soit par l'intégration, soit par la stratégie, soit par l'engagement, et retenir de Max Weber l'idée d'une action complexe, hiérarchisée entre plusieurs niveaux de signification. L'acteur social, pas plus que ce qu'on appelle la société, n'est construit autour d'un principe unique. Que l'on interprète ce principe de manière positive, intégration autonome ou rationalité, ou bien négative, l'intégration comme intériorisation de la domination et l'intérêt comme égoïsme, ne change rien à l'affaire. Weber nous a appris que l'acteur était déchiré entre plusieurs logiques opposées et contradictoires et qu'il ne fallait pas croire au "pathos" de la réconciliation des valeurs, il faut admettre que l'identité sociale est un processus complexe et contradictoire parce que l'acteur se construit à plusieurs niveaux de pratique dont chacun a sa propre logique et renvoie à des types de rapports sociaux spécifiques⁴⁹.

Chaque société, en tout cas chaque société historique, met en oeuvre trois formes de rapports sociaux qui sont autant de niveaux de l'action⁵⁰. Ainsi que nous le pensons spontanément avec l'héritage de la sociologie classique paraissant sur ce point peu contestable, une société est un système d'intégration, elle est une organisation qui attribue des statuts et des rôles dont la cohérence et l'intériorisation assurent sa reproduction. C'est à ce niveau, celui où l'on privilégie l'étude de la socialisation primaire et secondaire, que l'on parle habituellement d'identité sociale.

Mais nous savons que cette définition de l'identité n'est pas

suffisante car une société peut être décrite" comme un système de gestion et de représentation des intérêts légitimes. La métaphore dominante n'est plus celle des organismes vivants, mais celle du marché ou du contrat. Tout un niveau des pratiques s'inscrit dans ce qui apparaît comme une régulation des intérêts par les institutions. Longtemps, le contrat et la fonction se sont opposés, et il est vrai que, "sur le fond", il s'agit de deux paradigmes inconciliables tant que l'on croit nécessaire de produire une image unique de l'action. Mais nous ne voyons, quant à nous, pas de difficultés à raisonner en termes de niveaux de l'action et de "complexité"³⁴. Au plan de l'action stratégique, la notion d'identité est d'un usage moins courant, cependant les recherches de la sociologie des organisations et de la sociologie du travail mettent en lumière les dimensions stratégiques de l'identité³⁵.

Enfin, une société peut être définie comme une capacité d'action sur elle-même, à travers un modèle culturel privilégiant le changement et l'investissement. Ni organisme, ni marché, la vie sociale apparaît comme un drame. Le modèle culturel dit ce qu'il en est de la nature humaine et des voies qui permettent de la transformer et de la réaliser : la production, la religion, la guerre, la science, la communication... bref, tout ce qui permet à une société de se produire et de faire son histoire³⁶. Dans les sociétés industrielles, ce sont les valeurs de la rationalité et de la science qui fondent cette historicité et qui sont le cadre de l'identité perçue alors comme un engagement.

L'identité sociale n'est ni donnée, ni unidimensionnelle, elle

résulte du travail de l'acteur qui gère et organise les diverses dimensions de son expérience sociale et de ses identifications. L'acteur social est celui qui assemble les divers niveaux de l'identité de manière à produire une image de lui-même subjectivement unifiée. Rappelons à ce propos ce fait d'expérience que connaissent beaucoup de sociologues ; la perplexité, les efforts et les hésitations manifestés par les acteurs auxquels il est demandé de définir leur identité. Personne n'accepte de se voir réduit aux cadres de l'état civil car chacun sait qu'il s'agit là d'une convention, sans doute "réelle", mais trop sommaire si l'on veut jouer le jeu de l'identité comme auto-définition de l'acteur. Les appartenances et les fidélités d'un côté, les engagements et les rêveries de l'autre, les projets et les stratégies, tout se mêle dans le travail sur soi que doit produire celui qui veut décliner son identité. Ceci n'est pas la défense d'une subjectivité et d'une originalité, d'une illusion de différence que chacun voudrait préserver à tout prix, mais le travail d'un acteur sur l'identité sociale. Au bout du compte, il n'est pas interdit de penser que l'art comme jeu d'organisation de signes et de significations soit seul capable de donner une image satisfaisante de l'élaboration de l'identité.

2. Lorsque l'identité est conçue comme un travail de l'acteur, plusieurs problèmes se posent. Le premier d'entre eux est celui du degré de cohérence établi entre les divers niveaux de l'action. On peut imaginer une société dont l'intégration soit telle que toutes les dimensions de l'identité s'articulent aisément, se stabilisent et se renforcent mutuellement. Dans un monde ouvrier traditionnel que

nous avons étudié, les divers niveaux de l'identité étaient fortement inclus les uns dans les autres au point de paraître se confondre, et donnaient aux acteurs un fort sentiment de leur identité et de leur unité⁹⁴. Chaque ouvrier se définissait aisément par son appartenance à une communauté, par son mode de vie, l'opposition entre "eux" et "nous", et cette identité là était constamment soutenue par la régulation et la reconnaissance du groupe avec une sensibilité à l'"honneur" proche de celle des sociétés traditionnelles. A un tout autre niveau, ces ouvriers se définissaient par leur engagement dans le mouvement ouvrier et mêlaient leur vie à celle d'un mouvement social en se percevant comme des producteurs opposés aux maîtres de l'industrie. Entre cette identité communautaire défensive et conservatrice et cette identité d'acteur collectif contestataire, se développait l'identité liée à la participation aux organisations syndicales et politiques représentant les intérêts des ouvriers et offrant ainsi quelques services à chacun. A ce jeu d'inclusion relativement facile des diverses dimensions de l'identité sociale, on peut opposer celui qui apparaît plus éclaté et problématique rencontré par les ouvriers vivant dans les banlieues des grandes villes, dans un monde plus hétérogène et où l'usine ne marque plus de la même manière la vie hors travail. L'identité de "travailleur" se maintient, mais elle ne déborde plus guère de l'expérience de travail et l'identité culturelle de la communauté ouvrière laisse la place à des identifications plus floues et plus hiérarchisées, celles de la consommation, plus ou moins frustrées d'ailleurs. Ces deux termes de l'identification ne se "correspondent" plus nécessairement. Les identités institutionnelles et instrumentales paraissent s'autonomiser, ne plus aller de soi, sont plus détachées de

l'intégration et de la conscience de classe. Dans ce contexte, le travail d'auto-identification des acteurs est plus complexe, plus incertain et plus élaboré. Si évidente dans l'univers ouvrier traditionnel où les statuts et les goûts paraissent aller de soi, l'identité paraît ici incertaine car les dimensions qui la composent ne sont plus aussi manifestement cohérentes. Il s'agit moins, pour l'acteur, de percevoir chaque niveau de pratique que de définir les effets de l'un sur l'autre, là où se joue le sentiment d'unité propre à l'identité.

Ainsi, dans le monde de la communauté et de la conscience de classe ouvrière, les domaines publics et les domaines privés apparaissent simultanément comme très nettement distincts et comme se renforçant l'un l'autre. Tout se passe comme si la vie privée était totalement guidée par des orientations culturelles générales et comme si les convictions publiques procédaient d'une moralité ou d'une routine privée. Au contraire, dans l'univers plus complexe et plus désarticulé des grandes banlieues, le public et le privé paraissent indépendants, l'identité privée s'enferme plus dans les catégories de la subjectivité psychologique et dans les goûts que dans les normes indiscutables d'une culture populaire. Quant à la conscience de classe, elle est beaucoup plus fortement vécue comme un engagement, car elle va moins de soi et ne peut plus être perçue comme le prolongement "naturel" de l'attachement au groupe et aux habitudes partagées.

Le second problème posé par la conception de l'identité comme travail de l'acteur est celui de la conquête de cette identité contre les

attributions d'identités négatives. A chaque niveau de son élaboration, l'identité est conquise et sans cesse réaffirmée, ce n'est que par commodité que l'on peut la présenter comme un donné. L'identité qui relève de l'intégration se construit moins contre la marginalité et l'exclusion que contre l'anomie, l'incapacité d'intérioriser les normes nécessaires à sa propre régulation. C'est le sentiment de vide social qui menace alors l'acteur. Au niveau de l'action plus stratégique, l'identité sociale est menacée par l'absence de ressource qui se manifeste par un sentiment d'impuissance, de dévalorisation de soi, et par le risque de n'exister que dans les stéréotypes négatifs imposés par les autres⁵. Ici, le contraire de l'identité est moins l'anomie que l'aliénation. Ces deux processus doivent être considérés comme analytiquement indépendants car il existe des groupes anomiques qui ne sont ni exclus, ni stigmatisés et, de manière plus fréquente, des groupes stigmatisés, parias, qui ne sont nullement anomiques, les acteurs étant intégrés dans une communauté déviante. Il reste que ces deux dimensions peuvent s'articuler comme en témoigne, par exemple, Jean Genet, lorsqu'il explique que l'enfant orphelin dépourvu d'identité intégrative qu'il était, a accepté de s'identifier au rôle du voleur qui lui fut attribué, car il lui semblait préférable d'avoir une identité négative que de n'en pas avoir du tout⁶.

L'identité comme engagement paraît, elle aussi, conquise contre le sentiment de perte d'historicité par l'identification de l'ordre social à la nature des choses ou à la violence arbitraire. Il importe, pour que ce type d'identité se constitue, que l'expérience collective puisse être interprétée à partir d'orientations

culturelles centrales, partagées par les acteurs en conflit, mais perçues de manière opposée lorsque les rapports sociaux apparaissent comme des obstacles à la réalisation de ces orientations. Le nihilisme, le sentiment de vide et de non-sens, l'absence de passion, l'impression d'un arbitraire absolu de l'ordre social, la conscience malheureuse, sont l'expression de cette absence d'identité comme engagement, du sentiment profond de ne pas être un sujet.

V - De l'identité au sujet

1. La définition de l'identité sociale comme auto-production, comme travail sur soi à partir de catégories et de relations données, appelle le recours à la notion de sujet car on ne voit pas comment ce travail peut se réaliser sans "travailleur". La construction de l'identité ne pouvant être menée, par définition, que sous le principe de l'unicité et de l'unité, il faut bien admettre l'existence d'un agent d'organisation de cette unité et d'un sens capables de lier et de hiérarchiser les divers niveaux de l'identité. Comment s'élabore ce travail où la diversité de l'expérience est ramenée au sentiment d'identité, que signifie ici la notion de sujet ?

Ces questions ne nous éloignent-elles pas totalement de la pensée sociologique, ne nous engagent-elles pas vers une métaphysique de la liberté et de la transparence de la conscience ou vers la réduction du sujet à la subjectivité d'une aventure psychique personnelle. La notion de sujet serait l'ennemi de la pensée sociologique, en tout cas de celle qui s'attache à mettre en évidence les déterminismes et

à dévoiler les illusions de la conscience de l'acteur. Cependant, l'idée de sujet n'indique pas que la sociologie doive céder le pas car le sujet qui organise l'identité est lui-même sociologiquement défini. Toute culture propose une définition de la nature humaine, une éthique aussi, à partir desquelles s'ordonne l'expérience des acteurs et se constitue leur subjectivité. Le sujet se situe à la rencontre de cette "nature", de cette éthique et de l'action.

Chaque culture définit la nature humaine, à la fois comme une réalité et comme une norme et de nombreux travaux aujourd'hui dégagent la longue formation de la notion d'individu³⁷. On sait que l'âge classique a mis en forme le sujet de la modernité, celui de la raison, de la citoyenneté et de l'intérêt individuel à travers lequel une représentation de la nature humaine est aussi devenue une norme morale et une définition de la créativité humaine, conception du sujet qui est au centre du nouvel ordre qui s'instaure, comme l'a montré Foucault, mais aussi de la production d'une histoire dans les nouveaux débats sociaux. Ce sujet là est au principe de la formation d'une identité dans la mesure où les divers niveaux de l'expérience sociale sont éclairés à sa lumière. Les sociétés traditionnelles ont fixé leur définition du sujet au niveau de l'organisation sociale, de l'intégration et de la fusion dans le groupe, dans le code de l'honneur. L'âge classique a construit cet acteur qui ne devient pleinement sujet que par la raison et par son exercice dans l'espace public et les institutions où s'affrontent les sujets libres et rationnels. Le Parlement et le marché fonctionnent alors comme les institutions centrales de la société parce que le sujet s'y réalise, parce que la légitimité s'y fonde et parce que l'identité est

inséparable du contrat. Tout se réorganise de ce point de vue.

La société industrielle n'a pas radicalement rompu avec cette figure du sujet. Cependant, la raison s'est faite capacité de transformer le monde. Le règne de la raison glisse vers celui du progrès et de l'évolution. Le sujet de la raison devient celui du savoir utile, de la production et du travail ; les mouvements sociaux ne mobilisent pas ceux qui sont privés de citoyenneté, comme exercice libre de la raison, mais ceux qui ne contrôlent pas les richesses qu'ils produisent. Marx explique alors que c'est l'usine et non le Parlement qui devient le coeur de la société, que c'est là, dans la production, que se réalise à la fois la nature de l'homme et que se forme le sujet de l'histoire. C'est à partir de ce sujet que l'ensemble des identités sont réinterprétées, reconstruites, et constituées comme l'identité sociale.

2. Aujourd'hui, le thème de l'identité et les mouvements qui s'y attachent relèvent d'une transformation de la problématique du sujet. Le souci de sa propre identité, l'individualisme souligné par de nombreux observateurs, procèdent moins de l'anomie ou de la crise de formes anciennes d'intégration qu'ils ne manifestent l'émergence d'une autre figure du sujet.

Selon plusieurs sociologues, notamment américains, l'appel à l'identité et le triomphe de l'individualisme sont les symptômes d'une crise de la culture de la société industrielle. Bell a proposé une version conservatrice de cette thèse²⁸. La modernité qui lie la reconnaissance des droits de la subjectivité individuelle au règne de

la rationalité économique, est déchirée, depuis le début du siècle, par une scission entre ces deux versants, entre des pratiques culturelles dominées par le "nihilisme", le souci exclusif de l'affirmation subjective d'une identité personnelle, et une sphère économique où les vertus d'investissement et de gratification différée restent dominantes. Le sujet de l'économie n'est plus celui de la culture et ce dernier se perd dans le narcissisme, l'affirmation de ses différences, de ses droits particuliers, du goût pour une pure "authenticité" illusoire. Evidemment, selon Bell, ce processus menace l'intégration sociale et s'apparente fort à une décadence car l'identité revendiquée est, en réalité, vide et menace l'économie et les règles de l'organisation sociale. Seule, pense Bell, la "grande restauration" peut rétablir l'unité perdue.

A cette vision conservatrice du problème peuvent s'opposer des versions plus radicales mais qui n'en diffèrent guère sur le fond. Lasch et Sennett s'interrogent aussi sur cette montée du narcissisme et de l'individualisme⁹⁹. Avec ce que l'on nomme la société de consommation, le processus d'individualisation serait hypertrophié. L'espace privé ne cesse de se développer dans la mesure où tout est ^{perçu} du point de vue de ce privé contre des formes de légitimité sociale qui sont vécues comme des blessures narcissiques. Tout est soumis au principe d'identité qui devient ici recherche intime d'une "expression authentique". Etre soi, être "bien dans sa peau", être "bien dans son corps", constituent une règle de vie, d'autant plus chimérique que cette identité personnelle sans cesse affirmée devient vide ou manipulée par les marchands d'images. Pour ces auteurs, c'est moins l'ordre et l'intégration qui seraient menacée par ces montées

des identités que les capacités d'action collective, de lutte politique, d'altruisme et de solidarité qui fondent les mouvements sociaux et rendent possible la démocratie. Déjà, les mouvements des années soixante seraient moins unis par des causes "supérieures" que par le plaisir d'affirmer des narcissismes, ces nouvelles formes de l'identité. Mais le sujet, dans ce cas, est une illusion car l'identité qu'il constitue est enfermée dans le mythe d'une identité non sociale, dans la fascination de l'expérience intime, dans une subjectivité qui n'est qu'indifférence. L'identité n'est plus irriguée par une culture et conduit au vide et à la dépendance absolue, à la mort du sujet qu'elle a cru créer.

Dans le fond, l'identité ne serait tant valorisée que parce qu'elle n'existe plus. Souvent, ceux qui parlent de post-modernisme, rejoignent ce type d'analyse en évoquant une société plate, une association de subjectivités "hédonistes, permissives et psychologues"⁴⁰.

3. Il est sans doute vrai que ^{*l'appel à*} ~~le thème~~ l'identité est souvent l'expression d'une crise. Mais il est aussi le commun dénominateur de toute une série de mouvements qui ne sont nullement des réactions défensives et qui, parce qu'ils créent des mobilisations collectives, ne confirment pas les analyses précédentes. C'est donc vers un autre type d'interprétation qu'il faut se tourner en montrant comment, derrière la montée des thèmes identitaires, se transforme l'image du sujet. Il suffit d'observer quelques mobilisations récentes de jeunes pour y voir apparaître le paradoxe suivant : c'est au nom de l'autonomie personnelle et de la

capacité d'être un sujet, individuellement, au nom de principes qui s'expriment dans un langage plus moral et "psychologique" que proprement social, que les acteurs se mobilisent. Les mobilisations des jeunes, notamment immigrés, vivant ce qu'ils nomment la "galère", n'en appellent pas, malgré le chômage, à une identité de travailleurs privés d'emploi. Ils n'en appellent pas non plus à une culture traditionnelle dont ils sont fort éloignés. Ce qui est en jeu, c'est la capacité elle-même d'être un sujet, c'est-à-dire d'avoir une "personnalité" capable d'agir et d'entrer en communication avec d'autres⁴¹. Le refus du racisme, à travers le slogan "Touche pas à mon pote", ne s'appuie ni sur la solidarité des travailleurs, ni sur les Droits de l'Homme, mais sur la défense d'une sociabilité privée dans laquelle jeunes français et jeunes immigrés sont mêlés. L'universel devient alors la somme de ces identités personnelles car cette sensibilité lie tous ces jeunes, moins par une position idéologique hostile au racisme, que par ce partage d'un travail de l'identification personnelle. Il ne s'agit pas de défendre une identité, mais de défendre le droit d'en construire une dans un monde de communications ouvertes. C'est ainsi que le thème de "l'égalité dans la différence" qui traverse la plupart des nouveaux mouvements sociaux cesse d'être une absurdité sociologique, il n'y a guère de différence qui ne soit en réalité une inégalité, pour être entendu l'appel à l'autonomie du sujet. Ces jeunes se sentent moins dominés par le capitalisme et par les forces d'exploitation qui pourtant les rejettent qu'ils ne se sentent menacés par la communication manipulée, celle des appareils qui ont le pouvoir de définir les identités : les media, les appareils de santé, les appareils scolaires, la justice... Les acteurs dominés qui construisent des

mouvements contestataires s'appuient sur une définition positive d'eux-mêmes ; ils furent des citoyens privés de leurs droits, des travailleurs exclus du contrôle de la production. Ils puisent dans la culture dominante les valeurs sur lesquelles ils fondent leur identité et dont ils sont en même temps privés : citoyens sans droits, travailleurs exploités. Aujourd'hui, l'identité mobilisée est celle du sujet lui-même défini comme capacité d'être acteur. Le processus de personnalisation ne débouche ni sur le vide, ni sur le narcissisme, ni sur la réduction des rapports sociaux à la concurrence d'intérêts hédonistes. Cette culture même, celle qui en appelle à la créativité et au souci de soi, celle qui en appelle à l'identité subjective comme valeur, est en fait le nouveau visage du sujet sociologique, elle n'est pas l'image dégradée de l'ancien acteur, elle est autre chose, un autre discours servant à la fois de nouvelles formes de domination et de nouveaux principes de contestation.

Son caractère nouveau tient notamment à ce que l'historicité n'est plus vécue comme un au-delà, comme un arrachement aux contraintes du présent par l'utopie des Lumières ou du communisme. Elle a cessé d'être "au-dessus" de l'acteur et se trouve intériorisée dans la subjectivité du sujet qui sait que la société se produit elle-même dans sa propre capacité de création culturelle et d'échange. Le militant est moins celui qui diffère la gratification historique que celui qui réalise, ici et maintenant, ce qui est possible, qui tente d'abolir la distance entre l'action exemplaire et l'action instrumentale afin de s'éprouver directement comme sujet. Tous les mouvements que l'on appelle nouveaux ou alternatifs sont caractérisés

par ce souci d'exemplarité et d'efficacité, par le désir de ne pas donner sa vie à la cause, mais de la voir remplie par la cause. Il faut se faire à ces perceptions non transcendantes de l'historicité et à ce recouvrement de l'identité et du sujet.

Les racines et les traditions, le corps, bref tout ce qui apparaît comme donné, est réinterprété dans un jeu de bricolage identitaire afin de résister à un universalisme qui est perçu comme le masque de la domination. Le développement d'une capacité d'être, d'une capacité de sous-consommer, de communiquer directement permettent de constituer des poches de résistance et d'affirmation d'un sujet dont l'action est elle-même sa propre fin. La plupart des critiques sociales se forment à partir de ce type de sensibilité. On oppose l'universalisme scolaire à la diversité des enfants dans un esprit qui n'est pas nécessairement celui de l'accentuation des clivages scolaires. On rappelle à l'hôpital qu'il soigne des malades et pas seulement des maladies. On refuse la réduction du discours politique à un débat d'experts économiques pour rappeler les exigences de la responsabilité individuelle et de la morale...

Toutes ces tendances ne participent pas essentiellement de la décadence d'anciennes identités collectives qui se dégraderaient soit en défenses communautaires agressives, soit en individualismes narcissiques dépourvus de sens. Le souci de l'identité participe aussi de la formation d'une figure du sujet qui ne se donne à voir, aujourd'hui, que dans les rêveries de ces acteurs disparates.

Faut-il sauvegarder le concept d'identité ? Ne fait-il pas partie de ces notions dont l'usage est devenu si banal qu'il a détruit toute utilité scientifique ? Nous ne le pensons pas. Mais cette notion ne peut être maintenue qu'au prix de sa clarification. Il existe autant de dimensions de l'identité qu'il y a de logiques de l'action sociale. Aussi la notion d'identité n'a-t-elle pas d'unité et permet-elle d'expliquer des conduites extrêmement diverses quand ce n'est pas opposées. Les divers niveaux de l'identité, comme intégration, comme ressource et comme engagement, fonctionnent chacun selon des règles et des lois propres et l'intérêt d'une sociologie de l'identité est de montrer comment ces modes de définition de soi s'articulent et s'organisent. Chaque niveau de l'identité renvoie à un type de problèmes et de conduites spécifiques qu'il importe de distinguer.

Mais si la notion d'identité paraît aujourd'hui si passionnante et si elle émerge de divers mouvements et discours sociaux, c'est parce qu'elle est associée au problème du sujet. Dès lors que l'identité est conçue comme multiple et comme un travail de l'acteur sur lui-même, lié à cette multiplicité même, la notion de sujet s'impose et ceci d'autant plus nettement que la figure du sujet construite par les lumières de la modernité et de la société industrielle s'éloigne. L'identité est-elle une "régression" vers des appartenances disparues ? Correspond-elle aux excès d'un processus de personnalisation narcissique ? Les deux thèses sont sans doute partiellement vraies. Cependant, à travers le thème de l'identité, c'est une nouvelle figure du sujet qui s'impose lorsque la "personnalité", le sentiment même d'être un sujet, apparaît comme un

enjeu, une forme de résistance et une créativité sociale.

1. Le colloque réuni en 1979 à Toulouse sur l'identité révèle bien cette situation : les usages de la notion sont presque aussi nombreux que le nombre de conférenciers et il désigne à peu près tout ce qu'il est possible d'observer tant en sociologie qu'en psychologie. P. Tap (ed), Identités collectives et changements sociaux ; identité individuelle et personnalisation, Toulouse, Privat, 1980
2. Cf. les recherches comparées de G. De Vos, "L'identité ethnique et le statut de minorité", in P. Tap (ed), Op. cit., T. I, pp. 27-38
3. T. Parsons, Social Structure and Personality, New York, The Free Press, 1964 ; "The Position of Identity in the General Theory of Action", in C. Gordon, J.J. Gergen (ed), The Self in Social Interaction, New York, John Wiley, 1968, pp. 3-20
4. Cf. notamment, H. Tajfel, Human Groups and Social Categories, Cambridge, Cambridge University Press, 1981 ; Social Identity and Intergroups Relations, H. Tajfel (ed), Cambridge, Cambridge University Press, 1982
5. Sur les rapports du lien social et du sacrifice, cf. R. Girard, La violence et le sacré, Paris, Grasset, 1972
6. Les analyses classiques de ce thème sont celles de G. Myrdal, An American Dilemma. The Negro Problem and Modern Democracy, New York, Harper and Brothers Publishers, 1944
7. W.I. Thomas, F. Znaniecki, The Polish Peasant in Europe and America, New York, Dover, 1958 (1ère éd. 1918-1920)
8. E.H. Erikson, Adolescence et crise, Paris, Flammarion, 1972 ; T. Parsons, "Ages et sexe dans la société américaine", in Eléments pour une théorie de l'action, Paris, Plon, 1955, pp. 109-128
9. R. Nisbet, La tradition sociologique, Paris, PUF, 1984
10. M. Pereira de Queiroz, Réforme et révolution dans les sociétés traditionnelles. Histoire et ethnologie des mouvements messianiques, Paris, Anthropos, 1968
11. G. Germani, Politique, société et modernisation, Gembloux, Duculot, 1971 ; "Democracia y autoritarismo en la sociedad moderna", in Los limites de la democracia, Buenos Aires, FLACSO, 1985, 2 T., pp. 21-57
12. W. Kornhauser, The Politics of Mass Society, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1965 ; S.M. Lipset, L'homme et la politique, Paris, Seuil, 1960 ; C.W. Mills, L'élite du pouvoir, Paris, Maspéro, 1967
13. T. Parsons, The Structure of Social Action, New York, Mac Graw Hill, 1937. Ce point est rappelé par G. Rocher, Talcott Parsons et la sociologie américaine, Paris, PUF, 1972
14. Cf. la lecture "unifiée" de Rousseau par E. Cassirer, Le problème Jean-Jacques Rousseau, Paris, Hachette, 1987

16. C'est dans cette double perspective, à la fois comme intégration et comme ressource stratégique, que l'action sociale paraît être analysée par Bourdieu à travers la notion d'Habitus

16. Cf. A. Oberschall, Social Conflict and Social Movements, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973

17. S. Moscovici, Psychologie des minorités actives, Paris, PUF, 1976

18. A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus, M. Wieviorka, Le pays contre l'Etat, Paris, Seuil, 1981

19. Cf. P.L. Eisenberg, "Ethnicity as a Strategic Option", in Public Administration Review, I, 1978, pp. 89-93, cité par D. Lapeyronnie, "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", in Revue Française de Sociologie, 2, 1987

20. Cf. F. Dubet, La galère ; jeunes en survie, Paris, Fayard, 1987 ; A. Jazouli, L'action collective des jeunes maghrébins de France, Paris, L'Harmattan, 1986

21. C'est un thème classique de la littérature des opprimés et des minorités. On peut voir notamment, J. Genet et R. Wright

22. E. Goffman, Stigmates, Paris, Ed. de Minuit, 1975

23. A. Touraine, Production de la société, Paris, Seuil, 1973

24. Pour que ce type de problème et de discussion ait un sens, il faut évidemment que la notion d'intérêt soit définie de manière relativement étroite et proche encore de la tradition utilitariste, car le nouvel utilitarisme donne une définition souvent si large de l'intérêt que celui-ci fonctionne comme motivation générale, commode pour appliquer des modèles et des raisonnements économiques, mais fort éloignée des logiques et des orientations de l'acteur

25. P. Berger, T. Luckman, La construction sociale de la réalité, Paris, Méridiens, Klincksieck, 1986, p. 198

26. On peut voir la critique d'Olson par A. Hirschman, Bonheur privé, action publique, Paris, Fayard, 1983

27. Cf. les débats des années soixante à ce propos, et notamment, autour de J.H. Goldthorpe et al., L'ouvrier de l'abondance, Paris, Seuil, 1972

28. Cf. A. Touraine, La conscience ouvrière, Paris, Seuil, 1966 ; A. Touraine, M. Wieviorka, F. Dubet, Le mouvement ouvrier, Paris, Fayard, 1984. Sur la distance de cette conscience de classe et du contexte politique d'une part, et de son mode d'expression idéologique, de l'autre, on peut voir, des mêmes auteurs, Solidarité,

Paris, Fayard, 1982

29. Cette conception "dramatique" de l'action est particulièrement nette dans Le savant et le politique, Paris, Plon, 1959, et dans la lecture de Weber proposée par Raymond Aron dans l'introduction à ce texte ainsi que dans Les étapes de la pensée sociologique, Paris, Gallimard, 1967
30. L'idée de société non historique, c'est-à-dire sans investissement et sans Etat, paraît se réduire à un stéréotype ethnocentriste
31. Selon A. Pizzorno, Durkheim lui-même aurait largement composé avec une logique du contrat social, en tout cas beaucoup plus que ne le suggère sa conception "dure" de la socialisation comme intégration et "contrainte" ; "Lecture actuelle de Durkheim", in Archives Européennes de Sociologie, IV, 1963, pp. 1-36
32. Cf. la "redécouverte" de l'identité par la sociologie des relations professionnelles et de l'organisation, P. Bernoux, La sociologie des organisations, Paris, Seuil, 1985 ; R. Sainsaulieu, L'identité au travail, Paris, F.N.S.P., 1977 ; D. Segrestin et al., Les communautés pertinentes de l'action collective, Paris, CNAM, 1981
33. A. Touraine, Op. cit., 1973
34. F. Dubet, Op. cit., 1987
35. Cf. l'interactionnisme et la sociologie de l'étiquetage par Becker, Lemert, Tannenbaum, en France, Sartre
36. J. Genet, Le journal d'un voleur, Paris, Gallimard, 1949 ; J.P. Sartre, Saint Genet, comédien et martyr, Paris, Gallimard, 1952
37. Cf. L. Dumont, Essais sur l'individualisme, Paris, Seuil, 1983
38. D. Bell, ~~Op. cit.~~ Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, PUF, 1979.
39. C. Lasch, Le culte de Narcisse, Paris, R. Laffont, 1980 ; R. Sennett, Les tyrannies de l'intimité, Paris, Seuil, 1979 ; Autorité, Paris, Fayard, 1981
40. G. Lipovetsky, L'ère du vide, Paris, Gallimard, 1983
41. F. Dubet, Op. cit., 1987

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
AVANT-PROPOS	
par Jean-Patrice LACAM et Lucien ORIO	5
POLARISATION, FRAGMENTATION ET CLIVAGES	
par Lucien ORIO	7
CLIENTELISME, EFFET DE COMPOSITION ET COHESION SOCIALE	
par Jean-Patrice LACAM	31
LE PARTICIPAT, SOLUTION AU PROBLEME DE LA COHESION ?	
par Yoland BRESSON	59
LA COHESION SOCIALE : ENTRE SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE	
par Jean Marc MONTEIL	75
DE LA SOCIOLOGIE DE L'IDENTITE A LA SOCIOLOGIE DU SUJET	
par François DUBET	95